L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

ropos

M. Taschereau a gagné le gros lot.

La lutte sera électrifiante et noire.

L'inaction use plus vite que l'action.

Il devrait être défendu d'éternuer en public.

Le journalisme mène à "tout" n'est que vanité.

Le cinéma modernise la drame mais ruine parfois la littérature.

En sortant de l'eau bouillante, on retourne volontiers à l'eau bénite.

Les leçons du passé coûtent moins cher que les expériences nouvelles.

Cuba change plus souvent de président que la France ne change de cabinet.

On reconnait la force de volonté à l'énergie avec laquelle on combat ses défauts.

Il y a place au fond de l'océan Pacifique pour quelques millions de tonnes d'acier chromé.

Si M. Oscar Drouin est élu, il s'empressera de recourir aux conseils de l'ex-maire Lavigueur.

Exception faite de l'homme et du singe, l'instinct protège le règne animal contre le danger des mauvais exemples.

Diogène

Curiosité

Il y a des mollusques qui peuvent croitre sans se nourrir, si disent vrai les savants qui ont observé comment des huitres se comportent en temps de famine. Les huitres ainsi affamées ont continué d'engraisser. Voilà une découverte qui devrait servir l'humanité qui aime ce délicat produit des eaux douces ou salées.

Monopoles

Les trusts américains n'ont jamais tant profité que depuis l'invention de la NRA, prétend le sénateur Bonah, et il estime à des milliers les petits concurrents qui ont été ruinés par la fixation des prix, faite contre l'esprit même des pactes et des codes imposés par le gouvernement. C'est peut-être pour cela que l'on a eu soin, au préalable, de suspendre l'opération de la loi contre les monopoles.

"Nickel & dime"

A New-York, la dévalorisation du dollar à 60 cents jettera dans le désarroi toutes les industries qui vivaient de produits annoncés et vendus "one nickel". Mais en substituant le "dime" au "nickel", ces mêmes industries réaliseront un profit double, sans que personne ne puisse le leur reprocher. Il en est une, cependant, celle du vieux tramway "transvierain" de la métropole, qui, de par la loi, ne peut réclamer plus de cinq cents par voyageur et par trajet. Nous verrons donc le char de l'Etat écraser un tramway !

Les salaires

Si le héros du baseball est obligé par les circonstances d'accepter un salaire réduit de près des deux tiers, et si le Président des Etats-Unis renonce de lui-même à $15,000 du traitement annuel que lui fait la République américaine, et si cet exemple est suivi (forcément) par des millions de gagne-petit, à quelle autorité faudra-t-il recourir pour que les magnats de la finance cessent de se voter à eux-mêmes des salaires, boni, indemnités, hors de proportion avec la richesse publique et privée du pays qui leur assure la vie, la quiétude, l'occupation et, en somme, tout leur argent ?

A la radio

La fin de semaine a apporté une grande joie et une déception aux radiophiles québecois, qui commencent à croire que la première ira rarement sans l'autre. L'événement heureux a été l'irradiation de "Don Juan", de Mozart, qui a valu à tous un mémorable après-midi, samedi. Nous avons entendu ce chef-d'oeuvre de la première à la dernière mesure. La musique, si brillamment interprétée par des artistes de première valeur, vocalement parlant, du moins, puisque c'est à ce point de vue seul que nous les pouvons juger à la radio, a enchanté tous les auditeurs. Mais les radiophiles québecois, dès le lendemain de cet inoubliable événement, ont vu le poste CHRC leur faire la nique en transmettant le récit d'une joute de hockey au lieu du concert dominical de l'Orchestre Philharmonique, de New-York. Heureusement, les conditions de réception étant bonnes, le concert a pu être capté par CKAC et par les postes américains. S'il pouvait en être toujours ainsi, nous laisserions bien volontiers notre poste local en paix avec les amateurs de hockey. Mais puisque c'est le contraire qui arrive souvent, il y aura lieu de revenir, prochainement, sur la déception causée à tant de radiophiles québecois hier après-midi. Samedi prochain, c'est "Aida", de Verdi, qui sera irradié de la scène du Metropolitan.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Vente du BALAYEUR
chez
M. Pollack, Ltée
Aubaines spéciales
dans tous les départements

67ième ANNEE No 200 — QUEBEC, LUNDI 22 JANVIER 1934 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

UN ESSOR DU COMMERCE DU BOIS AU CANADA

Le gouvernement anglais décide de réduire de 100,000 "standards", chaque "standard" équivalant à 200 pds de planche, la quantité de bois mou qui pourra être importée au cours de l'année de l'Union Soviétique. — Victoire partielle pour le gouvernement canadien.

L'EFFET ICI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 22. — Les commerçants de bois britanniques prévoient une substantielle augmentation dans les exportations de bois du Canada au Royaume-Uni, à la suite de la décision du gouvernement de réduire de 100,000 "standards" la quantité de bois mou qui pourra être importée au cours de cette année de l'Union soviétique.

Un communiqué officiel publié avant-hier établit que le gouvernement a informé les importateurs de bois faisant partie de la Timber Distributors Limited que celle-ci ne pourra pas importer au delà de 350,000 standards de bois russe, chiffre qui est de 100,000 standards en bas de la quantité que cette organisation projetait d'importer de Russie en 1934. Cette décision est considérée comme une victoire partielle pour le gouvernement canadien qui depuis des semaines s'efforçait d'amener le gouvernement anglais à restreindre les importations de bois russe.

N. de la R. — Le terme anglais "standard" représente une longueur d'environ 200 pieds de planche.

Une augmentation de 100,000 standards, ou de 200,000,000 pieds de bois, dans les exportations du Canada au Royaume-Uni signifierait pour le Dominion:

1o—L'emploi de 2,000 hommes pendant trois cents jours, en estimant que chaque mille pieds de bois occupe trois hommes par jour, un dans le bois, un dans le moulin et un dans les services subsidiaires, à l'exclusion des ports;

2o—Cinquante cargos additionnels, ou pratiquement un navire marchand additionnel par semaine, durant un an;

3o—Dépenses de $250,000 dans les ports canadiens par les navires affectés au transport de ce bois, en calculant que chaque navire dépense en moyenne $5,000 en chargement et déchargement, frais et dépenses incidentes, sans compter ses provisions et autres besoins;

4o—Un chiffre non estimé en dépenses additionnelles, comme le travail dans les ports, les approvisionnements, etc.

LES ELECTIONS DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — La Gazette annonce ce matin qu'au cours d'un caucus d'électeurs tenu en fin de semaine il a été question de la candidature de l'échevin Tancrède Fortin, C.R., de Ville-Marie, à la mairie lors de la prochaine élection municipale, et de celle de M. Camillien Houde, ex-maire de la Métropole, au siège échevinal du quartier St-Jean-Baptiste. M. Houde, dit-on, viserait à la présidence du comité exécutif. On ajoute que l'invitation à M. Fortin n'est qu'une alternative au cas où M. Houde résisterait à la pression de ses amis qui voudraient l'amener à se présenter à la mairie. Si M. Houde décide de contester le siège de premier magistrat de la Métropole l'échevin Fortin restera dans son propre quartier.

SAISIE DE BILLETS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hull, 22. — La police a fait une descente dans une maison de la rue Papineau, ici, samedi soir, et saisi pour $500,000 de billets de loterie en rapport avec le Grand National qui doit être couru le 27 mars. L'organisation opérait pour le compte d'un fonds d'hôpital de Hull inexistant.

PONT DE GLACE ROMPU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 22. — Les brise-glace Saurel et Lady Grey ayant rompu le pont de glace qui s'était formé sur le St-Laurent, en face d'ici, les traversiers municipaux ont pu reprendre leur service entre les deux rives, hier.

SUCCESSEUR DE PASQUIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 22. — M. Jules Carde, gouverneur de l'Algérie, a été nommé gouverneur-général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Pierre Pasquier, qui perdit la vie dans un accident d'avion, lundi dernier.

UN APPEL DE M. BENNETT A LA JEUNESSE

Le premier ministre est l'hôte des jeunes conservateurs de l'Ontario.

SAMEDI SOIR

Organisation en vue des élections prochaines. — Les libéraux et la crise.

UNE REVUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 22. — (Par C. R. Backburn, de la Presse Canadienne) "Le plus grand leader qu'ait jamais eu le parti libéral fut la dépression générale", a déclaré le premier ministre R. B. Bennett dans un discours prononcé ici, samedi soir, "mais ce chef est tranquillement éliminé, et le Canada, je suis fier de le dire, est à l'avant-garde des forces qui amèneront sa défaite".

Parlant au premier banquet annuel de la Fédération des Young Canada Clubs conservateurs de l'Ontario, M. Bennett recommanda aux hommes et aux femmes de s'organiser avec toute l'efficacité et l'enthousiasme qui sont le lot des jeunes en vue des prochaines élections ontariennes.

"La politique du parti conservateur depuis la Confédération", dit le premier ministre, "a été de conserver les meilleures traditions du passé et d'édifier un Canada de plus en plus uni qui sera l'héritage des générations futures. La politique libérale, par contre, a été de profiter de toute occasion de malaise ou de méfiance pour démolir et détruire. Ceux qui professent la foi conservatrice sont responsables de ce vaste Dominion. Dans les périodes de doute, de méfiance et de malaise, le peuple s'est toujours tourné vers ce grand parti. La politique conservatrice a été constructive, et elle laisse comme legs un Dominion uni avec un grand chemin de fer transcontinental qui relie toutes ses provinces. Le parti libéral a laissé comme legs deux chemins de fer transcontinentaux en plus de celui qui existait déjà, et elle a affecté nos ressources financières pour des générations à venir. Aujourd'hui, nous avons à porter une dette indirecte de $1,000,000,000 qui témoigne de ce manque de vision, et qui nous coûte en intérêts seulement $1,500,000 par semaine".

M. Bennett passa ensuite brièvement en revue l'histoire des préférences impériales, et termina en disant:

"L'intégrité nationale du Canada, sa place dans le monde et principalement dans l'empire britannique, prouvent ce que je viens d'avancer. Vous n'avez qu'à jeter un regard franc sur l'histoire pour décider de l'attitude politique que vous devez adopter. Organisez-vous, les jeunes conservateurs. Les prochaines élections en Ontario vous procureront l'occasion d'exercer vos idées nouvelles. Le parti conservateur a laissé un grand monument élevé à son effort sous la forme d'édifices, de routes, de pouvoirs électriques et de services sociaux. Organisez vos efforts contre les forces qui voudraient les détruire".

PAS DE DUEL P. HENRIOT ET A. DE MONZIE

Un tribunal d'arbitrage sauve la situation avec des phrases polies.

L'HONNEUR EST SATISFAIT

Henriot admet s'être trompé pour avoir été trompé lui-même.

FAUX RENSEIGNEMENTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 22. — Des menaces de duel et des demandes de "réparations, peut-être sur le champ de l'honneur" entre deux députés français se sont résumées, hier, à des phrases polies contenues dans un paisible communiqué, au lieu d'un échange de coups d'épée au lever du jour, aujourd'hui.

Un "tribunal d'honneur" nommé pour apaiser le conflit entre M. Anatole de Monzie ancien ministre de l'Education, et M. Philippe Henriot, a rendu une décision finale qui a été acceptée par les principaux intéressés, et laissé chacun apparemment content.

Ce tribunal a décidé que M. Henriot s'était complètement mis dans le tort lorsque, dans un discours à la Chambre des Députés, il accusa M. de Monzie d'avoir été l'avocat de Mme Stavisky, veuve de Serge Stavisky, fondateur du mont-de-piété de Bayonne qui fit faillite récemment, entrainant une perte de $40,000,000 pour ceux qui avaient placé de l'argent dans cette affaire.

Le tribunal a aussi conclu que M. Henriot avait agi de bonne foi, sur des renseignements qui lui avaient été procurés par des personnes "qui auraient dû savoir la vérité".

"L'incident", dit le tribunal, "ayant des erreurs à son origine, ne peut motiver un duel".

BRUME A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 22.—Un "brouillard noir" est tombé sur la ville de Londres hier après-midi. Il était tellement dense qu'il pénétra à l'intérieur d'Albert Hall où Mme Galli-Curci chantait devant un auditoire qui la distinguait à travers une sorte de vapeur.

La forme blanche de la grande cantatrice ressemblait à une chose éthérée et sa voix d'argent contribuait à rendre l'illusion plus parfaite.

Ce brouillard fut la cause de plusieurs accidents, dont des collisions entre des autobus et des automobiles dans lesquels quatre personnes furent blessées. Hier soir, le brouillard avait fondu dans la plupart des districts de la capitale.

LE HOCKEY

SAMEDI

LA N.H.L.:	
Détroit	4
Ottawa	5
Rangers	4
Canadiens	5
Chicago	2
Toronto	2
L'INTERNATIONALE:	
Détroit	2
Cleveland	1
London	0
Buffalo	1
EXHIBITION:	
Le Soleil	3
Chicago	5

DIMANCHE

LA N.L.H.:	
Montréal	2
Chicago	2
Toronto	2
Détroit	4
Boston	2
Americans	4
CAN.-AMERICAINE:	
Boston	1
Québec	2
Providence	4
New-Haven	1
L'INTERNATIONALE:	
London	5
Syracuse	1
EXHIBITIONS:	
C. P. R.	3
Trois-Rivières	4
Anglo-Pulp	6
Shawinigan	8
BONS SPORTS:	
Beauceville	4
F. X. Jobin	1
GROUPE SENIOR:	
Canadiens	2
Lafontaine	1
Royals	1
St-François	1
MONT-ROYAL:	
Rosemont	3
Villeray	1
St. Michaels	2
Delorimier	1
PORTNEUF:	
Bishop	1
Portneuf	2
St-Basile	1
St-Marc	2

(90 minutes de jeu)

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Tél.: 2-1281. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain $1.50 par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

OTTAWA ET LE PROBLEME DES CREDITS AGRICOLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 22. — Le problème de crédits agricoles à court terme et à terme intermédiaire, jugés nécessaires pour permettre aux cultivateurs de poursuivre leurs opérations, est sérieusement étudié ici actuellement. Un plan sera préparé et soumis au gouvernement, probablement basé sur la coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Une conférence a eu lieu en fin de semaine entre les assistants-trésorier de l'Alberta et de la Saskatchewan, un commissaire de la Saskatchewan, et le Dr W. C. Clark, sous-ministre des Finances. Les détails de la discussion n'ont pas été révélés, mais on comprend que les provinces ont soumis au département une foule de renseignements sur cette question.

Bien que les Provinces des Prairies aient été les seules à participer à cette conférence, tout plan assurant des crédits à l'Agriculture s'appliquerait à tout le Canada. Les crédits à court terme seraient consentis pour un an, et les crédits intermédiaires iraient jusqu'à cinq ans.

S. E. le Cardinal dans la Capitale

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 22. — Au milieu d'une pompe grandiose, Son Eminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a dédié, hier, les constructions ajoutées à la Basilique, église-mère du diocèse catholique d'Ottawa. Le primat canadien, qui accomplissait sa première visite officielle ici depuis son élévation au rang de Prince de l'Eglise, célébra une grand'messe pontificale après la cérémonie. Les plus hauts dignitaires du diocèse étaient présents.

Après la messe, Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, donna un diner en l'honneur de Son Eminence ,au palais archiépiscopal.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, MM. Emmanuel Bourque et M. Armand Corriveau, officiels laiques de l'archidiocèse de Québec, et M. J.-M. Dessureault, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, avaient accompagné Son Eminence.

Le cardinal-archevêque de Québec passera la semaine, ici, l'hôte de Mgr Forbes.

SIR R. BORDEN, M. E. LAPOINTE, ET LA S. D. N.

Deux avocats distingués de la paix mondiale parlent hier à la radio.

VIBRANT APPEL

La responsabilité de cette paix repose sur chaque individu de la société.

CONTRE LA GUERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 22. — Inaugurant une série d'allocutions organisées dans le but de rallier l'appui public à la cause de la paix et de la Société des Nations, deux avocats distingués de la paix mondiale et de l'oeuvre poursuivie par la S. D. N. ont parlé au peuple canadien hier, par la radio. Ce sont Sir Robert Borden, qui fut premier ministre du Canada durant la Grande Guerre et l'honorable Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice et président de la Société des Nations au Canada, qui, avec le concours des Clubs canadiens du Dominion, a arrangé cette campagne.

"Dans son objectif", dit Sir Robert Borden, "la Société des Nations prêche les idéals les plus nobles de l'humanité. Si elle n'a pas réussi à réaliser les vastes résultats que l'on en attendait, alors que l'on croyait que la guerre était à jamais bannie, la faute en est aux éléments humains qui la composent. En autant que la Société des Nations a échoué, l'humanité a échoué. La responsabilité de la paix mondiale repose sur chaque individu".

A la suite de Sir Robert, M. Lapointe déclara: "Je ne puis comprendre la mentalité de ceux qui croient encore que les différends internationaux doivent être tranchés par la tuerie des hommes et la destruction des villes. Le danger d'une guerre semble être bien loin du Canada, mais notre pays ne pourrait pas éviter les conséquences d'une guerre dans les autres parties du monde".

M. Lapointe termina par un appel à la jeunesse qu'il invita à coopérer à l'étude objective de la Société des Nations. "L'espoir de l'avenir", dit-il, "repose sur l'éducation, de manière à ce que le mécanisme de la paix soit parfaitement compris et perfectionné".

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 22. — Une pression élevée couvre l'est du Canada et les états de l'Atlantique, tandis qu'une basse pression s'étend jusqu'au Mexique à partir du nord du Manitoba. La température a été généralement belle, hier, froide dans l'est et plus douce à l'ouest des Grands Lacs.

	Min.	Max.
Dawson	—58	—58
Victoria	32	44
Vancouver	38	48
Edmonton	8	26
Banff	25	32
Régina	10	35
Winnipeg	10	30
Toronto	15	26
Ottawa	..	4
Montréal	— 6	— 2
Québec	—12	0
St-Jean	—10	8
Halifax	— 4	6
Charlottetown	— 8	0

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents d'est, nuageux et froid, plus doux mardi.

Bas St-Laurent : — Beau et froid, plus doux mardi.

Golfe et Côte Nord : — Vents variables, beau, froid.

Baie des Chaleurs : — Beau, très froid.

Maritimes : — Vents frais, beau, très froid.

DANGER EN ORIENT, DIT ED. HERRIOT

La Russie, le Japon et les Etats-Unis dans un conflit possible.

SURVEILLANCE NECESSAIRE

Les moindres incidents pourraient être suivis d'un désastre.

OFFRE DE SERVICES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 22. — Une dangereuse situation en Extrême-Orient, impliquant la Russie, le Japon et les Etats-Unis, est entrevue par M. Edouard Herriot, ex-premier ministre, dans un article qu'il a publié en fin de semaine dans l'Agence Economique et Financière.

La question de l'achat du chemin de fer Est-Chinois de la Russie par le Japon "pose un problème de paix ou de guerre", dit M. Herriot, "tandis que le Japon surveille la politique des Etats-Unis, principalement en ce qui concerne les armements navals. "Entre les Etats-Unis et le Japon d'un côté, et le Japon et l'Union soviétique de l'autre, la tension ne fait plus de doute. Le Japon est surpeuplé, et ses activités dans le domaine de l'exportation ainsi que ses partis militaristes sont des facteurs d'une formule dangereuse. Bien que tout gouvernement sensible doive surveiller l'Extrême-Orient avec la plus grande vigilance, il est erroné de dire que la France cherche à s'ingérer dans les affaires des autres, mais elle reste disposée à offrir ses bons offices".

"Le conflit entre le Japon et la Russie", dit encore M. Herriot, "est dominé par la situation de Manchukuo. Les moindres incidents donnent lieu aux plus graves problèmes politiques, et c'est là qu'est le danger".

FETE A L'HON. M. A. FAUTEUX

Le nouveau sénateur a été banqueté, samedi soir, par un groupe de ses amis, tant libéraux que conservateurs.

NOMBREUX MESSAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — Conservateurs et libéraux ont mis tout esprit politique de côté, samedi soir, lorsqu'ils se sont réunis en grand nombre au Club Canadien pour fêter un nouveau sénateur, l'honorable André Fauteux, C.R., ancien solliciteur-général du Canada, qui fut nommé à la Chambre Haute le 31 décembre dernier.

L'honorable Raoul Dandurand, doyen du sénat, adressa un message de bienvenue "à notre nouveau parlementaire", un homme "qui a toujours combattu pour les vrais principes de la démocratie au Canada".

Des compliments à l'adresse du nouveau sénateur furent aussi prononcés par l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la Marine, le maire Fernand Rinfret, M.P., etc. Au nombre de l'assistance on remarquait entre autres le sénateur C. P. Beaubien, le sénateur Arthur Marcotte, et le sénateur J. H. Rainville. Des messages de félicitations parvinrent à M. Fauteux du premier ministre R. B. Bennett, du premier ministre L. A. Taschereau, du très honorable Arthur Meighen, et de l'honorable P. E. Blondin, président du sénat.

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A DUNCANNON

Le fils de S. E. le Gouverneur Général a vu la mort de près à Huntingdonshire.

EN ANGLETERRE

Un jeune Français qui l'accompagnait est tué lorsque la voiture dérape.

2 AUTRES BLESSES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 22. — Lord Duncannon, fil de Lord Bessborough, gouverneur-général du Canada, a vu la mort de près, hier, dans un accident d'automobile survenu dans Huntingdonshire. L'un de ses compagnons fut blessé mortellement.

L'accident se produisit lorsque l'automobile de Lord Duncannon dérapa dans une courbe prononcée, fit plusieurs tours sur elle-même et lança finalement ses occupants sur la route. Lord Duncannon et Lord Mandeville conduisaient un groupe d'amis dans deux automobiles de la propriété de campagne de Mandeville, près de Brampton Park, à Kimbolton Castle, qu'ils devaient visiter. Lord Duncannon conduisait son automobile à la suite de celle de Lord Mandeville à ce moment.

Ses passagers étaient le comte Clauzel, attaché à l'ambassade française, qui fut blessé à la poitrine, M. W.-B. Hyde, qui reçut quelques contusions, et un autre Français dont le nom ne fut pas annoncé immédiatement. C'est ce dernier qui succomba à ses blessures, peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

Hier soir, des efforts étaient faits pour entrer en communication avec des membres de la famille du défunt. Lord Mandeville a expliqué que si la nouvelle de la mort de ce Français était relatée et détail dans les journaux, avec le nom de la victime, elle pourrait avoir un sérieux effet sur l'un des membres de cette famille qui est sérieusement malade.

Le comte Clauzel était encore à l'hôpital, hier soir.

EMOI EN SUISSE

Mulhouse, France, 22. — Cette pacifique vallée située près de la frontière suisse a passé par une période d'excitation, hier, lorsqu'une battue fut organisée pour poursuivre deux suspects allemands qui auraient participé au pillage d'une banque, à Bâle. Deux policiers furent tués et deux blessés dans ce hold-up.

Un civil, pris pour l'un des fugitifs, aurait été abattu d'une balle par un policier. On dit que cet agent, lorsqu'il apprit l'erreur qu'il venait de commettre, devint fou.

Une battue, hier soir, fouillait la forêt où l'on croit que les bandits ont cherché refuge. Deux policiers furent tirés dans une maison de pension de Bâle, et deux autres lorsque les fugitifs se trouvèrent cernés près de Laufon.

M. LE JUGE P.-G. MARTINEAU EST DECEDE

La Cour Supérieure, district de Montréal, a éprouvé deux deuils.

EN DEUX JOURS

L'hon. Juge Paul-G. Martineau meurt des suites d'une opération.

AGE DE 75 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — La cour supérieure de Québec a perdu deux de ses juges en l'espace de 24 heures. L'honorable juge Paul G. Martineau est mort à l'hôpital, samedi, à la suite d'une opération. Avant-hier, l'honorable juge L. J. A. Brossard, nommé depuis quelques mois seulement, décédait subitement sur le banc, alors qu'il entendait une cause.

Le juge Martineau était reconnu comme un juriste distingué et l'un des chefs de la profession légale. Né à Coteau St-Louis, qui fait maintenant partie de Montréal, il fit son droit à l'Université McGill et il fut admis au Barreau en 1879. Après une heureuse carrière comme avocat, il fut élevé au banc en 1907. Il était âgé de 75 ans.

Avant d'être nommé juge, il avait fait partie du conseil de ville pendant plusieurs années. Membres actif de plusieurs clubs et sociétés, il était aussi directeur du Conseil d'Instruction Publique de la province de Québec.

Malade depuis plusieurs mois, il était entré à l'hôpital il y a huit semaines environ. Il laisse une épouse et un fils, M. Jean Martineau, avocat et ancien secrétaire du Club de Réforme de Montréal, et cinq filles.

DEUX DEUILS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — Tous les tribunaux civils et criminels seront fermés ce matin et mardi matin afin de permettre aux juges, avocats et fonctionnaires d'assister aux funérailles de l'honorable juge L. J. Arthur Brossard et de l'honorable juge Paul G. Martineau, de la cour supérieure.

Le service du juge Brossard, décédé subitement vendredi, aura lieu ce matin en l'église de St-Germain d'Outremer, et celui du juge Martineau, décédé samedi, sera célébré mardi matin, en l'église de St-Léon de Westmount.

M. LE SHERIF BLOUIN

Aux dernières nouvelles, la nuit dernière, les autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis nous disaient que l'état de M. le shérif Cléophas Blouin ne s'était guère amélioré. Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Blouin pour souhaiter qu'il triomphe de la maladie qui l'a frappé il y a quelques jours et qui inquiète son entourage.

UNE DESASTREUSE EXPLOSION



Il y a quelque temps une terrible explosion emprisonnait au fond d'une mine, en Tchecoslovaquie, plus de 150 mineurs, dont 136 trouvèrent la mort. La photo ci-dessus donne une idée de la violence de cette explosion qui jeta à terre jusqu'aux constructions érigées à la tête de la mine. Le feu se déclara dans les galeries souterraines, et la mine dut être complètement fermée afin d'empêcher les flammes de jaillir au dehors et d'ajouter aux ravages.

DANS LEVIS

LE MAIRE J.-A DORVAL REVIENT SUR LES RANGS

A une grande assemblée tenue hier après-midi dans une salle du Collège de Lauzon, M. J.-A. Dorval, maire de Lauzon, a accepté de briguer de nouveau les suffrages.

Environ 400 personnes ont assisté à cette assemblée qui était présidée par M. Philippe Bergeron. Plusieurs discours ont été prononcés. M. le Dr J.-E. Bélanger, M. Ernest Roy, M. Rosaire Bernier, et M. Alm. Létourneau ont adressé la parole.

M. le maire J.-A. Dorval, devant l'instance de nombreux électeurs, a décidé de se porter de nouveau candidat à la mairie. Plusieurs échevins ont accepté de briguer de nouveau les suffrages. Ce sont : M. le Dr J.-E. Bélanger, MM. les échevins Ernest Roy, Rosaire Bernier, J.-E. Poirier, Alm. Létourneau. Ceux-ci ont accepté définitivement de se présenter. M. Létourneau aurait pour adversaire M. Wellie Guay, de Lauzon. M. Arthur Poullot a accepté également de briguer les suffrages pour remplacer M. l'échevin Dorval. MM. les échevins J.-E. Paré et P.-H. Murphy ne sont pas encore décidés à retourner devant le peuple. C'est jeudi qu'aura lieu la mise en nominations.

L'ETAT DE M. CLEO. BLOUIN

M. Cléophas Blouin, shérif du district de Québec, qui a été transporté d'urgence, la semaine dernière, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, prend un peu de mieux, avons-nous appris hier après-midi.

La journée de samedi a été très mauvaise, et l'état du malade a inspiré des craintes sérieuses, mais hier, M. Blouin a pris un mieux sensible; il a passé une bonne journée. Nous formons pour lui des souhaits pour son rétablissement.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS

Lévis 22 janvier 1934.

Lundi soir le vingt-deux janvier, la Société recevra à dîner en l'honneur du Capitaine J.-Elzéar Bernier de Lévis, au Manège Militaire, Lévis, sous le distingué patronage du Lieut.-Col. René Landry, A.C., officier-commandant la 6e Brigade A.C.

Le dîner sera servi à sept heures précises. L'admission est réservée aux souscripteurs, sur présentation de la carte de souscription. Le tuxedo ou l'habit de rue seront portés.

Avant le dîner, il y aura au Quartier des Officiers de la 6e Brigade courte réception par les officiers de la Brigade, en l'honneur des officiers de la Brigade, en l'honneur des officiers et des invités d'honneur de la Société.

Au cours du dîner, il sera présenté au Capitaine J.-Elzéar Bernier, par la Société, un cadeau-souvenir ainsi que la liste des souscripteurs.

Après le dîner, les convives seront admis au Quartier des Officiers de la Brigade, et il y aura causerie par le Capitaine Bernier.

ARTHUR FAFARD, M.D.,
Président.

LE PERE LELIEVRE, O.M.I., A LEVIS

La population de Lévis aura le plaisir d'entendre une intéressante conférence donnée par le R. P. Lelièvre, Oblat de Marie Immaculée, directeur de la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier.

Le conférencier a choisi un sujet qui saura intéresser son auditoire : "La banlieue rouge de Paris".

Lors d'un récent voyage en Europe, le R. P. Lelièvre a fait des études sur les organisations communistes dans Paris. Il est très bien documenté et saura nous enseigner des choses dont nous ne soupçonnons même pas l'existence.

Cette conférence sera donnée mercredi et jeudi. Les dames et demoiselles seront admises mercredi soir, tandis que les hommes et les jeunes gens pourront l'entendre jeudi soir. La conférence sera répétée deux soirs consécutifs afin de permettre à toute la population d'aller entendre cette intéressante causerie.

C'est à la salle St-François-Xavier que sera donnée cette conférence. Le prix d'admission est de 10 sous. On peut se procurer des cartes auprès des directrices des Dames de Sainte-Anne, et des membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul.

N'OUBLIEZ PAS CE EUCHRE

N'oubliez pas que c'est ce soir le grand euchre au profit de la Saint-Vincent de Paul de Lauzon. Ce euchre aura lieu sous le patronage des Clercs de Saint-Viateur, dans une salle du Collège de Lauzon. Le prix minime de 25 sous ne peut vous empêcher d'aller passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

NOUVEAU SUPERIEUR

Feu le R. P. Wilfrid Nadeau, supérieur des Pères de Montfort, à Lauzon, a pour successeur le R. P. Ls-Marie Cyr, dont nous apprenons la récente nomination.

La mort avait foudroyé, il y a quelques mois, le R. P. Nadeau, alors qu'il prêchait une retraite.

LE CONTRAT QUI A MARQUE L'ANNEXION DE BIENVILLE A LAUZON PRENDRA FIN EN FEVRIER

Le contrat qui a marqué l'annexion de Bienville à Lauzon, en 1924, prendra fin au mois de février 1934.

Différentes conditions qui avaient été imposées à Bienville, lors de son annexion, n'auront plus d'effet. C'est ainsi que le taux de la taxe, qui était de $1.00 par $100., va être diminué à 90 sous. C'est ce qui a été déclaré vendredi soir, lors de la dernière réunion du Conseil de Lauzon. M. le maire J.-A. Dorval et les échevins se sont déclarés satisfaits de l'annexion de Bienville à Lauzon et des bons effets qui en sont résultés. M. l'échevin Ernest Roy, qui représente Bienville depuis son annexion, a déclaré qu'il avait accompli son devoir, et qu'il était heureux des avantages nombreux qui ont résulté de l'annexion tant pour Bienville que pour Lauzon. Cette réunion des deux municipalités a rapporté à Lauzon la somme de $52,603.60 depuis 1924. Bienville, durant ces dix années, n'a donc pas été à charge de Lauzon.

Plusieurs autres questions de moindre importance furent étudiées au cours de cette séance qui se termina vers 11 heures.

C'est la dernière séance sous l'administration actuelle. La prochaine verra à l'oeuvre un nouveau Conseil, qui sera composé en partie des mêmes membres.

SOIREE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Pour demain soir, mardi, le 23 janvier, les Chevaliers de Colomb ont organisé une intéressante soirée récréative pour leurs officiers et membres.

Cette soirée, qui aura lieu à leur salle, Côte du Passage, commencera à 8 heures. Tous les officiers et membres sont invités avec leur dame.

AVIS

L'Ordre Indépendant des Forestiers Cour Lévis, 1512, aura son assemblée mensuelle jeudi, le 25 courant, à 7 heures p.m., au second étage de l'Hôtel de Ville. Cette séance est convoquée par le Confrère Deschamps, Gérant Provincial de l'Ordre, et demande à tous les membres de se faire un strict devoir d'y être présents.

Par ordre,
L.-J.-SEVERIN DESCHAMPS,
Gérant Provincial.

LES MACHINISTES DE LEVIS, LOCAL 597

Les Machinistes de Lévis, Local 597, à leur assemblée régulière du mois de décembre dernier, ont fait l'élection suivante de leurs officiers pour l'année 1934.

Président : Camille Landry.
Vice-président : Arthur Jolin.
Secrétaire-financier : Albert Slater.
Sec.-archiviste : Amédée Dussault.
Trésorier : Charles Belleau.
Sentinelles : Arthur Morin et Ls Cantin.
Conducteur : Antoine Morin.
Syndics : Albert Belleau, Antonio Belleau et Horace Lacroix.
Comité de réajustement : Camille Landry, Philippe Lemelin, Antoine Morin, Albert Belleau, Albert Slater.

RAPPORT DE LA PREMIERE MASCARADE AU COLLEGE DE LAUZON LE 17 JANVIER 1934

La mascarade qui eut lieu sur la Patinoire du Collège de St-Joseph de Lauzon, organisée par le Comité des Jeux, au profit des Missions des Clercs St-Viateur à Szepingkai, Mandchourie, a remporté un véritable succès.

A huit heures les membres du Jury se réunissaient à la salle de communauté des religieux et élisaient leur président, M. P.-H. Murphy, échevin de la ville de Lauzon. Les autres membres du Jury présents étaient : MM. Dave Craig, surintendant de la Davie Shipbuilding & Repairing E.-E. Lemieux, marchand de Bienville, J.-P. Thibault, entrepreneur de pompes funèbres, le Dr J.-H. Bertrand, de Lévis, le capitaine Roméo Brière, de L'Evénement, Ls Labadie, de Bienville, J.-L. Dorval, E. C., président de l'Association Sportive de Lauzon, Adjutor Bissonnette, vice-président, et John Porter J. R., secrétaire et Maître des cérémonies. MM. le Dr Antonin Bélanger, J.-A. Laperrière, John Porter, S. R., et Maurice Gilbert furent empêchés de prendre place avec leurs confrères.

A 8.30 heures exactement, le Rév. Frère Octave Lussier, directeur, accompagna sur les estrades les membres du Jury, les journalistes, et les nombreux invités, au nombre desquels étaient : M. le représentant H.-E. Weyman, surintendant de la Lévis Tramway, M. Charles G. Davie, Dave Craig, surintendant de la Davie Shipbuilding & Repairing, et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Avant l'ouverture de la parade, le Rév. Frère Champagne donna au microphone les instructions nécessaires et remercia en termes choisis le Jury, les spectateurs, les figurants, les membres de la police de Lauzon et de Lévis, les collecteurs de l'Association Sportive de Lauzon, puis il félicita les élèves pour le bon service qu'ils donnent en tout temps et spécialement dans de telles circonstances. Par délicatesse pour les concitoyens de la langue anglaise il adressa quelques mots en anglais, puis remercia bon nombre de bienfaiteurs.

Dirigée par MM. Léo Théberge et Gaston Bourget, la parade s'organisa pour défiler à plusieurs reprises en formant de multiples figures pour évoluer devant les juges qui eurent fort à faire pour décider des premiers prix à distribuer.

Les heureux gagnants sont :

1er prix — Un bon de $5.00 en marchandises, offert par la maison E.-E. Lemieux, Ltée, marchands de Bienville, choisi par madame John Turgeon.

2e prix — $1.00, don de monsieur Henri Bertrand, de Lévis, choisi par monsieur Thomas Morin.

3e prix — Nécessaire de toilette, don de monsieur Jean-Marc Allaire, élève du Collège, choisi par M. Roger Barbeau. Ce dernier reçut en plus $1.00 de monsieur Dave Craig, surintendant de la Davie Shipbuilding & Repairing.

4e prix — Paire de bas, fabriqués à la maison, don de madame Albert Ouellet, choisie par monsieur Armand Barbeau. Ce dernier a reçu $1.00 en plus, offert par M. Dave Craig.

5e prix — Bonbonnière en porcelaine, don de la maison Bourget et Léveillé, choisie par Mlle Jacqueline Baril.

6e prix — Passe de tramway, don de la Levis Tramway, choisie par Mlle Madeleine Demers.

7e prix — Boîte de toilette de luxe, don de monsieur Louis Labadie, de Bienville, choisie par monsieur Armand Létourneau.

8e prix — $1.00, don de monsieur le docteur Bertrand, de Lévis, choisi par Mlle Germaine Létourneau.

9e prix — Boîte de cigars, don de monsieur Louis-Philippe Sirois, de Lauzon, choisie par monsieur Jean-Paul Lemieux.

10e prix — Un stylographe, don de monsieur Jacques Bégin, élève du Collège, choisi par Mlle Marceau.

11e prix — Boîte de cigars, don de monsieur Rémi Lavallée, de Lévis, choisie par monsieur Casey.

12e prix — Passe de la Levis Tramway, choisie par Mlle Gabrielle Casey.

13e prix — $0.50, don du docteur Bertrand, de Lévis, choisi par Mlle Jeannette Marotte.

14e prix — Cravatte, don de monsieur Gérard Picard, élève, choisie par monsieur Jean-Paul Bourget.

15e prix — Couteau de chasse, don de monsieur R. Brière, de L'Evénement, choisi par monsieur Lagueux.

16e prix — Nécessaire de manicure, don de monsieur Ovide Carpentier, de Lauzon, choisi par Mlle Lucille Roy.

17e prix — Théière, don de monsieur Lévis Bouchard, choisie par Mlle Estelle Gagné.

18e prix — Boîte de cigars, don de monsieur Rémi Lavallée, choisie par monsieur Ernest Poisson.

19e prix — $0.50, don de monsieur le docteur Bertrand, choisi par M. Hearn.

20e prix — Panier de fantaisie, don de madame Louis Labadie, de Bienville, choisi par Mlle Yolande Bélanger.

21e prix — Boîte à souvenirs, don d'un ami, choisie par Mlle Bélanger.

22e prix — Un crayon stylographe, don de monsieur Robert De Billy, choisi par madame Gagnon, de Lévis.

23e prix — Volume, don de monsieur Jos. Dorval, choisi par Mlle

(Suite à la page 5)

Rhumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs



L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

ANTALGINE

Les Capsules Antalgine maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Faciles à prendre—plus solubles que les tablettes.

En vente partout
25c





A la fin du voyage un trésor vous attend - et le voyage ne coûte rien!

Une mise de 25c ou $1.00 chaque semaine est requise, pendant 50 semaines— et alors le montant complet est à votre disposition— Retirez-le ! Laissez-le grossir par les intérêts composés ! Il vous appartient en entier !

MAIS IL Y A PLUS—

Ces mises vous permettent d'être de ceux qui participeront au tirage au sort pour les prix offerts pour encourager cette précieuse habitude de l'Epargne régulière.

Ainsi peut-être verrez-vous votre épargne augmentée, — doublée— grâce au prix que chacun de nos "chercheurs d'or" peut avoir la chance de gagner.

Pour information au sujet des concours, s'adresser à n'importe lequel de nos bureaux.

La Caisse d'Economie
de Notre-Dame de Québec

RUE WOLFE, No 16, logement, 3e étage, chauffé, eau chaude, réparé à neuf, 7 pièces, plus chambre de bain. S'adresser EDMOND LAMONTAGNE, tél. : 791.

A LOUER : beaux logements de 6 appartements, plus chambre de bain, situés aux Nos 91-93, rue Commerciale, Lévis, à deux minutes de la Traverse. Planchers de bois dur. S'adresser à M. P.-E. TURCOTTE, 2, rue Lacroix, Lévis, tél. : 326-J.

EXCURSION À PRIX RÉDUIT

$8.50 de QUEBEC à MANCHESTER, N. H.

pour le congrès annuel des raquetteurs

$10.00 jusqu'à BOSTON

Dép. VENDREDI 26 JANVIER

Dp. QUEBEC (Gare du Palais)
3.15 p.m. [7.30 p.m. Train spécial des raquetteurs] 11.45 p.m.
Dp. Gare Bonaventure pour MANCHESTER
*9.00 a.m. 8.20 p.m. [11.00 p.m. Train spécial des raquetteurs]
Dp. Gare Bonaventure pour BOSTON
*9 a.m. *9.30 a.m. 8.20 p.m. 9.30 p.m.
* Samedi.

RETOUR JUSQU'À MAR. 30 JAN.
par les trains réguliers au départ de Manchester et Boston et par le train spécial qui quittera Manchester à 8 p.m., dim. le 28 jan.

Billets valides en voitures de première seulement.
Pour tout renseignement consultez votre agent local. M-4F-Q

CANADIEN NATIONAL

PATRICE PLANTE
Représentant de L'EVENEMENT
2½ rue St-Laurent
Téléphone 141
Lévis

AU RADIO

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—J.-R. Croteau
12.15 p.m.—Musique de danse.
12.50 p.m.—France Film.
12.45 p.m.—Falardeau & Boutet
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Variétés.
2.00 p.m.—L'Heure.
6.30 p.m.—Musique du souper.
6.45 p.m.—Théâtre.
7.00 p.m.—Programme varié.
7.30 p.m.—L'Heure.
8.00 p.m.—Le Théâtre chez soi.
8.30 p.m.—Orchestre.
9.00 p.m.—Le Ténor Inconnu.
9.30 p.m.—Programme spécial.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—M. Madden Ltée.
11.30 a.m.— Récital d'orgue du Théâtre Capitol.
12.30 p.m.—L.-P. Thibault.
1.007 p.m.—Variétés de John Millen & Son.
6.15 p.m.—Les Musiciens du Café Pierrot.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.

COMMISSION DE LA RADIO

6.30 p.m.—Nouvelles —en français —et résumé des programmes de la soirée.
6.38 p.m.—Orchestre avec soliste, sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
7.00 p.m.— Orgue de l'auditorium Eaton.
7.30 p.m.—Quatuor à cordes de Toronto.
8.00 p.m.—"Under Eastern Skies", Sketch sous la direction d'Herbert Turner.
8.25 p.m.—"Musique, babillage et chant."
9.00 p.m.—Heure de la Gaieté et de la Romance.
10.00 p.m.— Les Vagabonds du Piano et la Voix Nuancée.
10.30 p.m.—Nouvelles et pronostics de la température—en anglais.
10.38 p.m.—"Moonlight on the Pacific", sous la direction de Jack Dale.
11.00 p.m.—Orchestre et solistes sous la direction d'Al Preston.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.30 p.m.—La Belle Dow.
6.45 p.m.—Cotes de Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Musique de chambre.
7.45 p.m.—Nouvelles.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies.
8.30 p.m.—The Story of Transportation.
9.00 p.m.—Gaieté de Romance.
10.00 p.m.—Contented Hour.
10.30 p.m.—"K-7".
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Prince Poète.
12.00.—Silence.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, lundi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

FRANCES ALDA

A 7 heures 45 ce soir, lundi, Frances Alda, soprano, sera entendue au poste WJZ dans un récital de 15 minutes.

CYRENA VAN GORDON

A 8 heures 30 ce soir, lundi, Cyrena Van Gordon, mezzo-contralto, et Walter Golde, pianiste, seront entendus dans le prgramme ci-dessous :

Nuit resplendissante, Aria de "Cinq Mars" . . . . . .Gounod
Luxembourg Gardens . . . . . .
Le Nil . . . . . .Leroux
Sans un chant . . . . . .

RICHARD CROOKS

A 8 heures 30 ce soir, lundi, Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera, sera entendu au poste WEAF dans le programme "Voice of Firestone", dont voici le détail :

Ave Maria
Someone Will Make You Smile
Lindy Lou
Ridi Pagliacci
Richard Crooks

LES "MELODY MOMENTS"

A 9 heures 30 ce soir, lundi, Oliver Smith, ténor, et l'orchestre de Josef Pasternack seront entendus au poste dans le programme ci-dessous :

Marche triomphale, de "Sigurd et Josalfar" . . . . . Orchestre . . . . . .Grieg
Berceuse de "Jocelyn" . . . Godard
Oliver Smith

Lucien Schmidt, violoncelliste
Sélections de "Rêve de Valse" . .Strauss
Le Rêve, de "Manon" . . . . .Massenet
Oliver Smith . . . . .Kreisler
Tambourin Chino's . . . . . Orchestre
Extraits de "No No Nanette" :
I Want to be Happy
Tea For Two
As Long As I'm With You
Dance of the Wooden Shoes
Watching My Dreams Roll By
Orchestre et Oliver Smith

MARCEL RODRIGO

A 10 heures ce soir, lundi, Marcel Rodrigo, baryton espagnol, et l'orchestre de Joseph Littau seront entendus au poste WJZ dans un programme varié.

HENRI DEERING

A 10 heures 30 ce soir, lundi, Henri Deering, pianiste de concert, sera entendu au poste WJZ dans un récital de pièces choisies.

JOHN FOGARTY

A 11 heures ce soir, lundi, John Fogarty, ténor, sera entendu au poste WEAF dans un récital de pièces choisies.

Le Programme Nouveau de la "Belle Dow"

"Chansons que vous aimez"



ANGLAIS
CFCF, Montréal
6.30—6.45

FRANCAIS
CKAC, Montréal
CHRC, Québec
7.15—7.30

Chaque soir, samedi et dimanche exceptés.

Chaque famille devrait en avoir

dit-il des Pilules Dodd pour le Rein



"Je suis âgé de 73 ans et j'ai souffert de courbature un certain temps," écrit M. John McMillan, Gordondale, Alberta. "Ayant décidé d'essayer les Pilules Dodd, j'en ai eu six boîtes et j'ai constaté qu'elles me faisaient beaucoup de bien. Je crois qu'il devrait y en avoir dans chaque famille; elles sont si faciles à prendre." 66F

Pilules Dodd pour le Rein

98 Femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.



Bien portante . . . Toujours heureuse

PALE ET FAIBLE, avant d'avoir pris le Composé de Lydia E. Pinkham.

"J'étais pâle et faible," dit Mme Louis Fortin, 361 Blvd du Hâvre, Valleyfield, P.Q. "Je pouvais à peine faire mon ouvrage, avant de commencer à prendre votre remède. J'en suis à ma quatrième bouteille. Je me sens très bien portante et toujours heureuse, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Prenez ce remède pour vos douleurs périodiques, avant et après la naissance de l'enfant, à l'âge critique, et chaque fois que vous êtes nerveuse et épuisée.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

Employé depuis 60 ans, par les Femmes

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 67

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.



"Ecoutez !" dit Barbenoire à Worley, pendant que celui-ci se tenait debout devant lui. "Je vais vous faire une faveur. Je vous laisserai partir avec toutes vos servantes et tous vos gentils petits pirates pour la moitié de votre trésor. Refusez et je coule votre vaisseau !"

Le capitaine Worley qui discutait avec Barbenoire depuis près d'une heure pour dissuader le terrible pirate d'attaquer son navire et lui prendre son trésor, commença de nouveau. "Mais pourquoi —" Barbenoire montra le sablier du doigt. Le sable achevait de s'écouler.

Barbenoire ouvrit la porte de sa cabine, leva la main à sa bouche, pour crier l'ordre d'ouvrir le feu sur l'Aigle. La partie supérieure du sablier était vide! Comme les derniers grains achevaient de s'écouler, Worley bondit sur ses pieds et cria : "J'accepte !"

Barbenoire éclata de son rire démoniaque. "Bon petit garçon !" dit-il. "La moitié de votre trésor est à moi. Et cela tout simplement parce que vous n'êtes pas assez bon marin pour accepter le combat que je vous offrais ! Vous allez écrire un mot à votre premier officier. Vous resterez ici jusqu'à complète livraison de ma part du trésor."

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'Enlèvement du Milliardaire

— Par —

PIERRE LAVAUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 7

—La difficulté principale, dit l'aîné des fils Sackfiller, me semble devoir être d'arranger tout cela sans que l'opinion publique, ni surtout la police, puisse avoir vent de la mystification que constitue ce drame apparent . . .

—C'est aussi mon avis, dit Eric, soucieux. Ces deux grands brasseurs d'affaires, tout à leur haine commerciale, se sont engagés dans une aventure qui pourrait tourner bien mal pour l'un et pour l'autre !

—C'est d'ailleurs cette situation délicate qu'il nous va falloir exploiter habilement, fit Harold : et c'est là que je compte voir se déployer tout votre talent, mon bien cher ami, poursuivit-il en souriant.

—J'avoue, dit le reporter, qu'indépendamment du souci que j'ai de vous rendre personnellement service, mon cher Harold cette affaire m'intéresse vivement par le côté pittoresque de la situation. Et, si je réussis, vous n'aurez pas à me remercier : outre le plaisir d'avoir résolu une série de difficultés peu banales, je verrai mon nom prendre à l'Universal Dispatch une importance nouvelle !

—Mon brave ami, dit en riant Harold, n'essayez pas de me persuader que je ne vous devrai aucune gratitude quand vous aurez mené tout cela à bien, — car vous réussirez, je n'en doute pas un seul instant. — Vous êtes un chic type, Eric, et soyez certain que je ne l'oublierai pas.

Les deux hommes décidèrent de se rendre ensemble, et sur-le-champ, au bureau de Dick Crossy, afin d'aviser avec lui sur ce qu'il y avait lieu de faire.

Mais Crossy, de son côté, n'était point resté inactif. Voyons un peu comment il avait utilisé l'heure que lui avait laissée Harold.

VIII

DEUX HOMMES QUI SE COMPRENNENT

Lorsqu'Harold Sackfiller eût quitté son bureau, Dick Crossy se parla tout haut à lui même, comme pour mieux préciser la ligne de conduite qu'il devait suivre.

—Il faut réduire ces misérables, criait-il en gesticulant, comme s'il eût interpellé un invisible interlocuteur. Je dois en avoir raison, et rapidement. Si je ne frappe pas un grand coup, et sans délai, à quoi pouvons-nous nous attendre, de la part de semblables canailles ?

Il sonna, un huissier entra.

— Faites venir ici M. Brown, ordonna-t-il impérativement.

Il s'assit, reprit un calme apparent, et ce fut d'une voix égale quoique brève qu'il s'expliqua avec le jeune secrétaire.

—J'ai a preuve, vous entendez, **la preuve**, Brown, que le "Standard Soap Trust", est l'auteur de l'enlèvement de notre cher et vaillant Président, fariboles que tout cela ! D'ailleurs, pourquoi attendre si longtemps avant d'en informer la police et la presse? Vous ne dites rien! Répondez donc sapristi!...

Brown se garda de répliquer que son chef ne lui en laissait guère le loisir. Il acquiesça simplement et humblement.

— C'est que je suis entièrement de votre avis, monsieur Crossy, entièrement.

— Bien fit Crossy radouci. Alors je compte sur vous pour me brosser vigoureusement ce petit tableau en montrant, comme il sied, à ces vils personnages, que nous ne sommes pas leurs dupes! Que les journaux nous passent cela dans leurs colonnes, dès la prochaine édition, n'est-ce pas Brown?

"Ah! attendez, un instant, ajouta-t-il, comme le secrétaire faisait un mouvement pour se retirer:

"Passez au bureau de la Police pour indiquer nos craintes au sujet de la cupalbilité probable du "Standard."

— Bien, monsieur, répondit le petit homme de son habituel ton courtois et réservé.

Comme il quittait le bureau de Dick Crossy, l'huissier vint dire:

— M. Sackfiller...

Crossy bondit en criant:

— M. Sackfiller?

— M. Harold, veux-je dire, rectifia l'huissier en maudissant son inadvertance.

— Vous ne pouvez donc pas faire attention à ce que vous dites, Fiaston, s'exclama durement Crossy.

— Excusez-moi, monsieur, fit l'homme, je voulais dire que M. Harold vient de téléphoner pour savoir si vous êtes toujours à votre bureau.

— C'est bon, c'est bon grommela l'irascible Crossy, en congédiant de la main l'huissier qui partit penaud de son impair.

— Ce diable d'homme a failli me faire mourir de saisissément, murmura Dick Crossy dès qu'il fut seul. A-t-on idée de faire de semblables peurs aux gens?

Quelques minutes étaient à peine écoulées que l'huissier vint craintivement annoncer "M. Harold".

Il fut surpris de voir un bon sourire malicieux errer sur les lèvres du redouté chef de service lorsqu'il l'entendit prononcer ce nom.

— Allons, pensa-t-il, sa mauvaise humeur ne durera pas aupourd'hui. C'est que, lorsqu'il est "Crossy" tout le jour, vraiment, il y a de quoi déguerpir.

Dick Crossy eût un mouvement d'inquiétude quand il vit qu'Harold n'était pas seul, et c'est avec un regard inquisiteur qu'il accueillit les deux hommes.

— Mon ami? interrogea Dick Crossy en examinant attentivement et avec méfiance le jeune journaliste.

— Oui, mon ami, mon fidèle et sûr ami, comme vous êtes celui de mon père, mon cher Crossy, et j'ajoute: il sait tout.

Une vive contrariété, qu'il n'essaya pas de dissimuler, envahit aussitôt le visage mobile du vieil homme.

— Soyez tranquille, Crossy, j'ai dit un ami **sûr**, et je sais comme vous la valeur des mots.

— Bon, dit Crossy, prenant subitement son parti de la chose: mais je ne vois pas quelle nécessité il y avait à mettre un tiers dans la confidence, et vous allez me faire regretter de vous l'avoir faite, Harold, sans vous avoir, au préalable, demandé votre parole de la garder pour vous.

— Soyez sans crainte, mon cher ami, répéta Harold: Carter est pour moi le dévouement même, et je vous l'amène pour que vous lui révéliez ce que vous avez tenu à me cacher: le lieu de la retraite de mon père.

— N'y comptez pas, non, n'y comptez pas, non, répétait-il nerveusement et vous êtes des enfants, si vous avez pu penser un seul instant que je vous dirais où se trouve Mr. Sackfiller !!!

"Ils sont absurdes, absurdes ! criait-il en haussant les épaules plusieurs fois de suite en regardant l'un après l'autre les deux jeunes gens:

Subitement Harold se leva:

— Je vais faire un tour dans l'usine et je vous reprends dans un quart d'heure, Eric, fit le jeune Sackfiller en gagnant rapidement la porte.

Il était sorti avant que Dick Crossy eût eu le temps de protester.

. . . . . .

Que s'était-il passé entre le journaliste et le chef de Publicité de la "Candy Soap Co"? Nul n'eût pu le savoir

Toujours est-il que lorsque Harold pénétra de nouveau dans le cabinet de Dick Crossy, il le trouva, devisant en camarade avec Eric Carter dont l'attitude cordiale et joyeuse indiquait clairement que la première partie de sa tâche difficile lui paraissait heureusement remplie.

Eric serra vigoureusement la main de Crossy et s'éloigna en compagnie d'Harold, vous ne saurez rien, fit en riant le reporter. J'ai promis, je tiendrai.

— Soit, fit Harold quelque peu dépité, mais je ne pensais pas que vous puissiez garder une telle réserve envers moi.

—Ne vous vexez pas, mieux camarade, protesta Eric. C'est une réserve toute momentanée. Je vous promets de la rompre aussitôt que cela me sera possible.

— Je n'insiste pas, se résigna Harold. Je vous fais entièrement confiance, vous le savez bien. Où dois-je vous déposer?

— A l'**Universal**, fit Eric Carter. Nous y attendrons, si vous le voulez bien, le retour de ma fiancée qui doit venir me rendre compte de sa mission. A moins, questionna-t-il sournoisement, que cela ne vous intéresse pas?

En riant, sans répondre, Harold haussa les épaules et continua sa route vers le building de l'**Universal Dispatch.**

IX

UN MESSAGE OPPORTUN

Un peu émue du rôle délicat dont son fiancé lui avait demandé de se charger, Mlle Denise Servières se fit annoncer chez Miss Edna Fulpurse.

En attendant, assise dans l'élégant petit salon gris où la femme de chambre irlandaise l'avait introduite, Denise songeait à son étrange destinée.

Son enfance avait été particulièrement heureuse. Ses parents s'adoraient: ils n'étaient pas sans fortune; ils avaient trois beaux enfants: Stéphane, l'aîné, Denise et une délicate petite soeur du nom de Marie, qui était l'adoration de toute la famille.

M. Servières, ingénieur, grand chercheur, n'avait qu'un défaut: il ne savait pas compter. Heureusement sa jeune femme mettait son gracieux "veto" aux dépenses inconsidérées qu'il était toujours tenté de faire pour son laboratoire. C'était relativement facile de l'arrêter car il aimait passionnément sa femme et n'engageait jamais une dépense sans lui en soumettre l'idée.

Hélas! une grave épidémie de grippe avait dans la même semaine emporté la douce petite Marie et la maman dont tous avaient tant besoin!

A dater de cette époque, les catastrophes financières se succédèrent. Le malheureux ingénieur finit par réaliser le peu qui lui restait et partit au Canada où on lui offrait une situation avantageuse.

Il tint à emmener avec lui ses deux enfants. Stéphane avait déjà dix-huit ans et se destinait au commerce; Denise avait quatorze ans et se fit la petite maman de ces deux hommes qui ne voyaient plus que par ses yeux.

Dépaysé, malheureux malgré l'amour dont l'entouraient ses deux enfants, le pauvre M. Servières ne vécut que cinq années à Québec. Un dimanche de congé, Stéphane trouva sa soeur éplorée:

— Papa est très mal, fit-elle. Le docteur prétend qu'il n'y a plus d'espoir.

Le soir même, les deux jeunes gens étaient orphelins.

Le directeur des usines où M. Servières avait son emploi, prit adroitement et généreusement en mains la question des affaires d'intérêts des petits Servières. Stéphane, qui avait maintenant vingt-trois ans, fut nommé tuteur de sa soeur et n'eût qu'à se louer des conseils de M. Pellerin.

Mme Pellerin voulut que Denise demeurât sous leur toit jusqu'à ce qu'elle pût trouver la situation qu'elle désirait se créer comme institutrice de jeunes enfants. Avec les enfants de la famille Pellerin, Denise passa deux mois presque supportables, car tous s'ingéniaient à lui faire oublier, le plus possible, l'affreux malheur, et le douloureux isolement où elle allait se trouver désormais.

(A suivre)

30-32 rue de la Fabrique
Administration
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Nombreux sont les marchands qui se servent de nos colonnes régulièrement et avec succès depuis plusieurs années pour y annoncer leurs spéciaux. En serait-il autrement pour vous?

67ième ANNEE No 200 — QUEBEC, LUNDI 22 JANVIER 1934 — DEUX SOUS LE NUMERO

M. Taschereau est revenu d'Ottawa

Le Premier Ministre refuse de parler de la conférence en expliquant que c'est à la Chambre qu'il doit faire une déclaration sur les délibérations qui se sont terminées vendredi à Ottawa et qui réunissaient les délégués des provinces.

AVEC M. PERRAULT

L'hon. M. L.-A. Taschereau Premier Ministre de la province de Québec, est revenu samedi d'Ottawa où il a assisté avec son collègue l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault à la conférence interprovinciale, présidée par le très hon. M. R.-B. Bennett, et à laquelle notre district était aussi représenté par l'hon. M. Maurice Dupré.

La conférence s'est terminée vendredi, à la fin de l'après-midi. Les honorables MM. Taschereau et Perrault ont pris le premier train pour Montréal, où ils sont arrivés dans la soirée. Samedi, le Premier Ministre était à son bureau à 9 heures du matin et le ministre de la Voirie était rendu chez lui à Arthabaska.

L'hon. M. Taschereau a passé toute la matinée de samedi à recevoir des visiteurs, à répondre à des lettres et à conférer avec ses officiers. Il a bien voulu accorder une minute à L'Evénement.

—"Je veux féliciter votre journal", nous a dit le Premier Ministre en nous recevant, "pour son intéressante revue financière et commerciale de 1933 que nous avons reçue ce matin. Il y a dans tous les articles une note d'optimisme qui augmentera la confiance que nous devons avoir en l'avenir.

—"Et la conférence?

—"La conférence a fait du bon travail", répondit l'hon. M. Taschereau, "et devrait avoir des résultats. Nous y avons discuté un grand nombre de questions très importantes.

—"Pouvez-vous nous en donner une idée?"

Le Premier Ministre nous déclara alors:

—"Non, je ne peux pas vous en donner une idée. Et voici pourquoi. La Législature est en session et la Chambre **nous** a accordé quelques jours de congé pour que nous allions à Ottawa représenter la province à cette conférence. C'est donc à la Chambre que je dois rendre compte de nos délibérations. Je suis désolé de ne pouvoir vous en dire plus long. Vous comprenez que je manquerais d'égards à mes collègues de l'Assemblée Législative si je communiquais aux journaux une déclaration qui doit leur être faite à eux."

Et l'hon. M. Taschereau, après nous avoir reconduit à sa porte, se remit au travail.

M. Ivan-E. Vallée, I.C., sous-ministre des Travaux Publics et directeur du chômage, et M. Michel Guimont, I.C., sous-directeur du chômage, qui ont accompagné les honorables MM. Taschereau et Perrault à Ottawa, étaient de retour à Québec samedi avec le Premier Ministre.

UNE ASSEMBLEE DES VOYAGEURS

La Société Mutuelle des Voyageurs de Commerce de Québec a eu une importante réunion samedi soir dernier.

LES RAPPORTS

Une assemblée des membres de la Société Mutuelle des Voyageurs de Commerce a eu lieu, samedi soir, sous la présidence de M. J.-G.-A. Latulippe. Les membres se sont réunis aux salles du Cercle des Voyageurs de Commerce, rue St-Jean. Les officiers ont soumis leurs rapports, lesquels sont des plus satisfaisants. La caisse des dépôts a quelque peu augmenté tandis que celle de la réserve a pu être maintenue et que l'on n'a pas touché à celle réservée à l'administration. A l'aide de la caisse des secours, nombre de membres ont pu être aidés au cours de la dernière année, cependant que les argents de la caisse mortuaire ont été utilisés axev bénéfice.

Différentes questions ont été étudiées au cours de cette assemblée, à l'issue de laquelle on a fait l'élection d'un nouveau bureau de direction. M. J.-G.-A. Latulippe a été réélu pour un nouveau terme comme président. Les autres officiers élus ont été MM. A.-A. Almeras, vice-président ; P.-E. Larocque, président du Cercle des Voyageurs, J.-T. St-Pierre, H. St-Hilaire, J.-P. Bellavance, Alex. Moffet, A. Beauchemin, G.-L. Drolet, directeurs. M Adolphe Marceau a été élu secrétaire-trésorier et MM. Eugène Bédard et A. Godin, auditeurs.

M. l'abbé J.-F. Bigaouette, de retour d'un voyage à Paris, est l'hôte de Mgr J.-H. Bouffard, P. D., curé de St-Malo, à son presbytère.

MORT DE M. AD. TRUDEL, ARCHITECTE

M. Trudel, architecte bien connu de Québec, est décédé samedi.

AGE DE 56 ANS

Ancien élève du Séminaire.— Membre de l'Institut Royal des Architectes.

OBSEQUES DEMAIN

M. Adalbert Trudel, architecte bien connu, est décédé samedi matin à l'Hôpital du Saint-Sacrement, à l'âge de 56 ans. M. Trudel a succombé à une maladie de quelques jours seulement. Mercredi, il était comme d'habitude, à son bureau de l'édifice Cimon, lorsqu'il fut frappé par une attaque de paralysie. Il se fit conduire chez lui au Château d'Eau. Mais, constatant la gravité de son cas, son médecin décida de le faire transporter sans retard à l'Hôpital du Saint-Sacrement. M. Trudel y expirait de bonne heure samedi matin.

M. Adalbert Trudel était bien connu dans notre ville comme architecte. C'est lui qui devait surveiller pour une compagnie d'assurances l'exécution des travaux au nouveau Collège des Jésuites. On lui doit le premier entrepôt frigorifique construit à Québec. Il avait été à l'emploi de la ville de 1915 à 1925.

Le défunt était un ancien élève du Séminaire de Québec, classe de Réthorique de 1898-99. Il fit ses études d'architecte au bureau de M. Joseph-P. Ouellet et commença à pratiquer à son compte en 1903. M. Trudel était membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de l'Institut royal des Architectes du Canada.

M. Adalbert Trudel avait épousé mademoiselle Maria Brousseau qui lui survit ainsi que deux fils : MM. Adalbert Trudel, de la rédaction du "Petit-Journal", de Montréal, et Marcel Trudel, et une fille, mademoiselle Rollande Trudelle. Il laisse également dans le deuil son père et sa mère, M. et madame Ignace Trudel, de Saint-Georges de Beauce ; une soeur, mademoiselle Albertine Trudel, de Québec ; un beau-frère, M. Jules Brousseau ; deux belles-soeurs, madame Jules Brousseau et madame Malvina Painchaud, ainsi que plusieurs oncles et tantes, des neveux et des nièces.

La dépouille mortelle de M. Trudel repose en chapelle ardente à l'Hôpital du Saint-Sacrement. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église de Stadacona et l'inhumation se fera au cimetière de Saint-Sauveur.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Banquet à l'hon. M. Maurice Dupré

Le Solliciteur Général du Canada est l'hôte d'honneur du Cercle Conservateur de Québec samedi midi, au Château Frontenac. — L'hon. M. Dupré prêche l'optimisme aux amis de la cause conservatrice et défend la politique générale du T. H. M. Bennett. — "Nous assistons", dit-il, "à une renaissance économique et nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec un optimisme raisonné: 1934 sera pour notre chef l'année justificatrice". — Un délicat hommage à la mémoire de feu le Dr A. Rousseau. — M. Frédéric Dorion préside et M. Ross Drouin remercie le conférencier.

UNE NOMBREUSE ASSISTANCE

Hôte d'honneur du Cercle conservateur de Québec, samedi au Château Frontenac, l'honorable M. Maurice Dupré a prêché l'optimisme aux amis de la cause conservatrice. Le solliciteur général a défendu énergiquement la politique générale du très honorable R. B. Bennett mais il s'est surtout appliqué à démontrer que les accords intervenus à Ottawa lors de la Conférence Impériale de 1932, ont été grandement profitables au Canada. Il a cité plusieurs chiffres à cette fin et déclaré que nous assistons à une renaissance économique. "Je n'affirmerai pas", a-t-il dit, "que nous sommes à un tournant — car s'il y avait eu un véritable tournant chaque fois que ce mot a été employé nous serions passablement étourdis — mais nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec un optimisme raisonné. Le pire est derrière nous". Le solliciteur général a déclaré notamment que le nombre des chômeurs qui avait atteint 800,000 est réduit de 176,000 au début de 1934.

L'honorable M. Dupré n'a pas dit quand auront lieu les élections fédérales mais il a affirmé que 1934 serait pour R. B. Bennett l'année justificatrice et il a ajouté : "Dans Québec, lors de l'appel au peuple, pour la première fois depuis 1917, grâce à la redistribution des comtés, nous allons pouvoir lutter à armes égales avec nos adversaires. C'est tout ce que nous voulons. Nous nous chargeons du reste". Le solliciteur général prédit une nouvelle victoire conservatrice en Ontario pour 1934. Au début de ses remarques il avait rendu un hommage délicat et ému à la mémoire du regretté docteur Rousseau.

Ce déjeuner du Cercle conservateur en l'honneur de l'honorable M. Dupré groupait une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait plusieurs personnalités du parti conservateur dans notre district.

M. Frédéric Dorion, avocat, présidait et c'est M. Ross Drouin, avocat, qui adressa les remerciements au solliciteur général.

M. Frédéric Dorion, le président, avait à sa droite, l'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur général, et à sa gauche, l'honorable sénateur Thomas Chapais, C. L. Etaient aussi présents à la table d'honneur: les honorables sénateurs D.-O. L'Espérance et Lucien Moraud, le Dr Emile Fortin, M.P., et madame Fortin, M. H.-Edmond Dupré, mademoiselle Jeanne Dupré, M. Charles Frémont, C.R., et madame Frémont, madame Théo. Paquet, le lt-colonel et madame J.-S. O'Meara, M. Elzéar Baillargeon, C.R., ex-Bâtonnier Général, M. et madame J.-S. Royer, M. Charles Dorion, M. P., et madame Dorion, le Dr Léo Duguay, M. P., et madame Duguay, M. Pierre Bertrand, M.P.P., et madame Bertrand, M. et madame Harry Quart, M. Ludger Bastien, M. Alleyn Taschereau, C.R., le Dr et madame Joseph Leblond, M. et madame Robert Côté, M. et madame Bona Arsenault M. Joseph Asselin, M. Rodolphe Deblois, C.R., échevin, M. Hervé Baribeau, M. Jules Landry, secrétaire de l'honorable M. Dupré, M. Marie-Louis Beaulieu, M. Robert Beaudoin, E.E.D., M. Rodolphe Mathieux, E.E.M., MM. Onésime Gagnon, Armand LaVergne et le notaire Larue s'étaient excusés de ne pouvoir être présents.

Après le dessert M. Frédéric Dorion prit la parole. Le président signala en termes délicats que le Cercle conservateur avait l'honneur de recevoir l'honorable M. Dupré. Il poursuivit : "Il y aura bientôt quatre ans que le parti conservateur est à la tête du pays. C'est donc dire que l'appel au peuple ne saurait beaucoup tarder. Nous avons donc le devoir d'assurer nos chefs qu'ils ont toute notre confiance et notre admiration". Le président du Cercle conservateur vanta plus loin les nominations faites par le solliciteur général et félicita particulièrement l'honorable M. Lucien Moraud. L'orateur fit, en terminant l'éloge de l'honorable M. Dupré qui dit-il, à Londres comme au Canada a conquis l'estime et l'admiration de notre population.

L'assistance fit une ovation pro-

(Suite à la page 8)

LA DEFENSE A LA PAROLE AUJOURD'HUI

Une nouvelle étape du procès Graveline-Lévesque. — 2 témoins samedi.

POUR LA COURONNE

Entrée de 82,871 gallons de liqueurs, d'après le sergent Zannet.

L'AN DERNIER

La Couronne a terminé sa preuve, samedi après-midi, au procès d'Antonio Graveline et Alfred Lévesque. Une question se pose maintenant : quelle défense feront les accusés ? Soumettront-ils une preuve ? Il est bien certain que MM. Antoine Rivard et Oscar Gagnon vont attaquer la crédibilité des témoins de la poursuite, ceux du moins qui ont été les complices des défendeurs. D'aucuns prétendent qu'ils ne feront pas de preuve ; d'autres soutiennent le contraire et vont jusqu'à affirmer que ce sera une preuve très intéressante. D'une manière ou d'une autre, nous serons fixés ce matin.

La Couronne a entendu, samedi, ses deux derniers témoins ; le sergent Zannet, de la police montée, et M. L.-N. Paradis, chimiste, d'Ottawa. Le sergent Zannet a passé l'avant-midi dans la boîte. M. Valmore Bienvenue lui a posé quelques questions, mais la défense l'a longuement transquestionné sur les chiffres qui apparaissaient dans les livres produits comme exhibits.

Par M. Bienvenue :

—"Avez-vous fait un calcul, d'après les documents, des quantités de boisson que les accusés ont fait entrer au Canada en 1933 ?

—"Oui."

M. Gagnon. — "Je m'objecte à cette preuve. Les prévenus sont accusés de conspiration, et peu importe la quantité. La Couronne n'a rien de plus à prouver que la conspiration.

M. Bienvenue. — "C'est tout de même un élément de l'offense.

Le juge. — "En effet, la Couronne doit compléter sa preuve."

—"De mai à octobre 1933, quelle quantité ?

—"82,871 gallons.

—"Et combien d'alcool dans cela ?

—"79,280 gallons."

M. Gagnon. — "Le témoin se base sur les exhibits. Or, ces exhibits parlent par eux-mêmes. La Couronne doit faire la meilleure preuve. D'ailleurs, les livres de Lévesque ne prouvent rien contre Graveline.

Le juge. — "Vous n'aurez qu'à transquestionner le témoin".

M. Rivard transquestionna alors le témoin sur ses chiffres... jusqu'à l'ajournement.

Dans l'après-midi, M. Paradis fut appelé à produire son analyse des boissons saisies. Il déclara que ces liqueurs comportent un centième d'alcool de plus que celles que vend la Commission.

La Cour s'ajourne ensuite à ce matin.

Candidature de M. O. Drouin à la Mairie

M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à la Législature, annonce officiellement qu'il briguera les suffrages contre M. Lavigueur au mois de février. — Assemblée tenue hier après-midi à la salle Saint-Cyr, à Saint-Roch.

LES ORATEURS

M. Oscar Drouin, C.R., M.P., député de Québec-Est à la Législature, a posé officiellement sa candidature à la mairie au cours d'une assemblée tenue hier après-midi à la salle St-Cyr. M. Drouin a annoncé que s'il était élu à la mairie, le 19 février prochain, il tenterait aussitôt de résoudre la question de l'électricité, d'établir un système de retour à la terre, d'améliorer notre système d'aqueduc, de faire enquête sur ce qu'il appelle le "scandale du réservoir", de protéger la propriété foncière et finalement de choisir un comité consultatif composé des anciens maires et des présidents des différentes sociétés de la ville, lequel comité serait chargé de faire des suggestions au maire et aux membres du conseil. Cette dernière partie du programme de M. Drouin a particulièrement été bien accueillie de la foule.

Le premier adversaire de Son Honneur le maire Lavigueur dans la présente lutte municipale a déclaré que s'étant fait parrain des différents bills présentés à la Législature en faveur de la municipalisation de l'électricité dans la ville de Québec, il désirait poursuivre l'oeuvre qu'il a commencée. "J'ai été poussé dans la lutte par la force des circonstances", a-t-il dit. "Je désire prendre ma part des responsabilités municipales et mettre un peu de lumière sur tout ce qui s'est passé et se passe encore à l'Hôtel de Ville."

M. Drouin a accusé publiquement le maire Lavigueur d'avoir violé la charte de la ville quand il a fait adopter au comité administratif la résolution approuvant le nouveau contrat avec le Quebec Power et cela alors que deux échevins étaient absents de la séance. Il a déclaré que les contribuables auraient dû obtenir une réduction de $343,000, tel que

(Suite à la page 8)

L'HOMMAGE AU POETE CREMAZIE

Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval, approuve la campagne entreprise par M. Corriveau.

UNE LETTRE

En outre des adhésions précieuses et des deux lettres que le Comité Octave Crémazie de la Société Nationale a déjà reçues de l'honorable Premier Ministre et de Son Honneur le maire, lettres qui ont été communiquées lors de la dernière assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, un nouvel appui vient d'être reçu par le Commandeur J.-E. Corriveau, président du Comité précité, de la part de Mgr Camille Roy, P.A., Recteur de l'Université Laval, qui donne son opinion avec toute la largeur de vue qui le caractérise et qui n'a d'égale que sa haute autorité.

Pour l'avantage de nos lecteurs, voici cette lettre:

Cabinet du Recteur
Université Laval

Québec, 19 janvier 1934.

Monsieur le Commandeur
J.-E. Corriveau,
Président du Comité
Octave Crémazie,
Québec, P.Q.

Cher monsieur,

Je suis bien en retard pour répondre à votre lettre du 27 décembre arrivée avec l'avalanche des correspondances du jour de l'an. Vous voulez bien me demander ce que je pense du projet de ramener à Québec les cendres de Crémazie. Je ne puis avoir sur ce point qu'une pensée: celle d'approuver ce projet et de souhaiter qu'il se réalise.

Crémazie représente dans l'histoire des lettres canadiennes une idée et un sentiment qui lui valurent d'être proclamé par le public anonyme "poète national de notre race". C'est l'idée de la fidélité française, c'est le sentiment d'une affection vive pour la France et le Canada français qui lui inspirèrent ses plus beaux chants. A ce titre, il mérite assurément que l'on rapporte ses cendres au Canada. Et au Canada, c'est à Québec qu'il doit revenir, puisque c'est là qu'il est né et qu'il a fait son oeuvre de pionnier de la poésie canadienne-française.

Veuillez recevoir, cher Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

(Signé) CAMILLE ROY, ptre, P.A.
Recteur.

Le Comité Permanent pour la réalisation de ce magnifique projet, est maintenant composé comme suit: Président: M. le Commandeur J.-E. Corriveau; membres: Le Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, MM. Alphonse Désilets, notaire Aimé Plamondon, J.-H. Philippon, avocat, Wheeler Dupont, avocat, Hector Faber, Commandeur Georges Bellerive, Jean-Paul Lessard, avocat, Damase Potvin, Jos.-S. Blais, L.-J.-N. Blanchet, col. G.-E. Marquis, G. DeBlois, et Lucien Lortie, avocat.

La Société des Poètes Canadiens-Français, la Société des Arts, Sciences et Lettres, et les Canadiens de Naissance, sont déjà largement représentés dans ce Comité Permanent de la Société Nationale de Québec, et d'autres associations aussi importantes doivent faire connaître sous peu le nom de leur délégué respectif.

Nous en reparlerons.

REUNION AUJOURD'HUI

La Provincial Motor League en congrès à Québec.

La Fédération des Cercles d'automobilistes de la Province (la "Quebec Provincial Motor League") se réunira cet après-midi, à quatre heures, au local du Club Automobile de Québec, 2, avenue Chauveau. Il s'agira d'adopter une série de suggestions concernant la loi des véhicules-automobiles. A 7 heures, les délégués de la "Quebec Provincial Motor League" seront les invités à dîner des directeurs du Club Automobile de Québec, au Château Frontenac.

M. Lucien Borne meurt à 89 ans

M. Lucien Borne, le doyen de l'industrie de la chaussure, est décédé hier matin. — Né en France en 1844 et engagé volontaire de 1870. — Père de M. le chevalier Lucien Borne et de M. Joseph Borne. — Vifs regrets à Québec.

OBSEQUES MERCREDI

Une figure bien connue dans le monde industriel et commercial de Québec vient de disparaître dans la personne de M. Lucien Borne, doyen de l'industrie du cuir et de la chaussure au Canada. M. Borne est décédé hier matin à l'âge vénérable de 89 ans et 11 mois, après une carrière très active et très fructueuse. La mort de ce distingué citoyen jette dans un deuil cruel une famille très avantageusement connue de notre ville.

M. Lucien Borne était originaire de France. Il était né au Péage-du-Roussillon en 1844. Lors de la guerre Franco-Prussienne, en 1870, il fut engagé volontaire de la Garde nationale. Son courage et sa bravoure lui valurent alors d'être cité à l'ordre de l'armée. C'est en 1873 qu'il vint s'établir à Québec. Dès les premières années qu'il passa en notre ville il s'occupa activement du commerce de la chaussure et, avec quelques amis, fonda la maison A. Pion & Cie. En 1895, M. Borne ouvrait à son compte une nouvelle industrie. C'était la maison Lucien Borne, qui existe encore aujourd'hui et que dirige M. le chevalier Lucien Borne. Le défunt était un des pionniers de la fabrication des cuirs fins au Canada.

On peut dire que M. Borne a puissamment contribué à donner un essor considérable au commerce de la chaussure à Québec. Ses hautes connaissances et sa droiture en affaires lui assurèrent les succès dans ses entreprises et aussi elles attiraient sur lui l'attention des commerçants. Ce n'est que depuis six ans que M. Borne avait cessé de prendre une part active à son commerce. Il ne se désintéressait pas moins pour cela des affaires auxquelles il avait pris une part si active.

Malgré ses nombreuses occupations, le défunt s'intéressa toujours aux oeuvres sociales et philanthropiques. Il fut un des fondateurs de la Société Française de Bienfaisance de Québec dont il a été le président pendant plusieurs années.

M. Borne avait épousé dame Eva Jungblut, du grand Duché de Luxembourg, qui l'a précédé dans la tombe. Il laisse dans le deuil: ses filles, madame Metty Keotz (Céline), madame L.-A. Roy (Louise); ses fils, M. Joseph Borne et M. le chevalier Lucien Borne; son gendre, M. Metty Koetz, consul de Belgique et de Luxembourg; ses belles-filles, mesdames Joseph Borne et Lucien Borne.

Les funérailles de M. Borne auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Pascal.

A MM. Borne et à la famille en deuil L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

MORT DE MADAME GASPARD DION

Madame Gaspard Dion, née Joséphine Patry, est décédée à l'âge de soixante-treize ans et cinq mois.

OBSEQUES MERCREDI

La mort vient de ravir à l'affection des siens et à l'estime de toutes ses connaissances une femme de bien qui, pour avoir vécu dans l'ombre, n'en a pas moins fourni une belle et noble carrière. C'est à l'âge de 73 ans et 5 mois que Mme Gaspard Dion, née Joséphine Patry, dit adieu à la vie et à tous ceux qui l'ont aimée, après une longue maladie soufferte avec le calme et la résignation d'une grande chrétienne. Elle appartenait à cette génération de femmes fortes de l'Evangile qui n'ont qu'un but dans la vie: faire le bien et procurer le bien-être aux siens. Les pauvres et les orphelins ont toujours trouvé en elle une douce bienfaitrice et plusieurs d'entre eux ont été élevés au sacerdoce grâce à sa grande générosité.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: un fils, Jos.-Georges-R. Dion, ainsi que sa belle-fille et huit petits-enfants: Gabrille, Véronique, J.-G.-Raymond, Georgette, Françoise, Fernande, Jean-Paul et Marie-Paule.

Madame Dion a rendu le dernier soupir au sein de sa famille, munie de tous les secours de la sainte religion, le coeur rempli d'espérance et entourée de tout ce qui lui avait été cher. La mort laisse toujours dans l'âme de la tristesse et des regrets, mais il reste des consolations que verse dans les coeurs le parfum du souvenir d'une vie consacrée au devoir et à la mère impérissable qu'est l'Eglise catholique.

La défunte repose en chapelle ardente à sa résidence, "Château Bon-Air", Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église de l'Ancienne-Lorette. Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 et de là au cimetière St-Charles.

A la famille de la regrettée défunte L'Evénement offre ses plus vives sympathies.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

M. TREMBLAY, CANDIDAT



M. E.-A. Tremblay

M. E.-A Tremblay, industriel, ex-échevin, cédant aux instances de ses concitoyens, a décidé de se porter candidat aux prochaines élections municipales au siège No 1 du quartier Montcalm, qu'il a représenté pendant dix ans, c'est-à-dire de 1922 à 1932, au conseil de ville. On se rappelle que durant son séjour à l'hôtel de ville, M. Tremblay a été membre du comité administratif sous l'administration Auger, de 1928 à 1930, et sous l'administration Lavigueur, de 1930 à 1932.

FEU M. OLIVIER MOISAN

M. Moisan est décédé le 20 janvier à l'Ancienne Lorette.

Une des familles les plus en vue de l'Ancienne Lorette vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Olivier Moisan, cultivateur, décédé le 20 janvier, à l'âge de 54 ans, après une longue maladie.

Outre son épouse, née Aurélie Plamondon, le défunt laisse pour pleurer sa perte onze enfants, plusieurs frères et soeurs, son beau père, M. David Plamondon, et plusieurs oncles dont M. Gaudias Plamondon, à l'emploi de L'Evénement.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

Les cinquante ans du club Frontenac

Le club de raquetteurs Frontenac célèbre hier ses noces d'or. — Messe à l'église de Notre-Dame de Lourdes, programme sportif et banquet au Château. — Discours par M. l'abbé S. Grenon, l'hon. M. Dupré, M. Lavigueur, etc.

UN BEAU SUCCES

Le club de raquetteurs Frontenac a clôturé d'une façon brillante, hier soir, au Château Frontenac, la célébration des grandes fêtes qui ont marqué le 50e anniversaire de sa fondation. Plus de trois cents personnes, membres du club et invités, assistaient au banquet qui a été donné à cette occasion et au cours duquel l'honorable M. Maurice Dupré, Son Honneur le maire Lavigueur, M. l'abbé Salvator Grenon, d'Ottawa, aumônier général des raquetteurs, MM. Oscar Drouin, M.P.P., Pierre Bertrand, M.P.P., et plusieurs ont adressé la parole. Le dîner était sous la présidence de M. John Clark, qui présenta les orateurs et présida à la distribution des cadeaux-souvenirs décernés aux membres fondateurs du club et aux anciens présidents, qui sont : MM. Philippe Dallaire, Flavien Lortie, Jos. Paquet, L. Pelletier, J.-E. Darveau, Raoul Myrand, Maurice Turgeon et Jos. Clark.

A l'occasion de ce jubilé d'or, il est à propos de faire l'historique du club jubilaire qui a contribué, dans une large part, au développement du sport populaire de la raquette chez nous.

Le club de raquetteurs Frontenac a été établi en 1882, comme cercle dramatique. Au mois de novembre 1884, sous la présidence de L. Poulin, MM. Alfred Tanguay, E. Bertrand, Ph. Dallaire, Napoléon Moisan, A. Cousigny et Gaudiose Lenghen, fondèrent la section de la raquette sous le nom de "Frontenac", et ce fut le 21 juin 1886 qu'il obtint son incorporation.

M. Alfred Tanguay fut, pendant 14 années consécutives, président du club. En 1897, il fut remplacé par M. Ed.-H. Bertrand, pour revenir de nouveau en 1901-1902. M. F.-X. Jobin eut la charge de président pour

(Suite à la page 8)

LE PROGRAMME DU CONCERT DE DEMAIN

Mme Hélène Andreyev et M. Alan Burt chanteront des oeuvres de plusieurs auteurs. — Large part à Nicolas Medtner.

M. A. LALIBERTE

Le prochain concert du Club Musical des Dames nous permettra d'entendre madame Hélène Andreyev, soprano-dramatique, M. Alan Burt, baryton, et M. Alfred Laliberté, pianiste compositeur, dans le magnifique programme suivant :

Air de la Passion selon St. Mathieu . . . . . J. S. Bach
Plaintes d'Amfortas, de "Parsifal" . . . . . R. Wagner
En Sourdine . . . . . C. Debussy
Le manoir de Rosemonde . . . . . H. Duparc

M. Allan Burt

Mignon . . . . Nicolas Medtner
La prude . . . . Nicolas Medtner
Insomnie . . . . Nicolas Medtner
Valse . . . . Nicolas Medtner
La Nuit . . . . Nicolas Medtner

Mme Hélène Andreyev

Wanderer's Night Song . . . . . Nicolas Medtner
Dear Love . . . Nicolas Medtner
First Love . . . Nicolas Medtner
The Echo . . . . Nicolas Medtner
Gone are my Heart's Desires . . . . . Nicolas Medtner

M. Allan Burt

Après un rêve . . . Gabriel Fauré
Mandoline . . . . . C. Debussy
Romance . . . . . C. Debussy
Les feuilles mortes . . . . . A. Alexandroff
Gai lon la, Gai le rosier . . . . .
Chant du rossignol . . . . .
J'entends la chanson des filles . . .
Chansons Canadiennes arrangées par Alfred LaLiberté.

Mme Hélène Andreyev
Au piano : M. Alfred LaLiberté.

MGR Z. MAROIS

Les paroissiens et les nombreux amis de Mgr Z. Marois, P. A., V. G. hon., curé de Ste-Foy, sous traitement à l'hôpital depuis quelque temps, seront heureux d'apprendre qu'il est presque complètement rétabli. Il a pu présider lui-même hier à une élection spéciale de marguillier, rendue nécessaire par la démission de M. Napoléon Robitaille. C'est M. Omer Gingras qui a été élu. Mgr Marois sera de retour à son presbytère dimanche prochain.

M. L. FERLAND CANDIDAT



M. Louis Ferland

Un grand nombre de contribuables des différentes paroisses de Limoilou sont allés, hier, offrir la candidature à l'échevinage au siège No 1, représenté, jusqu'à l'automne dernier, par feu M. James Carmichael, à M. Louis Ferland, entrepreneur-général. On remarquait parmi les délégués : MM. J.-A. Roy, de Saint-François d'Assise, François Roger, de Saint-Esprit, François Cloutier, de Saint-Fidèle, M. Jobidon, de Saint-Pascal, E. Giasson, D. Bilodeau, M. Hayfield, Elie Carmichael, E. Ample-man, de Saint-Charles de Limoilou.

Très touché de cette marque d'estime et de confiance, M. Ferland remercia les délégués et rappela qu'à deux reprises, en l'espace de quatre ans, il s'est vu obligé de refuser la candidature. Il ajouta qu'il regrettait d'avoir à contrarier de nouveau ses amis. Ceux-ci ayant insisté pour une réponse affirmative, en déclarant que l'intérêt du quartier le commandait, M. Ferland finit par accepter et annonça aux soixante délégués qu'il serait candidat jusqu'au bout. Il commencera sa campagne immédiatement.

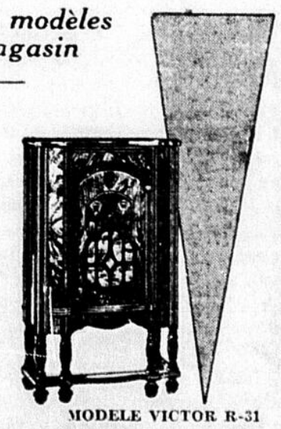
INDUSTRIE AGRANDIE

On nous annonce qu'une fabrique de meubles de cette ville songe à s'agrandir et à augmenter le volume de ses affaires. A cette fin, ses directeurs ont jeté les yeux sur l'immeuble d'une ancienne manufacture, actuellement inoccupée, pour en faire l'acquisition et y transporter leur industrie. Si cette transaction aboutit, cela voudra dire de l'ouvrage pour un bon nombre d'ouvriers. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

Ne Commettez pas d'erreur...
ARRETEZ VOTRE CHOIX SUR
UN VICTOR

Tous les modèles en magasin

COMPLET AVEC 5 LAMPES
$69.50



MODELE VICTOR R-31

Un Super-Hétérodyne perfectionné, muni de 5 lampes double efficacité d'un genre nouveau... contrôle de tonalité... régulateur visuel du volume... les émissions de la police, etc., etc.

CONDITIONS FACILES SI VOUS LE DESIREZ

320, rue ST-JOSEPH Tél. 8167
C. Robitaille
45, Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32 rue de la Fabrique, Quebec

QUEBEC, 22 JANVIER

AFFIRMATION PLUS QUE DOUTEUSE

Un groupe de journaux canadiens favorisent l'inflation. Ils croient que, en multipliant les billets de banque, on arriverait à fournir à la nation la seule chose qui semble lui manquer pour etre riche. C'est un sophisme vieux comme l'idée démocratique, laquelle est plusieurs fois millenaire. Pourtant, comme le comprennent si bien ceux qui possèdent déjà quelque bien laborieusement acquis et conservé, si on augmente le papier-monnaie sans augmenter auparavant la richesse nationale, on a recours a une operation qui avilit les économies acquises pour favoriser les speculations à venir. On se trouve à punir les laborieux, les économes, les sages, dans l'espoir d'encourager l'activite des generations nouvelles. C'est aller contre la juste récompqense promise au labeur ardu, à la sobriété, au patrimoine. C'est frustrer les uns d'une partie de leur bien légitimement gagné, sans garantie de guérir le mal dont on prétend souffrir. Parmi les arguments qu'on apporte à l'appui de cette thèse, il y a celui de la surproduction actuelle et future dont le pays canadien est capable. Pour donner plus de force à ce fait, on prétend que la nation canadienne produit déjà deux fois plus qu'elle ne saurait consommer. Les statistiques de l'office national sont là pour demontrer la fausseté de cette prétention. Depuis cinquante ans, il est rare qu'on ait detruit des produits à cause de la surproduction ou de la mévente, et, cependant, on n'a jamais vu le Canada exporter plus de 25 pour cent de sa production annuelle. Dans la plupart des cas, la proportion de nos exportations n'a pas dépassé 15 pour cent de la production totale. Sans doute, dans certains cas, il est vrai que nous pourrions produire, consommer, et exporter davantage (Nous croyons devoir limiter à certains produits de de la ferme cette liste avantageuse). Mais, en ce qui concerne nos principales denrées, le bois, d'autres graminées, le bois marchand ou le bois à papier, tous les métaux, à part l'or et l'argent, nous produisons déjà plus que le marché domestique et le marché mondial ne veulent absorber. Cet argument particulier ne justifie donc point les partisans de l'inflation.

LA PROVINCE DE QUEBEC EN SOUFFRE

Dès l'ouverture de la session provinciale, l'honorable John Hall Kelly remit en lumière la nécessité de la coopération fédérale-provinciale, en vue de donner à nos pêcheries une charpente administrative plus forte, plus complète et plus méthodique. Tout en restant très favorable à cette idée, l'opinion publique s'intéresse maintenant davantage à la question des pêcheries toute entière, et conçoit clairement que la coopération ne doit pas consister simplement en une contribution monétaire de la part du gouvernement fédéral et revêtir une forme aussi mesquine. L'assistance à laquelle nous avons droit exige que le pouvoir central se place à un rang plus élevé que celui de simple souscripteur à l'aide aux pêcheries de la province de Québec. L'autorité supérieure ne devrait plus être dispensée de participer à la réorganisation complète de nos pêcheries, pas plus qu'à leur direction permanente. Elle devrait être tenue d'y manifester ses initiatives pour résoudre les problèmes difficiles qui se posent, et d'accepter ses responsabilités.

Il reste donc que, en faisant appel à la coopération fédérale, il y a deux ans, à l'Assemblée Législative, on a certainement voulu demander à Ottawa, non seulement son appui pécuniaire, mais aussi son concours scientifique et administratif, c'est-à-dire l'extension de tout son service régulier dans notre champ de pêche, afin de placer ce dernier sur un pied d'égalité avec ceux des autres provinces. Si la coopération fédérale-provinciale peut prendre vie, se réaliser et devenir réellement efficace, il nous est impossible d'imaginer, après avoir scruté toutes les possibilités, qu'elle peut revêtir une autre forme.

Quand cet objectif sera atteint, nous aurons alors tous les éléments indispensables à la véritable coopération, c'est-à-dire deux forces en opération, deux organismes agissant de concert et parallèlement, vers un but commun. C'est là, à notre point de vue, l'impression juste que fournit le mot coopération en matière de pêcheries. Il est l'antithèse de l'individualisme, du contrôle particulier et de l'isolement.

Cependant, dans les circonstances présentes, le gouvernement fédéral possède une raison de premier ordre pour se dérober à ses obligations, refuser d'organiser son service dans notre province, s'abstenir de nous accorder son concours et, par conséquent, rendre la coopération impossible: on a omis de lui attribuer un territoire défini sur lequel il pourrait et devrait déployer ses activités. Le Conseil Privé a bien décidé qu'il avait pleine juridiction sur toutes les eaux navigables, accessibles par voie de navigation à partir de la mer, mais, d'autre part, il n'a pu s'empêcher de concéder au gouvernement provincial les fonds de pêche attenant au littoral ainsi que les rives de la Baie des Chaleurs, du golfe et du fleuve St-Laurent. En conséquence, cette décision (1920) n'a servi qu'à confirmer l'existence de deux maitres sur le même terrain, ce qui est incompatible avec l'organisation d'un service de pêche bien ordonné, soit fédéral, soit provincial.

Toutes les cours de justice consultées à ce sujet depuis cinquante ans, ont été incapables de trancher la question. Pour en finir, il faudra donc procéder de gré à gré, par voie de compromis et de concessions mutuelles. Cette opération ne présente aucune difficulté notable: la formule à employer est connue, et le terrain d'entente est tout préparé.

En conséquence, quand on voudra réellement la coopération fédérale, il faudra d'abord offrir ou concéder à Ottawa un territoire sur lequel il lui sera loisible de s'installer, d'organiser son service, d'appliquer son système d'administration, d'agir indépendamment et de travailler en paix, en collaboration avec le service provincial. En d'autres termes, le premier pas à faire pour rendre possible la coopération fédérale-provinciale, c'est de poser une ligne de démarcation nette entre le "domaine public" et le "domaine privé", pour fins d'administration des pêcheries.

Le gouvernement fédéral ne s'introduira pas dans notre province avant d'avoir des précisions à ce sujet. C'est le pivôt autour duquel tourne toute cette question des pêcheries depuis environ un demi-siècle, et elle continuera de s'éterniser si on ne règle pas d'abord ce point essentiel. Les meilleures intentions, les plus beaux discours, les pourparlers, etc., viendront toujours se heurter contre cet obstacle.

On discute depuis deux ans les à-côtés de la coopération fédérale. Si on marchande encore deux ou trois mois avant de fixer cette ligne de démarcation— chose qu'il est très facile de réaliser, tout en sauvegardant la dignité et les intérêts des deux parties en cause — il s'ensuivra que notre province sera encore ignorée dans le prochain budget fédéral des pêcheries —auquel nous contribuons pour un montant d'environ $500,000.00 par année— que le fonctionnement de la coopération sera retardé d'une autre année, et que ce projet, aussi raisonnable qu'avantageux, perdra l'apparence d'une affaire sérieuse.

Nous croyons que le "domaine public", en matière de pêcheries, si on convient de donner suite à l'esprit de la décision du Conseil Privé et de favoriser tous nos intérêts économiques, devrait être le même que le "domaine public" pour ce qui regarde la navigation océanique et côtière sur laquelle le gouvernement fédéral exerce une juridiction jusqu'ici incontestée. Le problème politique étant définitivement réglé, il deviendra possible, en dressant un plan d'ensemble s'étendant sur une série d'années, de solutionner ensuite les problèmes économiques, sociaux, scientifiques, etc., concernant tout notre champ de pêche.

LE CHOMAGE EN URSS

Officiellement le chômage n'existe plus en URSS. Ce serait un succès à l'actif de la politique économique soviétique. Qu'en est-il en réalité? Le nombre des chômeurs enregistrés s'élevait à 1,800 000 en avril 1929. D'après les statistiques syndicales, il y aurait eu à ce moment 2 500,000 chômeurs dans l'Union soviétique si l'on tient compte des chômeurs non enregistrés. Les dernières statistiques publiées sur le nombre de sans-travail enregistrés se rapportent à janvier 1931. A ce moment, on ne notait plus que 230,000 chômeurs. Le nombre global des emplois salariés (dans toutes les branches de l'économie nationale s'est élevé de 12.4 millions en 1929 à 22.3 millions en 1932. Même en tenant compte de l'accroissement tres considérable de la population, qui atteint environ 3 millions par — on peut admettre qu'une grande partie des chômeurs ont pu trouver du travail par la multiplication des emplois. Toutefois, il faut signaler que deux mesures importantes y ont puissamment contribué: la suppression de l'assurance-chômage et l'obligation pour le travailleur d'accepter n'importe que. travail, même s'il ne rentre pas dans sa spécialité ou s'il comporte le déplacement à une autre localité.

En 1932, la situation a commencé à changer. Le ralentissement survenu dans le développement industriel du pays, d'une part, et, d'autre part, le nombre relativement trop élevé de travailleurs occupés dans les entreprises industrielles vu le manque d'ouvriers qualifiés et à cause d'une organisation irrationnelle du travail, ont déterminé un arrêt et même un recul dans le nombre des emplois salariés.

Le plan de 1933 prévoyait une diminution de 1 million du nombre des emplois salariés, surtout dans l'administration et le bâtiment. Dans l'industrie, par contre, le nombre des travailleurs devait augmenter de 2 pour cent. Néanmoins, d'après les données disponibles pour les 9 premiers mois de l'année, le nombre des ouvriers a diminué d'environ 4.5 pour cent. Même en faisant abstraction de l'accroissement de la population (fortement réduit en 1932-33 par l'accroissement de la mortalité à cause de la famine) on doit admettre qu'il y a de nouveau des chômeurs en URSS. L'assurance-chômage étant abolie, la situation de ces chômeurs est infiniment plus grave que celle des sans-travail dans la plupart des pays européens. Le gouvernement des Soviets ne prend aucune mesure de secours en faveur des chômeurs; il se borne à les expulser des centres urbains. La réapparition du chômage est l'une des causes de l'introduction récente d'un permis de séjour dans les villes de l'URSS. Un permis n'est accordé qu'à une personne occupée dans une entreprise d'Etat ou publique. De ce fait, un chômeur est immédiatement évacué des centres industriels. Mais son sort ne préoccupe ni le gouvernement ni les syndicats.

PORTNEUF

Noël. — Cette belle fête a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans notre proiasse.

Sans avoir les somptueux décors de nos grandes cathédrales, notre modeste église, sous ses parures les plus riches et avec sa Creche de Noël, évoquant la scène de la naissance de l'Enfant-Jésus, parlait à nos coeurs de joie et d'espérance, pendant que le csant des vieux Noëls toujours si suaves et si doux retentissait sous les voûtes sacrées.

Les messes de minuit et de l'aurore furent chantées par M. le curé Bilodeau. M. l'abbé Lalliberté, vicaide, a distribué la communion à une foule nombreuse.

Le choeur de l'orgue, sous la direction de M. J. Renaud, a exécuté avec succès le programme préparé pour la circonstance.

Nouveau marguillier. — M. Léger Julien, du rang de la chapelle, a été élu marguillier en remplacement de M. Alexandre Frenette, sortant de charge.

Décès. — Le 3 janvier, décédait à l'âge de 83 ans, M. Achille Lachance.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 5 courant, à 9.30 heures, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—Le 12 courant, est décédé, à l'âge de 83 ans, M. Elie Marcotte, époux de dame Léda Bourque.

Ses funérailles ont eu lieu le 15 courant, à 9 heures au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Aux familles en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Statistique. — Les statistiques de Portneuf, pour l'année 1933, sont les suivants: 78 naissances, 7 mariages et 23 sépultures.

Retraite paroissiale. —Nous avons eu dans le cours du mois de décembre, une retraite paroissiale, prêchée par le Rev. Père Wedden, jésuite, dans le but d'implanter dans notre paroisse la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

Presque toute la paroisse s'est inscrite dans l'apostolat de la Prière.

La ligue du Sacré-Coeur fut formée dans la paroisse, rangeant sius sa bannière, 224 hommes et jeunes gens.

Le conseil des ligueurs fut formé comme suit: President, M. Onésime Poliquin; vice-président, M. Laurent Paradis; secrétaire, M. le notaire Léger Hardy; trésorier, M Arsène Léveillé.

Rafle. — Le 24 décembre, à l'issue de la réunion mensuelle des Enfants de Marie, eut lieu la rafle des objets mis en vente au profit de la congrégation des Enfants de Marie. Les heureuses gagnantes de cette rafle furent, Mme Odina Papillon, Mlle Alma Loranger et Mlle Simone Langlais.

Nos félicitations et remerciements à tous ceux qui ont bien voulu aider à rencontrer les dépenses occasionnées par notre congrégation naissante.

Nos malades. — M. le Dr Maurice Hudon, qui a été gravement malade d'une pneumonie, est maintenant complètement rétabli, et à la disposition de sa clientèle de Portneuf et des paroisses environnantes.

—M. Eugène Germain, de St-Chs de Portneuf, qui a été sous traitement l'Hôtel-Dieu, est maintenant dans sa famille, en bonne voie de guérison.

—Mme Daniel Richard, actuellement à l'Hôtel-Dieu, se remet très bien d'une opération subie au début de janvier.

—M. Narcisse Marcotte est gravement malade depuis quelque temps.

—M. Philippe Julien, qui a été retenu au lit pendant quelque temps, est maintenant entré en convalescence.

—La grippe a visité plusieurs foyers à Portneuf et un grand nombre de personnes ont été atteintes. Heureusement elle n'a fait aucune victime.

A tous nos malades, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Vie sociale. — M. l'abbé Cyrille Fournier, curé de St-Basile, MM. les abbés Charles et Emile Marcotte sont venus passer quelque temps dans leurs familles, à l'occasion des fêtes.

—M. le vicire aLalliberté a passé le Jour de l'An dans sa famille à St-Raymond.

—M. Maurice Groleau, E. E. M., de l'Université de Montréal, M. Joseph Edouard Marcotte, E. E. M., ainsi que M. Alexandre Frenette, E. E. M. à Québec, ont passé les vacances des fêtes dans leurs familles.

—M. le notaire Léger Hardy a passé Noël et le Jour de l'An dans sa famille, à St-Casimir.

—Mlles Mary et Rose-Albert Léveillé ont passé le Jour de l'An chez leur frère, M. Arsène Léveillé.

—Mlles Rose-Hilda et Anne-Marie Bourgault ont passé une quinzaine chez leur frère, M. le Dr M. Hudon.

—Mlle Albertine Hardy, de St-Casimir, a passé le Jour des Rois chez son frère, M. le notaire Hardy.

—Mme M. Beaudry, de Montréal a passé le Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Elzéar Groleau.

—M. et Mme Wellie Godbout ont passé une huitaine à St-Damien, à l'occasion des fêtes.

—Mlle Juliette Germain, institutrice à St-Léonard, a passé le congé des fêtes chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Germain.

—Mme Armand Picher de St-Alban, a passé le Jour de l'An chez Mme Alfred Leclerc.

—Mme Almée Frenette, ainsi que M. Zotique Frenette, de Montréal, ont passé quelques jours à Portneuf chez leurs parents.

—Mme Henri Tessier est actuellement pour une huitaine, à Québec.

—M. et Mme Elzéar Lepinay ont passé les fêtes chez leurs parents.

—Mlle Alice Poliquin, E. G. M., a passé quelques jours chez sa mère, Mme Dr Poliquin.

—Mlle Corinne Belleau, de Québec, a passé le jour de l'An chez sa soeur Mme P. Laquerre.

—Mlles Lucienne et Annette Morin, de Montréal, ont passé le Jour des Rois chez des parents.

—M. Ernest Tessier, de Beaupré, a passé une quinzaine chez son frère M. Donat Tessier.

—M. et Mme Isidore Marcotte ont passé quelques jours à Grondine, chez M. Lavanière.

—M. et Mme Isidore Groleau, de Montréal, ont passé le Jour de l'An chez leur père, M. Alfred Groleau.

—M. et Mme Delavcie Frenette et leur jeune fille, Mlle Rita, nous ont quittés pour aller passer l'hiver en Floride.

—Mme Jos. Germain passe l'hiver à Montréal, chez son frère, M. Arthur Delisle, avocat.

—Mlles Cécile, Gérardine et Thérè Marcotte ont passé quelques jours à Québec et Lévis.

—Mme Philippe Vachon et sa filleteLaura, de St-Georges, Shawinigan, ont passé le Jour de l'An chez leur tante, Mme O. Paquet.

—M. et Mme Armand Desaulniers, de Québec, sont venus rendre visite à leur mere, Mme A. Blogdon.

—Mlles Graziella et Albertine Langlais ont passé le Jour de l'An chez leurs parents à St-Basile.

—M. et Mme Armand Dusablon ont passé le Jour de l'An chez leurs parents à St-Alban.

—M. et Mme Donat Julien ont passé le Jour de l'An dans leur famille, à Pont-Rouge.

—M. Guy Dallaire, de Québec, a passé le congé des fêtes dans sa famille.

—M. et Mme Henri Frenette, ainsi que M. et Mme J. René, de Montréal, étaient, ces jours derniers, chez M. Télesphore Frenette.

—M. et Mme Lucien Godin, de Sorel, ont passé quelques jours chez M. Alfred Godin.

—Mlle L. Frenette, E. G. M., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme L. Frenette, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Gédéon Marcotte étaient, le jour des Rois, chez M. Léger Sanschagrin, à Trois-Rivières.

—M. Charles Bellefeuille, d'Ontario, passe quelques jours chez sa soeur, Mme A. Létourneau.

—M. Philippe Vachon, de St-Georges de Shawinigan, était, dernièrement, chez Mme Oscar Paquet.

—Mlle Angélina Hamelin a passé quelques jours à Grondines, chez son oncle, M. Georges Rivard.

—M. Narcisse Arcand, de Trois-Rivières, était, le Jour de Noël, chez M. Gustave Paquin.

—M. et Mme Ernest Marcotte, de Trois-Rivières, ont passé le temps des fêtes chez Mme Elisée Leclerc.

STE-ANGELE DE LAVAL

Imposantes funérailles. — La famille de Mme Joseph Pepin est ite nouveau dans le deuil et sympathise de tout coeur avec la famille de M. Rosaire Carbonneau, qui déplore la perte de son chef, M. Rosaire Carbonneau, marchand en gros, décédé le 6 janvier à l'âge de 37 ans, après une longue maladie qui ne pardonne pas.

Il s'est éteint paisiblement entouré de tous les membres de sa famille. Il était jeune père de famille vraiment exemplaire qui possédait l'estime de tous et dont la mort cause de vifs regrets. Formé à l'école de l'adversité, ayant perdu ses parents bien jeunes, il grandit sous les soins tout paternels d'un oncle et d'une tante, M. et Mme François Boisvert qui le formèrent à la vertu en lui donnant le goût du travail par leur exemple, de la probité, etc.

Toute sa carrière fut marquée du sceau d'un labeur ardu énergique et persévérant. Il fut longtemps à l'emploi de la maison Godin de Trois-Rivières comme voyageur de commerce. Finalement il ouvrit un magasin de gros dans les supécialités, biscuits chocolats, tabacs, cagarettes qu'il exploitait avec succès jusqu'à sa mort.

Le regretté défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse: Mme Carbonneau (Yvonne Pépin), 5 fils: Edmond, André, Georges, Roger Paul-Emile; deux filles: Cécile et Yvette; deux frères: MM. Maurice et Roméo Carbonneau; sa belle-mère, Mme Jos. Pépin; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Jos. Guilbert (Brigitte Pépin), Lucien Carbonneau (Alice Pépin), Maurice Carbonneau (Aurore Pépin), Roméo Carbonneau, Edmond Pépin et Henri Pépin, Révde S. St-Bruno (Blanche Pépin), des Ursulines de Trois-Rivières. Il laisse Aussi plusieurs oncles et tantes, neveux et pièces. Les imposantes funérailles eurent lieu le 9 janvier à 9 h. 30 dans l'église paroissiale, toute tendue de noir, au milieu d'une assistance nombreuse et émue. L'église était littéralement remplie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lorenzo Dubuc vicaire, assisté par M. l'abbé Henri Moreau du Séminaire de Trois-Rivières, cousin du défunt et de M. l'abbé J.-Bte Levasseur, vicaire à St-Sacrement de Trois-Rivières, comme diacre et sous-diacre.

Conduisait le char funèbre: M. Deneri Levasseur; la croix était portée par M. Antonio Lupien. Les porteurs étaient MM. Lucien Carbonneau, Jos. Guilbert, Edmond Pépin, ses beaux-frères, MM. Irénée Pépin, Edouard Levasseur, ses cousins et M. Antonio Doucet.

Conduisaient le deuil: ses frères, MM. Maurice et Roméo Carbonneau, ses enfants: Edmond, Cécile, André et Georges. Ses belles-soeurs: Mmes Joseph Guilbert, Lucien Carbonneau Roméo Carbonneau, Edmond Pépin, son beau-frère M. Henri Pépin; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Alphonse Pépin David Pépin, Mme Olivier Richard M. et Mme Hercule Richard; ses cousins et cousines: M. Lucien Pépin Mlle Laurette Pépin, M. Donat Pépin, M. et Mme Antonio Pépin M. et Mme Jos. Désilets, MM. Henri, Georges Désilets, Raymond Désilets, Mlle Simonne Désilets, M. Maurice Pépin; ses neveux et nièces: MM. Benoit, Bruno, Lucien Carbonneau, Mlle Jeanne Carbonneau, Mlles Thérèse, Rose Guilbert MM. Lucien Raymond et Paul-Emile Guilbert.

Dans l'assistance: Lse Révérendes SS de l'Assomption et leurs élèves et les élèves de l'externat, les élèves de l'école No 5 et leur institutrice Mme Chs-Ed. St-Ours

Aussi: M. Armand Dubuc voyageur de la maison, M. Wildy Leblanc Mmes Ernest Guilbert, Arcadius Tourigny, Napoléon Boisclair, Jos Dumont, MM. William Dumont, G. Cusson. A. Massé, Mme Paul Désilets, Jacques Désilets, Mlle Juliette Bourgeois, Mme G. Beaumier Mlles Justina et Julia Levasseur Mme Louis Champoux, M. Victor Tourigny MM et Mmes Alcide Tourigny. David Hébert Lucien Houle Jos. Cadignan Amédée Cyrenne, N. Sévigny Amédée Deshties, Jos. Tousigny, Lucien Richard, Paul Bourgeois, Davir Lord, Faida Camirand Roméo Denoncourt, Arthur Hébert, Mlles Germaine Lévesque, Rose-Hélène Leduc Rita Hébert, Henriette Tourigny, Gertrude Duhaine Gilberte Carignan, Mme Amédée Cyrenne, Mlles Cécile Lemarier, Thérèse St-Ours, Rose Denoncourt, M. Jos. Désilets, Mme Chs-Ed. Bourgeois, David Bourque, M. Nap. Richard, Hercule Desaulniers, Miles Eug. et Eva Levasseur, Marie-Ange Poirier, MM Donat Levasseur, Donat Provencher, Arthur Gervais, Arthur Bourgeois Edmond Roy, Freddy Bourque Mlles Mariette Richard, Françoise Doucet Blanche et Irène Dumont Thérèse Richard, Mmes Alex. Pépin, Avila Gervais, Mlle Jeannine Sauvageau M. L. Sauvageau, M. et Mme Thomas Rirhard, Ernest Bouvette, Mlles Amélia et Augusta Bouvette, Marguerte Leduc, M. Hermann Lemire, M. et Mme Emile Tourigny, Mme Jos. Leduc, Mme Nap. Levasseur, et un grand nombre d'autres.

La chorale de la paroisse rendit très bien la messe des morts de P. Yon. La Révde Soeur St-Clément touchait l'orgue. Les principaux solistes furent rendus par M. le curé G. Dubé, Norbert Dudomaine, Alfred Rheault, J.-U. Levasseur, Paul Bergeron, Jos. St-Germain, H. Bourgeois, Nap. Désilets, maitre de chapelle.

La collecte fut faite par M. Ed Levasseur et M. T. Pépin.

Offrandes de messes: Les confrères membres de l'Union St-Joseph de Drumonetville 3 messes. La famille Faïda Camirand. 2 messes.

Bouquets spirituels: La famille de Mme Joseph Pépin, MM. et Mmes Maurice Carbonneau, Lucien Carbonneau, Lucien Carbonnetu la famille Antonio Lupien, Les élèves de l'école No 5; la famille J.-U. Levasseur; la famle de Mme Hormidas Levasseur; la famille Alexandre Pépin, M. et Mme Jacob St-Ours; la famille Gédéon Lévesque; la famille Conrad Deshaies, Mme Napoléon Boisclair.

Sympathies.—La famille de M. et Mme Wildy Leblanc, Ste-Eulalie, M. Robert Poirier, Trois-Rivières; M. et Mme Rosaire Hamel, Gentilly, la famille Mme Asthé Doucet, M. L. Paul Leblanc de Bécancour, la famille Wellie Bouvette, M. et Mme Antonio Doucet, M. et Mme Emile St-Ours, M. et Mme Eudore Levasseur.

Le défunt faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Les paroissiens de Ste-Angèle offrent à la famille en deuil l'expression de leurs plus vives sympathies.

STE-MARIE DE BEAUCE

Nouveau marguillier. — Nous offrons nos sincères félicitations à M. Joseph Labbé, de Ste-Marie, qui vient d'être élu marguillier, en remplacement de M. Honoré Mercier, marguillier sortant de charge.

Naissance. — M. et Mme J.-Arthur Pelchat (notaire), de Ste-Marie, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Lina, baptisée le 6 janvier. Nos félicitations.

Notes. — Mme J.-E. Coderre et M. Maurice Coderre, E.E.C., de Montréal Est, sont actuellement en visite chez Mme J. O. A. Bilodeau.

—Mlle M. B. Bilodeau, étudiante à l'Ecole Normale, classe Ménagère de St-Pascal, Kamouraska, a passé ses vacances au milieu de nous.

M. Richard St-Hilaire a passé les vacances chez sa mère, Mme St-Hilaire.

—M. Henri Cantin, de Québec, et Mlle Françoise Cingras, du même endroit, ont passé quelques jours à Ste-Marie, dernièrement, les invités de M. le Dr et Mme Antoine St-Jacques.

—M. Honorius Provost, ecclésiastique du Séminaire de Québec, viendra passer une quinzaine à Ste-Marie, chez ses parents M. et Mme Joachim Provost.

—M. Alponse Giguère, médecin, de Québec, a passé quelques jours dans sa famille.

—M. André Jacques, étudiant a passé ses vacances à Ste-Marie, chez ses parents, M. le Dr et Mme J.-H. Jacques.

—M. et Mme J.-E. Benoit, de Montmagny, sont venus visiter M. et Mme Jos. Larochelle, de Ste-Marie, récemment.

—Mlle Adélia Roy est de retour d'une récente promenade à St-Martin, l'invitée de ses parents, M. et Mme Alfred Roy.

—M. et Mme Johnny Beshro et leurs enfants étaient de passage à Québec, dernièrement.

—M. P.-E. Turmel, de Québec, a passé quelques jours chez ses parents à Ste-Marie, dernièrement.

—Mlle J.-D. Audet a passé le Jour de l'An dans sa famille, à Ste-Claire.

—Mgr Wilfrid LeBon, supérieur du Collège Ste-Anne de la Pocatière a passé le temps des fêtes à Ste-Marie, chez Mme Gabriel Taschereau.

La Diamond Shoe. — Nous faisons encore un appel pressant à la bonne volonté des citoyens de Ste-Marie pour aider les organisateurs de cette compagnie à terminer leur travail. Nous tenons à faire remarquer que le retard causé dans la souscription retarde d'autant l'ouverture de la manufacture. Qu'on y pense. C'est le temps ou jamais de donner le coup de grâce.

La guignolée. — La guigno'ée à Ste-Marie organisée par le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, a rapporté, cette année, plus que l'année précédente. Les citoyens ont été généreux et les organisateurs ont reçu un cordial accueil dans toutes les demeures.

Notes. — M. J.-H. Boudreau, E.E. M., visitait Mlle Simonne Bouchard, dernièrement.

—Mlle M.-A. Pepin est de retour à Ste-Marie, après une récente vacance passée à St-Martin.

—M. et Mme H. Couture, de Ste-Marie, prenaient le souper au presbytère de Scott, le jour des Rois, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. le curé Emile Bernard.

—M. Origène Maillet, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de la Rivière-du-Loup, a passé le temps des fêtes à Ste-Marie, chez M. et Mme Raoul Maillet.

Félicitations. — C'est avec plaisir que nous avons appris l'honneur qui vient d'échoir à M. Fernand Lessard de Ste-Marie. M. Lessard vient de recevoir la médaille d'honneur pour être arrivé premier aux examens par correspondance des mécaniciens-électriciens.

Soirée. — Jeudi, le 4 janvier à la résidence de M. Charles Chassé de Ste-Marie, avait lieu une agréable soirée, organisée par M. Aug. Chassé Parmi les invités, on remarquait: Mlles Jeannette, Antoinette et Jeanne d'Arc Chassé, Yvette et Rachelle Couture de Scott, MM. Fernando et Wilfrid Giguère, Robert Drouin, Anselme Couture et Benoit Couture, de Scott.

Réception. — Mlle Marcelle Dechênes, de Stt-Marie, recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme Dorvigny Dechênes, à l'occasion de la fête des Rois en l'honneur de Mlles Germaine et Marguerite Faucher, de Québec. Parmi les invités, on remarquait: Mlles Emilienne Desautels, Simonne Bouchard, Berthe Desautels, Gertrude Bouchard, Céline Dallaire, Thérèse Langlois, Madeleine Giguère, Jeanne d'Arc Audet. MM. Alphonse Lacroix, J.-B. Gagnon, E.E.A., Philippe Dionne, E. E.M., P.-E. Giguère, Osmond Giguère, Léopold Larochelle, E.E.M., Rolland Giguère, E.E.A., Adrien Desautels, Alban Brochu, C.-A. Poulin, Gérard Morin, Paul Vachon H. Bélanger et André Miville Dechênes.

Décès. — M. et Mme Louis Turcotte, de Ste-Marie, ont eu la douleur d'apprendre à leurs parents et amis la perte de leur fils, Maxime, âgé de 2 ans. Le libera a été chanté dimanche après-midi, à 3 heures.

Notes. — M. Albert Châteauneuf, de Québec, a passé la fin de semaine à Ste-Marie.

—Mme Raoul Lallier a passé quelques jours à Montréal, chez des parents.

—MM. les abbés Honorius Prévost Lionel Audet, Armand Marcoux et M. Lambert, du séminaire de Québec, passaient une quinzaine dans leurs familles, à Ste-Marie.

SHERBROOKE

L'Hôpital St-Vincent de Paul Fête ses Aumôniers. — Monsieur le chanoine J.-W. Larue et Monsieur l'abbé Zoël Fréchette.

Son Excellence Monseigneur A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, prend part à la fête ainsi qu'un nombreux clergé. Monseigneur fait les souhaits à la Communauté des Révérendes Soeurs de la Charité. Hier midi à l'Hôpital Saint-Vincent de Paul de cette ville, Monseigneur A.-O. Gagnon, Monseigneur le Vicaire Général et Monseigneur Letendre, curé de la Cathédrale, ainsi qu'un nombreux clergé se réunissaient à l'Hôpital St-Vincent de Paul pour présenter leurs hommages au deux aumôniers de cette institution de charité.

Après le diner qu'offrirent les Révérendes Soeurs Grises, Son Excellence Monseigneur Gagnon tenait à offrir ses voeux au personnel de l'institution et se rendit, accompagné des aumôniers et de plusieurs membres du clergé, à la salle de communauté.

Son Excellence présenta ses hommages à la Révérende Mère Supérieure et fit ses souhaits aux religieuses leur disant combien est belle l'oeuvre qu'elles poursuivent.

Parmi les personnes qui prirent part au diner on remarquait: Son Excellence Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke; Mgr J.-E.-M. Vincent, vicaire général, P. D.; Mgr O.-Z. Letendre, P. D., curé de la Cathédrale de Sherbrooke; M. le chanoine J.-W. Larue, aumônier; M. l'abbé Zoël Fréchette, aumônier; M. le chanoine E.-W. Dufresne, retiré à l'Hôpital St-Vincent; M. le curé Do'or Biron, curé de St-Jean Baptiste; M. le chanoine S. Gervais, aumônier à l'Hospice du Sacré-Coeur; M. l'abbé V. Vincent, supérieur du Séminaire St-Charles; l'abbé A.-E. Goyette, curé de St-Roch de Rock Forest; M. l'abbé N. Codère, procureur au Séminaire de Sherbrooke; M. l'abbé L. Marcotte, aumônier des Soeurs de la Charité du Sacré-Coeur; M. l'abbé Origène Vel, secrétaire de Son Excellence Mgr Gagnon; M. le chanoine J.-O. Bellemare, curé de St-François-Xavier.

Imposantes obsèques. — Vendredi le 12 janvier avaient lieu à Ste-Anges les funérailles de Dame Vve Félix Nadeau, décédée le 10 janvier après une quinzaine de jours de maladie.

La défunte était la mère de M. l'abbé Donla Nadeau, vicaire à St-Côme; de MM. Georges-Emile Nadeau, de Ste-Pamphile; Daniel Nadeau, de Sts-Anges; de Mlle Adela Nadeau, de Sts-Anges. Elle laisse en outre, quatre petits-enfants: Thérèse, Lorette, Guy et Grégoire Nadeau.

Son service des plus solennels eut lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à la mémoire de la regrettée disparue.

A l'église, revêtue de ses plus riches parures de deuil, la levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Provencher, ancien curé de Ste-Anges. Le service fut chanté par M. l'abbé Cyrille Desaulniers, curé de la paroisse, assistés comme diacre, par M. l'abbé Lucien Savard, chapelain du couvent de l'Enfant-Jésus, et sous-diacre par M. l'abbé Eugène Gagnon, vicaire à l'Enfant-Jésus. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Donla Nadeau et Thuribe Gréboire.

Dans le sanctuaire on remarquait: M. l'abbé J.-A. Provencher, curé de Lauzerville et M. l'abbé Cléophas Charland, professeur au collège de Lévis.

La chorale de la paroisse rendait pieusement la messe des morts. A l'arrivée du convoi à l'église, M. Jean-Thomas St-Hilaire, organiste, exécuta la marche funèbre de Chopin. Au cours de la cérémonie funèbre, les pieces suivantes furent exécutées: "Languentibus" par M. Oside Grégoire, "In Manus" par M. François Perreault. A l'élévation: Orgue, "In Articula Morti," de J.-A. Giguère, O. M. I., par M. J.-T. St-Hilaire, après la messe: "De Profundis", par M. Stanislas Drouin; sortie: Orgue: Marche funèbre.

Le cortège funèbre quitta la maison mortuaire à 8 heures 55 pour se rendre à l'église paroissiale. La croix était portée par M. Joseph-A. Nadeau, de St-Evariste, beau-frère de la défunte. Portaient la dépouille mortelle: MM. Stanislas Fecteau, Octave Tardif, Gédéon Labbé, Alphonse St-Hilaire, Gédéon Ferland, Georges St-Hilaire.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Donla Nadeau, fils de la défunte; son neveu, M. l'abbé Thuribe Grégoire, professeur au collège de Lévis; ses fils MM. Georges-Emile et Daniel Nadeau; ses petits-fils: Guy et Grégoire Nadeau. Venaient ensuite ses neveux: MM. Alphonse Nadeau, de Valleyfield; Edmond Grégoire, de Sts-Anges; Ovide Grégoire, de Scott; Hervé Perreault, de Thetford; Joseph Champagne, Honoré Labrecque, Georges Fecteau, Léopold Labrecque, de Ste-Marie; Emile Grégoire, Léonidas Drouin, Joseph Grégoire, Sts-Anges.

On remarquait encore: MM. Léonidas Grégoire, Alphonse Breton, Ste-Hénédine; Emile Nadeau, Joseph Nadeau, Albert Drouin, Clotire Nadeau, Félix Drouin, Amédée Nadeau, Omer Busson, Daniel Jacob, Hervé Cloutier, Valley Jct.; Amédée Lehoullier, Arsène Grenier, Edouard Grenier, Frampton; Amédée Breton, Napoléon Vaillancourt, Willie Simard, Donat Simard, Irénée Simard, Ste-Marie; Arthur Breton, Henriménégilde Perreault, Honorius Poulin, Francis Perreault, Armand Perreault, Dorvenée Tardif, Thuribe Perreault, Stanislas Drolin, Frédéric Turmel, Ernest St-Hilaire, Michel Turmel, Danila Grégoire, Gédéon Turcotte, Charles Vachon, Hilaire Drouin, Davie Mercier, Adolphe Perreault, Donat Paulin, Delphis Picard, Edouard Tardif, Alphonse Grégoire, Léon St-Hilaire, Joseph Fecteau, Lionel Grégoire, Fernand Labbé, Léonidas Labrie, Jean-Baptiste Doyon, Jean-Ths. Fecteau

Carnet Mondain

Madame L.-A. Taschereau, qui est en ce moment à Montréal, sera l'invitée d'honneur à plusieurs réceptions, ces jours-ci. Lady Gouin a reçu dans l'intimité, hier après-midi. Aujourd'hui, madame Louis-P. Gélinas réunira quelques invitées en l'honneur de sa mère, et mercredi, madame Gustave Rainville recevra également à l'heure du thé pour madame Taschereau.

M. Jean-François Pouliot, C.R., député de Témiscouata à la Chambre des Communes, et madame Pouliot sont arrivés hier à Québec, en route pour Ottawa, où ils passeront le temps de la session.

Madame Raymond Lindsay est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de sa soeur, madame W.-H. Brown, Château Saint-Louis.

Madame W.-H. Delaney recevra demain soir, à sa résidence, rue des Jardins, en l'honneur des artistes du concert du Club Musical des Dames, mademoiselle Hélène Andreyev, M. Alan Burt et M. Alfred Laliberté.

La section féminine du club de Curling Victoria recevra à dîner, demain soir, au Québec Winter Club, en l'honneur de la section féminine du Club Aberdeen, des Trois-Rivières, qui viendra prendre part à un tournoi, dans notre ville.

Mademoiselle Nancy Atkinson a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Margaret Creelman, de Montréal.

M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux publics, est revenu samedi matin d'Ottawa.

Madame Alex. Murray a reçu vendredi soir, à sa résidence, à Etchemin, en l'honneur de sa soeur, madame Alan Thomas, de Toronto, qui est en ce moment son invitée.

Madame Henri DesRosiers est de retour de Thetford Mines, où elle a été l'invitée de madame O.-C. Smith.

M. Jules Lnndry, secrétaire particulier de l'hon. M. Maurice Dupré, a passé la fin de semaine à Quebec.

Jeudi, le 18 janvier, madame J.-O.-R. Guay, de Victoriaville, recevait à l'heure du thé, en l'honneur de madame Wilfrid Girouard, d'Arthabaska. Les invitées étaient : madame J.-D. Gagné, madame H.-H. Guay, madame Lassonde, madame Auguste Bourbeau, madame Emile Bourbeau, madame Henri Bécotte, madame Jos. Duguay, madame René Cloutier, madame Lemire, madame Arthur Talbot, madame Napol Laliberté, madame L.-A. Tourigny, mademoiselle Lucile Thibault. Le thé était servi par madame Napol Laliberté, aidée de madame L.-A. Tourigny et mademoiselle Thibault.

Le soir du vingt janvier il y avait réunion intime chez mademoiselle R.-A. Letarte pour célébrer le vingt-et-unième anniversaire de naissance de mademoiselle Germaine Miller, fille de M. C.-J. Miller, inspecteur général des Ecoles primaires et de madame Miller, de Québec. M. Paul Rousseau, E.E.D., présenta à mademoiselle Miller, au nom de tous, les souhaits de circonstance ainsi qu'un superbe cadeau. La jubilaire remercia en termes très délicats. Il y eut bridge suivi d'un délicieux goûter et d'une danse. En outre de mademoiselle Miller et de mesdemoiselles Letarte et Lucie Filteau, les organisatrices de cette jolie fête, étaient présentes : mesdemoiselle Marcelle Auger, Yvonne Béland, Cécile Gagnon, Gemma Gagnon, Françoise Garneau, Madeleine Gaudry, Marcelle Giroux, Jeanne Lefebvre, Amélie Lesage, Madeleine Lesage, Cécile Miller, Jeanne Morazain, Thérèse Morazain; MM. Bruno Auger, René Béland, E.E.L., Geo. Filteau, Marcel Garneau, Roger Gaudry, E.E.C., Olivier Gingras, E. E.G.F., Maurice Jean, Lucien Lefebvre, E.E.M., Pierre Lemire, E.E.L., Ph.-Aug. Miller, E.E.D., Gilbert Morazain, Jules Pagé, E.E.M., Paul Rousseau, E.E.D.

Madame Charles Norris est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours au Ritz-Carlton.

Mademoiselle Dorothy Smith part aujourd'hui pour Ottawa, où elle passera quelques mois.

Mademoiselle Bertha Robitaille, de Charny, passe la semaine à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Simonne Bélanger.

A l'hôpital du Saint-Sacrement, madame Eugène Barry, une fille, baptisée le 18 sous les prénoms de Marie-Pierrette. Parrain et marraine, M. et madame J.-A. Bernard. Mademoiselle Mariette Bernard portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Madame J.-E. Corriveau, épouse du Consul de la République Argentine à Québec, recevait, jeudi dernier, de quatre à sept heures, à sa residence de l'avenue Moncton, en l'honneur de mesdames G.-J.-Ernest Côté, T.-D. Dubuc et A.-A. Boivin. Un programme musical suivit la réception au cour duquel les personnes présentes eurent le plaisir d'entendre mesdames A.-A. Boivin, Alice Carrette-Tardif, Henry Doyle, J.-H. Philippon et mademoiselle Madeleine Corriveau. Les invitées de madame Corriveau étaient: madame (Commandeur) G.-J.-Ernest Côté, madame (Commandeur) T.-D. Dubuc, et mesdames A.-A. Boivin, Eugene Corriveau, Sr, J.-O. Ferland, Sr, O.-N. Shink, Napoléon Mainguy, (Dr) Jules Dorion, Alfred Garant, (notaire) L.-C. Jacques, Omer Guay, J.-H. Morissette, (Dr) Elie Turgeon, (avocat) Philippe Corriveau, Lucien Ferland, Lionel Bergeron, Maîresse de Giffard (Commandeur) Albert Chrétien, Maîresse de Beauport, J.-P. Ouellet, Maîresse de Sillery (Commandeur) Jos. Racine, (Chevalier) Lauréat Blondeau, (Chevalieu Tél. Martin, (Commandeur) Marcellin Pettigrew, (Dr) Arthur Leclerc, (Commandeur P. Couillard, (Chevalier J.-M. Dessureault, (Dr) J. Lauzon, de Montréal, Gustave Garant, Eugène Furois, Damase Potvin, Bastien Anctil, (avocat) adrien Faiardeau, Georges Morisset, Ludger Cantin, (Dr) J.-N. Lavergne, J. St-Amand, G.-I. Lachance, Alphonse Désiets, (Dr) Alice Carrette-Tardif, (Dr) J.-A. Tardif, Henry Doyle, présidente de la Société des Poètes, S.-P. Dugal, Adj. Biais, Léger Rainville, (avocat) J.-H. Philippon, (chevalier) E. Bégin, Télesphore Verret, A. Guilmette, A. Quévillon, (Dr) J.-A. MacKay, J.-P .Paré, mademoiselle Annette Turgeon, etc., etc. Le café fut servi par madame O.-N. Shink, et les glaces par madame Napoléon Mainguy, aidées de mesdemoiselles Pauline Mainguy, Blandine Garant, Lucile Garant et Gabrielle Corriveau.

La paroisse Notre-Dame du Chemin prépare une grande vente de charité qui aura lieu la semaine du 5 février. Les personnes qui désirent se joindre à ce beau mouvement peuvent envoyer leurs offrandes — tout objet de luxe, article de lingerie ou bibelots sans valeur — à madame J.-H. Fortier, 8, avenue de Salaberry, qui les recevra avec reconnaissance, ou, si l'on préfère, les enverra chercher. Tél. 5805.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 22. — Le docteur et madame J.-A. Sylvestre ont offert une soirée dansante, samedi soir, en l'honneur de leur fille, Myrza.

Madame François Hone a reçu, hier, à l'heure du thé, en l'honneur de ses belles-soeurs, mesdemoiselles Geneviève et Cécile Hone. Madame Pierre Thibaudeau et mademoiselle Edné Hone servaient le thé et les glaces.

Mademoiselle Françoise Archambault réunira quelques intimes à l'heure du thé, mercredi prochain, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Gagnon-Blouin, à l'occasion de son mariage, qui aura lieu au début de février.

Madame Philéas Paré recevra à l'heure du thé, le mercredi, 31 janvier, pour sa fille, Madeleine, débutante de la saison.

Thé, vendredi après-midi, chez mademoiselle Pierre Brault, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Gagnon-Blouin, à l'occasion de son prochain mariage. Mesdames C.-H. Blouin, J.-E. Duhamel servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Marie-Paule Blouin, Claire Duranleau et Suzanne Duhamel.

Madame Robert Sare revra de 5 heures à 7 heures, mardi, le 23 courant, pour sa fille, Virginia, débutante de la saison.

Mademoiselle Lilian Rawlings offrira une danse au Hunt Club, le vendredi, 2 février prochain, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Frances, débutante.

Mercredi soir, mademoiselle Jeannot Marli donnait une soirée d'adieu en l'honneur de M. Jean-Marie Gélinas, journaliste, à l'occasion de son prochain départ pour Ottawa. Etaient présents : mesdemoiselles Georgette Lefebvre, Raphaëlle-Berthe Guertin, Claire Lusignan, Renée Lusignan, Madeleine Giroux, Louise Laporte, madame B. Paquette; MM. Guy Giroux, Roger Baulu, Robert LaPalme, Bernard Valiquette, Rodolphe Lajoie.

Mademoiselle Jeanne Lapierre recevait à l'heure du thé, vendredi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Laurette Martineau, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame J.-Amédée Thouin offrait un bridge et recevait à l'heure du thé quelques invités, mercredi dernier.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 22. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, accompagnés de leur suite, assistaient au bal de la Garnison, vendredi soir, au Château Laurier.

Les officiers de la Garnison d'Ottawa ont donné un bal, vendredi soir, au Château Laurier. Les invités furent reçus par madame A.-G.-D. McNaughton, madame Bruce Nelson et madame E.-E. Williams.

Madame Gerald Loggie a reçu intimement à l'heure du thé, vendredi, en l'honneur de madame John Bracken, de Winnipeg, qui a passé quelques jours dans la capitale.

Madame J.-E. Bedford est retournée à Nelson, C.A., après avoir passé quelque temps dans la capitale, l'invitée de sa soeur, madame Robert Weir.

L'hon. madame Catrine Wilson a reçu à déjeuner, jeudi dernier, en l'honneur de madame Harry Budden, de Montréal.

Madame Gordon Maclaren et son jeune fils sont de retour de Brockville, où ils ont passé quelque temps.

Madame Chow, épouse du consul-général chinois, a reçu à l'heure du thé, vendredi.

Mademoiselle Rita Colleran, de Toronto, est l'invitée de madame Lee Kelly.

LES CANADIENS EN EUROPE

(Spécial à L'Evénement)

Paris. — Le professeur Etienne Gilson, directeur de l'Institut des Etudes Médiévales, à Toronto, et sa famille, se sont embarqués sur le S. S. Champlain pour revenir en France.

M. F.-W. Clarck, M. Harold McInnis, directeurs de l'Anglo-Canadian Pulp Paper Co., de Montréal, et madame McInnis se sont embarqués sur le Champlain.

Ont également pris passage sur le S.S. Champlain, M. Léopold Morin, pianiste, de Montréal; M. G. Flachaire, directeur de L.-T. Piver à Montréal; M. et Mme L.-P. Painchaun et le docteur et Mme A. Cardinal, de Montréal.

Se sont inscrits à la Légation du Canada : M. Harry Mayerovitch, étudiant, de Montréal; Alexine Guérard, de Québec; M. A.-V. Clark; M. Léo Nayeau, M. Alphonse Parent, de Lonwinn.

DANS LEVIS

(Suite de la page 2)

Georgy Murphy.

24e prix — Porte-billets, don de monsieur Roméo Brière, choisi par J.-B. Lacroix.

25e prix — Collier, don de Philippe Jiona, choisi par monsieur Charles Martel.

26e prix — Rasoir, don de Jean Berchmans Bélanger, choisi par M. V. Murphy.

27e prix — Mouchoir, don de M. François Pelchat, choisi par Mlle Henriette Talbot.

28e prix — Marquise, don d'une amie, choisie par monsieur Jean-M. Allaire.

29e prix — Une boite de cigars, don de monsieur Rémi Lavallé, choisie par M. Bé'anger.

30e prix — Cigars, don de monsieur Rémi Lavallé, choisis par Mlle Maloney.

31e prix — Cigars, don de monsieur Rémi Lavallée, choisis par Jacques Bégin.

32e prix — $1.00 don de M. Rémi Lavallée choisi par A. Martel.

33e prix — $1.00 don de M. Le Docteur Bertrand choisi par Mlle Létourneau.

34e prix — $1.00 don de M. le Docteur Bertrand choisi par Roland Morin.

35e prix — $0.50 don de M. Dr Bertrand, choisi par Jean-Paul Oharn.

36e prix — $0.50, don du Dr Bertrand choisi par Mlle Marotte.

MM Louis Labadie, ($5.00).

M. Murphy, ($2.00).

John Porter, ($1.00) ont donné ces sommes pour les missions de Chine.

M. Louis Labadie a bien voulu offrir $5.00 pour venir en aide aux Missions. M. Dave Craig en plus des nombreux dons faits au Comité des jeux pour l'organisation, et des multiples services rendus dans maintes circonstances et que nous devons taire sur sa demande, a bien voulu offrir encore $2.00 pour donner en prix aux jeunes Barbeau qui étaient costumés en jeunes mariés.

MM. Adjutor Bissonnette et Roger Rhéaume ont offert des prix pour la prochaine fête des enfants qui aura très probablement lieu, vers le 7 février.

—M. Léger Drolet Gérant de la Boulangerie Nationale de Québec et Président de L Amicale du Collège de Lauzon a bien voulu communiquer de son lit d'hôpital, avec ses meilleurs voeux de succès, le message suivant: J'offre un prix pour le costume le plus délicat figurant sur la parade. Le verdict du Jury a attribué le prix à Madame John Turgeon, 435 St-Joseph, Lauzon lequel lui sera envoyé par la Boulangerie Nationale de Québec.

La maison Elzéar Fortier de Québec a offert des liqueurs qui furent les délices de ceux qui eurent l'avantage de les déguster.

M. Switbert Bouffard de Bienville a su faire plaisir aux membres du Jury et aux officiers qui continuèrent la veillée dans les salles du Collège.

De nouveau le Comité des jeux veut remercier tous ses bienfaiteurs en attendant que le Révérend Père Provincial leur témoigne lui-même sa très profonde gratitude.

CAISSE-DOTATION DE NOTRE-DAME DE LEVIS

Voici le rapport annuel de l'exécutif de la Caisse-Dotation de Notre-Dame de Lévis sur les opérations de la vingtième année sociale terminée le 31 décembre 1933 :

Situation au 31 décembre 1933

Actif :	
Placements	$23,860.00
Parts à la Caisse Populaire de Lévis	250.00
Caisse 31-12-33	3,412.40
Total	$27,522.40
Passif :	
Versements dotation	$18,718.69
Intérêts	8,440.07
	$27,158.76
Surplus	363.64
Total	$27,522.40

Surplus 1932: $70.52. Surplus 1933: $293.12 ($363.64).

Mouvement général du 1er janvier au 31 décembre 1933

En rentrées :	
Versements dotation	$ 2,526.54
Bénéfices	1,407.04
	$ 3,933.58
Caisse 31-12-32	4,577.55
Total	$ 8,511.13
En emplois :	
Retraits dotation	$ 3,083.36
Retraits intérêts	1,952.87
Placements	60.00
Dépenses	2.50
	$ 5,098.73
Caisse 31-12-33	$ 3,412.40
Total	$ 8,511.13

Mouvement général depuis la fondation au 31 décembre 1933

En rentrées :	
Versements dotation	$40,302.64
Placements remis	15,418.94
Bénéfices	16,337.40
Total	$72,058.98
En emplois :	
Retraits dotation	$21,583.95
Retraits intérêts	7,363.77
Placements	39,278.94
Dépenses	169.92
Parts Caisse Populaire	250.00
	$68,446.58
Caisse 31-12-33	3,412.40
Total	$72,058.98
Bénéfices depuis la fondation	
Dépenses	$ 169.92
Pour int. et supp.	15,803.84
Porté à surplus	363.64
Total	$16,337.40
Intérêts de 6% pour 1933	$ 1,111.42
Nombre de Sociétaires au 31 décembre 1933	365
Sociétaires nouvelles, 1933	101
Sociétaires sorties 1933	26
	75
Nombre de Sociétaires, 31-12-33	440

Certifié conforme aux livres de la comptabilité.

A.-N. MACKAY, Inspecteur.
LAURA MICHAUD, présidente.
THERESE LANDRY, secrétaire.

Prix du concours

Concours de 0.25

Premier prix : $5.00, don de M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé.
2e prix : $2.50 : don de M. l'abbé Achille Demers, vicaire.
3e prix : $2.00, don de Mlle Albertine Desjardins.
4e prix : $1.00, don de M. Cyrille Vaillancourt.
5e prix : $1.00 don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.
6e prix : $1.00, don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.

Concours de 0.05

1er prix : $2.50, don de M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé.
2e prix : $2.00, don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.
3e prix : $1.00, don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.
4e prix : $1.00, don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.
5e prix : $1.00, don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.
6e prix : $1.00 don du bureau de direction de la Caisse-Dotation.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(22 janvier 1865)

Une conférence de Jules Vallès

Tout le monde connait Jules Vallès, dont on vient de célébrer le centenaire, comme écrivain, romancier et polémiste. On ignore généralement le conférencier. Ceux qui l'ont connu assurent qu'il parlait très bien avec fougue mais dans une langue élégante et riche à la fois.

Après avoir renversé la tribune et étouffé la liberté de la parole, l'Empire toléra pendant quelque temps des conférences littéraires. Il exigeait que les textes lui fussent soumis au préalable, mais c'était une vaine obligation, car les orateurs intercalaient des passages non prévus. Il arrivait, parfois, que le Commissaire de police, qui assistait toujours aux auditions, suspendait la conférence.

Il s'était fondé une Société dite : "entretiens et Lectures" pour l'éducation populaire qui demanda à Jules Vallès, très connu comme journaliste, de faire une conférence sur "Balzac" ; elle eut lieu dans une salle, rue Cadet. Le sujet ne fut qu'un prétexte permettant au réfractaire d'exprimer les opinions des plus hardies. Jean Richepin en a fait un récit un peu fantaisiste dans ses "Etapes d'un Réfractaire" ; il assure que la police dut intervenir et faire évacuer la salle

"Vallès, écrit le poète, n'avait fait au profond ahurissement des auditeurs, que développer là ses théories de la RUE, De Balzac, de sa vie, de ses oeuvres, à peine un mot. Mais en revanche des paradoxes à foison, des idées bizarres, tout l'étalage de ses chimères. Le ublic regardait avec stupéfaction cet énergumène à froid qui gesticulait comme un boxeur..."

Ce compte-rendu est assurément une fantaisie ; Jean Richepin ne parle que par ouï-dire puisqu'à ce moment, âgé de quinze ans, il n'était pas à Paris, mais encore au Collège de la Flèche et il nous parle de la Rue l'hebdomadaire de Vallès qui ne parut que deux ans après en 1867.

Comme le fait remarquait M. Zévaès dans sa très intéressante monographie de Vallès pour avoir la vrale physionomie de cette séance, il suffit de se reporter au TEMPS, où Hector Pessard (mort l'an passé) donna un compte-rendu précis. "Rarement", écrit-il, le public s'est trouvé en face d'un orateur plus éloquent, plus hardi, ne reculant ni devant l'expression ni devant l'idée "

Il semble bien que le succès fut complet, mais ces conférences n'en furent pas moins interdites, non pas à cause de celle de Vallès, mais à la suite d'une lecture que l'acteur Beauvallet avait faite des deux premiers actes de "Cinna", la belle tragédie de Corneille.

La salle s'était levée à ces vers où elle voyait une allusion au Coup d Etat.

Et les proscriptions et les guerres civiles
Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait son choix
Pour monter sur le trône et nous don- ner des lois.

Les applaudissements redoublèrent à ce vers :

Avec la Liberté, Rome s'en va renaître.

L'Empire ne pouvait pas entendre ce fier langage ; il poursuivit Corneille qui osait parler de La Liberté —dont le mot seul galvanisait la foule des vieux républicains.

(21 janvier 1801)

Louis XVIII renvoyé de Mittau.

Louis XVIII vivait assez misérablement, sous le nom de comte de Lille, retiré dans un vieux château délabré à Mittau, en Russie, d'une maigre pension que lui faisait l'Angleterre et de quelques subsides que lui envoyait de temps en temps, l'Empereur Paul 1er.

Mais, le 18 brumaire allait par ricochet changer sa situation. Bonaparte vainqueur marchait vers ses destinées et rêvait une alliance avec la Russie ; il envoya des émissaires secrets à Saint-Pétersbourg parmi lesquels une jolie femme très entreprenante. On persuada à Paul 1er de se rapprocher du premier Consul et l'esprit versatile du souverain russe se laissa facilement convaincre. Pour faciliter ces projets, il commença par renvoyer assez brutalement le comte de Caraman, l'ambassadeur que Louis XVIII entretenait à Saint-Pétersbourg lui enjoignant de quitter la ville dans les 24 heures.

En même temps Paul 1er envoyait à Louis XVIII, le comte de Fersen, l'ancien ami de Marie-Antoinette, pour lui signifier d'avoir également à quitter Mittau dès le lendemain C'était précisément le 21 janvier, jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI. Le lendemain 22, le roi partait pour un nouvel exil. La reine malade ne put se mettre en route, il la laissa derrière lui ; elle devait aller le retrouver quand il aurait trouvé un nouveau refuge.

Mais une grosse difficulté se présenta aussitôt, le roi n'avait pas le sou. Il fut faire un emprunt de cent mille francs que lui consentirent des négociants sur la seule foi de sa parole royale.

Accompagné de sa nièce, la duchesse d'Angoulême, du comte d'Avaray, de l'abbé de Armont et de Mme de Serrent, le roi monta en voiture à trois heures de l'après-midi, il neigeait et le temps rendait la route difficile. Le lendemain le cortège s'arrêta dans une pauvre auberge où il n'y avait pas de chambres, mais où soixante paysans étaient entassés pêle-mêle dans une grande salle chauffée par un poêle. On dut jeter de la paille dans une méchante étable où la duchesse passa la nuit. Les jours suivants, on allait droit devant soi ; le voyage était rude et parfois les voyageurs durent faire une partie du chemin à pied ayant de la neige jusqu'aux genoux.

Enfin, au bout d'une semaine, on arriva à la frontière Louis XVIII, écrivit aussitôt au roi de Prusse pour lui demander assez humblement l autorisation de séjourner quelque temps dans son royaume : "Vous ne me refuserez pas, lui dit-il une retraite temporaire, je ne sais où reposer ma tête. Votre Majesté aura égard à motriste position et ne me forcera pas à poursuivre mon triste pèlerinage pendant un hiver aussi rigoureux."

Le roi de Prusse peu flatté de ces incidents ne répondit pas directement, mais fit savoir à Louis XVIII qu'on ignorerait sa présence qui était simplement tolérée. Enfin, le 3 février, l'exilé put s'installer provisoirement à Memel où il devait rester jusqu'au 25 février et où les habitants, plus hospitaliers que le roi de Prusse, accueillirent avec des égards le monarque sans couronne, errant et repoussé de tous.

Jean Bernard.

Reproduction Interdite.

VICTORIAVILLE

—Mlle Hermine Côté, propriétaire du Salon "Chez Hermine" est allée en voyage d'affaires à Toronto.

Votre Intérieur par Roger Dussault
199 rue St-Jean Tél: 2-5462

PROFITEZ de notre vente de fourrures de janvier.
Voyez nos vitrines
Tél. 2-3087 L.-P. THIBAULT Enr. 282, St-Jean, Québec

VENTE Annuelle JACQUES à escompte de 20%
Tout notre stock de bottines, souliers, pantoufles, pardessus.
Wm. JACQUES & SONS 42½ rue de la FABRIQUE

20% et 25%
Sur toutes nos marchandises en magasin. Profitez de cette aubaine pour vos vêtements du printemps. Dernières créations parisiennes, chez
Mme A. T. Née
24, ST-JEAN :-: TEL. : 2-2158

FOURRURES à Prix Réduits R. AUDET Marchand de fourrures 10, des Zouaves Tél. : 2-1162

PATATES
Patates de l'Ile d'Orléans
Qualité de choix sac de 80 lbs 99c
Tél: 3-0805
Livraison dans toute la ville. — Prix spécial par quantité.
Anatole PICHETTE
156 Dorchester.

Vous l'Attendiez..... LE VOICI !....
Si la nouvelle de son arrivée l'avait longtemps précédée, c'est qu'on le disait FAMEUX, mais vous ne pourrez en concevoir toute la suprématie, que lorsque vous aurez entendu cette Merveille de l'Air.
GENERAL ELECTRIC — Modèle Toutes Ondes. —
Jamais jusqu'ici a-t-on pu capter des programmes radiophoniques étrangers—de Londres, Berlin, Rome et autres lieux éloignés, aussi facilement et aussi clairement, qu'avec ce nouveau modèle G. E., créé pour la réception des émissions sur ondes longues et courtes.
Ses caractéristiques comprennent l'amplification classe "B", le contrôle de volume automatique, un haut-parleur dynamique réglementaire et un cadran nouveau genre. Livré complet avec 8 lampes et les avantages du Club de Noël, chez Legaré... .....
$144
Autres Modèles Prix Depuis $32.50
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
142 rue St-Joseph — 273 rue St-Paul

20% de REDUCTION
sur tout notre stock de :
SACS de VOYAGE - VALISES - ARTICLES en CUIR
SACOCHES, ACCESSOIRES DE TOILETTE, Etc., Etc.
RIEN N'EST RESERVE
Seule une visite vous convaincra des économies que vous pouvez réaliser en prenant avantage de cette vente sensationnelle.
Z. F. ROY
43, St-Jean Tél: 2-6905

Des VERRES APPROPRIES REPOSERONT votre VISION.
Une Bonne VISION signifie beaucoup : plus de maux de tête ; plus de fatigue dans l'accomplissement de votre travail quotidien; un esprit toujours reposé et une foule d'autres avantages. Nul ne peut penser bien, agir avec aisance avec des yeux fatigués et tous les ennuis qu'ils entraînent.
Un examen attentif nous permettra de définir exactement quel genre de verres vous avez besoin et vous en obtiendrez de suite les meilleurs résultats.
Une visite est sollicitée
DANIEL PICHE Enr.
J.-R. MARCHAND, (prop.) OPTOMETRISTE-OPTICIEN
325½ rue ST-JOSEPH (Face à l'Eglise Jacques-Cartier) Tél. 3-0043

La Maison du Cadeau
Au Petit Versailles
Coin Fabrique et Chauveau
Fait actuellement sa GRANDE VENTE ANNUELLE DE JANVIER et offre un escompte de 30%
Sur toutes les marchandises pendant quelques jours seulement.
AU PETIT VERSAILLES
Coin Fabrique et Chauveau.

"Robin Hood" a Un Billet de $1.00
pour chaque ménagère de Québec qui aura en mains lors de son passage, d'ici au 31 janvier, 1 sac de 98 livres de Farine Robin Hood (ou 25c pour un sac de 24 livres).
Achetez Un Sac de FARINE Robin Hood
Chez Votre Epicier
$2.49 pour un sac de 98 lbs — Avec un sac de 7 lbs. GRATIS
Ou .69c pour un sac de 24 lbs.
Cette offre comprend Québec, Lévis, Ste-Anne de Beaupré, Château Richer, Ange-Gardien, Boischatel, Courville, Beauport, Giffard, Loretteville, Ancienne Lorette, Charlesbourg, Lauzon, Bienville, St-Romuald et Charny.

POUR VOS FOURRURES
CONFECTIONS, REPARATIONS
Voûte, contre feu, vol, mites
HENRI POITRAS
Marchand de fourrure
70, DOLBEAU. Tél. : 6594

SALON DE CORSETS
24 St-Stanislas
Vente de Déménagement
10% à 30%
de Réduction sur tout le Stock de Corsets et Brassières
Commençant Samedi, le 20 Janvier et les jours suivants
GOSSARD
Mlle G. A. Roy
24, St-Stanislas
Tél. 2-6598 Québec

Le trafic est plus considérable sur nos chemins de fer.-La production de fonte a augmenté au Canada en décembre

L'ACTIVITE EST TOUJOURS FORTE SUR LA BOURSE DE NEW-YORK.- RECULS FRACTIONNAIRES DES CEREALES

Maisons de Placement

LUCIEN COTE, President — J.-EMILE GARNEAU, Vice-président

Côté Garneau Limitée
Banquiers en Valeurs

56, rue St-Pierre QUEBEC Tels.: 2-2018—2-2019
266 St-Jacques-Ouest MONTREAL Tél.: HArbour 8721

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
Oscar Dubé, President — Québec, 17 St Jacques
Ls-Eug Leblond, Vice-Pres — Téléphone: 2-4061
BANQUIERS EN OBLIGATIONS

J. P. KEMPF, President — HENRI CLEMENT, Gérant

Crédit Anglo Français Ltée
Banquiers en valeurs
56, rue St-Pierre QUEBEC Tél.: 2-6425
BUREAU-CHEF: EDIFICE ALDRED MONTREAL

C.-H. BRANCHAUD — L.-G. BEAUBIEN — L.-T. DesRIVIERES
J.-D. HERDT — A.-S. BEAUBIEN

L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montreal.
Banquiers en valeurs mobilières.
70, rue St-Pierre QUEBEC Tél.: 2-1521
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES PARIS (France)

FRANCOIS LETARTE, President — L.-A. PEDNEAULT, Vice-president

La Corporation de Prêts de Québec
Banquiers en obligations.
132, rue St-Pierre QUEBEC Tél.: 2-4765

J.E. Laflamme, Limitée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
15, Sault-au-Matelot QUEBEC Tél.: 2-5109

L'annonce, bien faite, est un puissant facteur de succès pour une entreprise.

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES



GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

EN MARGE DU

Marché des obligations

Une campagne d'éducation sera lancée dans la province pour faire comprendre aux gens la nécessité d'acquitter leurs taxes municipales et scolaires. — La campagne contre les "tax slackers" a du succès aux Etats-Unis. — Le gros payeur de taxes est le plus souvent le grand coupable. — Le contribuable doit payer quelque chose pour les services municipaux et la municipalité doit honorer ses engagements pour sauvegarder son crédit.

(Par MAURICE TURGEON)

Les contribuables qui n'acquittent pas leurs redevances envers les corporations municipales et scolaires vont être l'objet cette année de l'attention toute particulière des corps publics. Dans son premier discours de la session, le Premier Ministre, M. L.-A. Taschereau, a touché ce problème de la collection difficile des taxes par les municipalités en faisant un appel pressant aux officiers municipaux pour que les arrérages de taxes ne fassent plus boule de neige. M. Oscar Morin, président de la Commission Municipale, a fait connaître de son côté les intentions de son département lorsqu'il écrivait samedi dernier, dans le supplément financier annuel de "L'Evénement" ce qui suit :

"Ce sont les municipalités qui seront probablement les dernières à réagir à la fin de la crise car les chômeurs qui commenceront à gagner de l'argent, après avoir été peut-être deux ans sans travailler, suivront le penchant de la nature humaine et paieront d'autres dettes qu'ils considéreront plus pressantes avant d'acquitter leurs redevances municipales et scolaires.

"Il faudra toute une campagne d'éducation à ce sujet car notre population devra être amenée à comprendre que le crédit de la petite patrie municipale doit être maintenu à tout prix et que les sacrifices nécessaires devront être acceptés généreusement".

La campagne d'éducation pour faire comprendre aux gens la nécessité d'acquitter leurs taxes avant même toutes les autres dettes parce qu'il s'agit ici du crédit même des municipalités ne devait donc pas tarder à commencer dans notre province. Une campagne du genre a été organisée aux Etats-Unis dès l'année dernière et elle a donné des résultats très satisfaisants. Les Américains qui sont friands de "slogans" ont lancé l'attaque contre ceux qu'ils dénomment les "tax slackers". Le mot a beaucoup d'effet et frappe juste. Il est difficile à rendre par un équivalent aussi concis dans notre langue. Nous traduirions "slackers" par lâcheur mais son adjonction à "tax" est impossible à donner en français. Chez nous, la campagne pourra se faire au cri de "Payez vos taxes !" Ce qui importe avant tout, c'est de réveiller dans la masse des contribuables le respect des dettes lorsqu'elles sont contractées par les corps publics que nous avons chargés de nous représenter.

Aux Etats-Unis, on a constaté que le grand coupable parmi les contribuables qui se défilent devant le trésor municipal, c'est le gros payeur de taxes. Les centres et groupements importants sont nombreux dans la république voisine, ce qui peut expliquer en partie cette anomalie. Mais si nous jetons sincèrement les yeux plus près de nous, si, comme le suggérait récemment le Premier Ministre du Canada, l'honorable R.-B. Bennett, nous nous regardons bien en face dans le miroir en nous rasant le matin, nous serons forcés d'admettre que le lâcheur en matière de taxes municipales et scolaires se recrute dans toutes les classes de contribuables. Dans une ville comme Québec, une causerie de quelques minutes avec le trésorier municipal, si elle pouvait se faire pour le public, révélerait des cas vraiment intéressants où les arrérages de taxes de certaines compagnies et de certains individus ont atteint des proportions renversantes. La situation existe chez le petit contribuable comme chez le gros et on doit y remédier énergiquement dans l'intérêt du crédit municipal et partant dans l'intérêt de tout le monde.

Les taxes doivent être payées tôt ou tard. S'il est solvable, le contribuable doit trouver ailleurs que dans le coffre du gouvernement ou de l'administration municipale les fonds voulus pour acquitter ses redevances. Une municipalité qui n'équilibre pas son budget et qui va jusqu'à faire défaut aux engagements pris envers ses obligataires ne peut tout de même pas s'attendre que les épargnants délieront à l'avenir les cordons de leur bourse pour lui permettre de payer ses déficits. Les services dont jouissent les contribuables, chacun en leur particulier : voirie, sécurité, protection, aqueduc, écoles, etc, doivent être payés par les gens même qui en bénéficient. Et puisque les indices se font de plus en plus nombreux à l'effet que la crise économique tire à sa fin, il devient indispensable que, par une campagne d'éducation poussée vigoureusement avec le con-

(Suite à la page 13)

WALL STREET CONSOLIDE SON AVANCE

Les titres d'aciéries, d'alcools, de métaux et d'utilités publiques ont donné le ton à la hausse, samedi matin, à New-York.

FORTE ACTIVITE

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 22.—(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Asssociée). — Les titres mobiliers ont consolidé leurs positions durant la courte séance de samedi. Il y eut pas mal de prises de profits et quelques favoris cédèrent du terrain, mais on peut dire que dans l'ensemble les gains l'emportaient sur les reculs dans la proportion de 2 à 1. Le volume des transactions fut de 1,954,440 parts, ce qui représentait la séance la plus active pour un samedi depuis le mois de juillet dernier.

L'amélioration a été également soutenue dans le compartiment des obligations. Les céréales et le coton ont fléchi un peu tandis que le dollar américain a haussé par rapport à la livre sterling et aux devises sur la base-or. Le marché mobilier se montra stable ou ferme durant la première heure. Les réalisations de bénéfices augmentèrent le volume des ventes par la suite mais la demande augmenta pour les titres d'aciéries avec le résultat que ce groupe, suivi de près par celui des alcools, des métaux et des utilités publiques, a amélioré l'apparence de la liste générale. Quelques valeurs ferroviaires fléchirent après avoir avancé durant une semaine complète. Le marché mobilier est maintenant revenu à son niveau du milieu de septembre 1933 et il a conséquemment regagné le terrain perdu à l'automne et au début de l'hiver. Des courtiers anticipent une réaction technique mais ils doivent constater que les titres ont obstinément refusé de fléchir ces jours derniers. On admet que le public s'intéresse davantage aux actions de compagnies par le temps qui court.

U. S. Steel ordinaire a dépassé 56 avec un gain de 1 1-4 point. A. M. Byers, Youngstown Sheet, Gulf States Steel, American Rolling Mill, Methleem et National Steel montrèrent de la vigueur. American Telephone a été bien supporté et gagna un point avant de céder une partie de son avance. Les titres d'automobiles ont fléchi un peu de même que les valeurs de produits chimiques. L'activité était moins forte dans le compartiment des titres ferroviaires. Santa Fe et Union Pacific ont cédé 1 1-2 point chacun. Anaconda, American Smelting et Kennecott ont haussé légèrement lorsqu'on annonça que le cuivre se vendait à 8 1-2 cents la livre. Loew's et Warner Bros ont été plus fermes. Wall Street anticipe que l'industrie sidérurgique sera plus active cette semaine. 717 titres ont fait leur apparition sur le tableau samedi. 386 ont avancé, 195 ont reculé et 136 demeurèrent inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1934:

	Ind.	C.f.	Uti.	Total
	50	20	20	90
Samedi. .	97.9	49.7	78.0	86.9
Vendredi .	97.8	49.8	77.2	80.8
Sem. dern.	90.7	43.9	70.3	79.9
Mois dern.	87.4	41.1	63.3	76.0
1933 . . .	53.1	28.1	91.4	56.1
1931 . . .	121.4	99.4	162.7	125.3
1928 . . .	145.7	120.3	129.1	138.8
Haut 33-34	102.1	58.0	113.7	96.9
Bas 33-34.	42.3	23.5	61.1	43.9
Haut 1932.	72.3	39.8	111.0	73.9
Low 1932 .	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931.	140.2	105.2	203.9	144.3
Bas 1931 .	60.0	30.8	92.8	61.3

LES EXPORTATIONS DE CUIVRE AUGMENTENT

Ottawa, Ont., 22. — Les exportations de cuivre du Canada, consistant notamment de minerai et de cuivre poule avait eu une valeur de $1,686,000 en décembre contre $963,000 en décembre 1932. La valeur des exportations vers le Royaume-Uni se chiffrait par $901 000 contre $646,000. La Hollande, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suède, la Norvège, le Danemark, la France et le Brésil comptaient parmi nos meilleurs clients.

LES FAILLITES

Ottawa, Ont., 22. — Les faillites commerciales au Canada furent de 46 durant la semaine du 19 janvier 1934 alors qu'elles avaient été de 33 durant la semaine précédente et de 91 durant la semaine correspondante de 1933. Dans la province de Québec, les faillites furent de 17 durant la semaine sous revue au lieu de 19 la semaine précédente et dans l'Ontario, elles furent de 19 au lieu de 11.

MOUNT ROYAL HOTEL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — Mount Royal Hotel Company Ltd a subi une perte nette de $22,576. durant l'année 1933. La compagnie avait gagné $15,489. de recettes nettes en 1932. Après les charges d'intérêts, d'amortissement et de dépréciation, le déficit pour 1933 fut de $468,432. Le fonds de roulement, qui était de $621,431. l'année précédente, a été réduit à $420,173.

CHARGEMENTS FERROVIAIRES

Durant la semaine du 13 janvier 1934, les chargements furent de 41,389 wagons contre 32,626 durant la même semaine.

DE L'AN DERNIER

Ottawa, Ont., 22. — Une semaine ou deux est un laps un peu court pour tirer des conclusions mais les chargements ferroviaires pour les deux premières semaines de l'année accusent des augmentations si prononcées sur les deux premières semaines de l'année dernière que les moins optimistes admettent qu'il y a une amélioration remarquable dans les conditions industrielles du Canada.

Les chargements portent sur 7,-580 wagons ou 28 pour cent de plus qu'en 1933 et pendant la seconde semaine finissant le 13 janvier, le total des chargements se chiffrait par 41,389 wagons, c'est-à-dire 8,763 ou 27 pour cent de plus que l'an dernier.

La température beaucoup plus froide a dû affecter les chargements de charbon qui s'élevaient à 1,151 wagons de plus, mais tous les autres produits accusent des augmentations, le transport de marchandises diverses comprenant 2,-721 wagons de plus. Ce groupe a accusé des augmentations continues durant les derniers quatre mois, dépassant les chargements pour 1932 en septembre dernier ainsi que les années précédentes.

Les marchandises ordinaires aussi accusent une augmentation de 1,109 wagons sur l'an dernier, et l'indice s'est élevé de 80,74 qu'il était pendant la semaine précédente à 85.65 point le plus élevé depuis mars 1932.

Tous les produits forestiers, y compris la pulpe et le bois, augmentent toujours, surtout dans la division es. Le grain et ses dérivés, dans la division ouest, a un peu diminué comparativement à l'an dernier, mais il y a 119 millions de boisseaux de grain dans les élévateurs de l'ouest contre 122 millions à la même date en 1933. Le nombre-indice pour tous les chargements ferroviaires de la division est est de 80.20, le plus élevé depuis deux ans et demi, sauf deux exceptions.

BANQUE DE N.-ECOSSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 22. — La Banque de Nouvelle Ecosse a réalisé $2 035.900 de profits nets durant l'année 1933. Après le prélèvement des charges et des dividendes, un solde de $30 000, a été porté au compte de surplus. La balance à ce compte est maintenant de $637,124.64. Les dépôts ne portant pas intérêt s'élèvent à $32 475,976. et les dépôts portant intérêt à $175,516,-384.

UNE REORGANISATION

Toronto, Ont., 22. — La réorganisation de Canadian Rail and Harbor Terminals Ltd est prévue par suite de l'annonce que la compagnie ne payera pas les intérêts sur ses obligations de première hypothèque le 1er mars prochain. Un comité de protection a été formé par les obligataires afin d'étudier les plans de la réorganisation et les affaires de la compagnie seront poursuivies comme à l'ordinaire.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York 22. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 20 janvier 1934 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

Vendredi	77.0	81.4	82.9	80.4
Sem. préc. . . .	74.9	77.1	79.6	77.2
Mois préc. . . .	71.3	72.1	76.7	73.3
1933	65.0	63.0	83.8	70.6
1932	69.0	76.2	84.4	76.5
1931	89.4	104.6	99.4	97.8
Haut 1933-4 . . .	77.3	84.9	88.5	83.5
Bas 1933-4	58.3	57.0	74.1	63.6
Haut 1932	71.3	78.0	86.2	78.1
Bas 1932	53.2	47.4	70.9	57.5
Haut 1931	90.4	105.7	101.5	98.7
Bas 1931	62.3	62.3	80.2	68.5
(x) Nouveau haut pour 1933-34.				
Samedi (x)	77.3	81.8	83.3	80.8

DIVIDENDES

Banque Canadienne de Commerce 2 pour cent payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

BANQUIERS ET COURTIERS
TELEPHONE 2-5618 — J.C. BOULET LIMITEE — 71 RUE ST PIERRE

OSCAR HAMEL, N. P., Président — PIERRE FUGERE, Secrétaire.
HAMEL, FUGERE & CIE Limitée
Banquiers en obligations.
71, rue St-Pierre QUEBEC Tels.: 2-2038—2-2039

LES CEREALES ONT MANQUE DE SUPPORT, SAMEDI

Les cours ont fléchi de 3-8 de cent le boisseau à Winnipeg. — A Chicago, ils fléchirent de 1-4 à 5-8 de cent le boisseau.

MARGHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 22. — Le marché des céréales n'a pas été supporté samedi et il dût subir des reculs allant jusqu'à 3-8 de point. Le blé de mai ferma à 68 7-8 cents et le blé de juillet à 69 7-8 cents. Le volume des exportations ne dépassait pas 250,000 boisseaux. Les maisons à commission étaient aussi intéressées à la vente qu'à l'achat. A Liverpool, le blé a haussé légèrement. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	69¼ à ½	69½	68¾	68⅞b
Juil	70½ à ⅜	70⅜	69¾	69⅞b
AVOINES:				
Mai	37	37 b	36¾	36⅞
Juil	37⅛	37⅜	37⅛	37¼b
ORGE:				
Mai	42⅞	42⅞	42¼	42¼b
Juil	42⅞ avance	43⅜ a	43 a	43 a
LIN:				
Mai	151½	151⅜	150⅜a	150½b
Juil	150	150	149	149
SEIGLE:				
Mai	51¾ à ⅞	51⅞	51⅛	51⅛b
Juil	52¾	52¾	51⅞a	51⅞b

A CHICAGO

Chicago, 22. — L'incertitude en ce qui concerne les événements qui peuvent se produire à Washington a fait fléchir légèrement les cours des céréales en fin de semaine. L'absence des acheteurs plutôt que l'augmentation des ventes a pesé sur le marché. Le blé recula de 1-4 à 5-8 de cent, le maïs a baissé de 1-2 à 3-4 de cent, les avoines ont fléchi de 1-8 à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en recul de 5 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	91⅛ à ½	91½	90¼	90⅞
Juil	89½ à ⅝	89⅝	88⅜	88⅝
Sep	90⅝	90⅝	89½	89⅞
MAIS:				
Mai	52½ à ¾	52¾	52	52⅛
Juil	54½ à ⅝	54⅝	53⅞	54
Sep	56 à 56⅛	56⅛	55⅜	55
AVOINES:				
Mai	38⅞ à 39	39	38½	38½
Juil	38 à 38⅛	38⅛	37⅝	37⅝
Sep	37⅛	37⅛	36⅞	36⅞
SEIGLE:			E	
Mai	64⅛	64⅛	72⅝	62⅝
Juil	64¾	64¾	63	63
ORGE:				
Mai				52½
Juil				53
SAINDOUX:				
Jan				5.50
Mai	5.87	..	..	5.87

MARCHES DIVERS

Montréal, 22. — Les prix des oeufs ont haussé de 6 à 7 cents la douzaine la semaine dernière à cause de la température plus froide de la chute de neige et d'une diminution dans les arrivages. Samedi, les oeufs de l'Ontario se vendaient à 33 cents pour la qualité A-gros, 30-31 cents pour la qualité A-medium et 29-30 cents pour la qualité A-de poulettes. Les arrivages furent de 5,208 caisses. Le beurre a baissé de 1-2 cent la livre durant la semaine au cours de 24 3-4 et 25 cents. Les arrivages furent de 4,030 boites au lieu de 4,583 boites la semaine précédente. Les arrivages de fromage ont été de 482 boites au lieu de 433 boites.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — Le ton était un peu moins ferme en fin de semaine sur le marché domestique des obligations. Samedi, le marché s'est raffermi un peu cependant comparativement à vendredi.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à $0.99 à New York et la livre sterling à $4.99 3-4.

x..x..x

Les profits nets de la Banque de Nouvelle Ecosse furent de $2,035,900. durant l'année 1933.

x..x..x

Mount Royal Hotel Co. a subi une perte nette de $22,-576. durant 1933. La compagnie avait gagné des recettes nettes de $15,489. en 1932.

x..x..x

Les chargements ferroviaires au Canada furent de 41,-389 wagons la semaine du 13 janvier 1934 contre 34,362 wagons la semaine précédente et 32,626 wagons la semaine correspondante de 1933.

x..x..x

Le Canada a produit 38,612 tonnes de fonte en décembre 1933 au lieu de 29,592 tonnes en novembre 1933 et de 27,-031 tonnes en décembre 1932.

x..x..x

Les fabriques d'automobiles du Canada ont produit 3,262 voitures en décembre 1933 contre 2,291 en novembre 1933 et 2,112 en décembre 1932.

x..x..x

Le Canada a exporté pour $1 686,000 de cuivre en décembre 1933 au lieu de $953,-000. en décembre 1932.

x..x..x

Les permis de bâtir se sont élevés à $1,976 000 au Canada en décembre dernier au lieu de $1,610,000. en novembre 1933 et de $1,569,000. en décembre 1932.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 22.—Le dollar canadien a baissé d'un quart de cent à $0.99 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a fléchi de 2 1-2 cents au cours de $4.99 3-4. A Montréal, la livre sterling a cédé une cent à $5.04 3-4, le franc français a fermé inchangé à $0.0630 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 1 pour cent au lieu de 3-4 de un pour cent la veille.

CANADA DREDGE DONNE L'EXEMPLE

Ce titre a haussé de 1 3-4 point au cours de 25 3-4 sur la petite bourse de Montréal. — McIntyre a coté un cours de $40.75.

WALKERVILLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 22. — Des gains irréguliers furent enregistrés samedi matin sur la Petite Bourse de Montréal. Canada Dredge donna l'exemple en avançant de 1 3-4 point au cours de 25 3-4. Hiram Walker a haussé de 1-2 point à 55 1-2 et Distillers Seagrams a gagné 1-4 de point à 24 5-8. Walkerville gagna 15 cents au nouveau sommet de $6.20 tandis que des gains intéressants furent enregistrés par Melchers, International Petroleum et quelques autres titres.

McIntyre Porcupine, qui n'avait pas paru à la cote depuis quelques semaines, a haussé de $2.50 au cours de $40.75 dans le compartiment des valeurs minières. Base Metals, Teck Hughes et quelques autres valeurs ont aussi avancé dans ce compartiment.

LA PRODUCTION DE FONTE A AUGMENTE

Le Canada a produit 38,612 tonnes de fonte en décembre 1933 contre 29,592 tonnes en novembre 1933 et 27,031 en déc. 1932.

L'ACIER

Ottawa, Ont., 22. — Le Canada a produit 36,612 tonnes de fonte en décembre contre 29,592 en noxembre et 27,031 tonnes en décembre 1932. L'augmentation sur le mois précédent porte surtout sur le fer basique. Les hauts fourneaux ont consommé au cours du mois 66,414 tonnes longues de minérai de fer, 22,954 tonnes courtes de pierre calcaire et 41 601 tonnes courtes de coke; 3,900 tonnes de la pierre calcaire provient des carrières du pays et 36,601 tonnes de coke ont été carbonisées ici; cette quantité comprend 17,628 tonnes de charbon canadien.

On a produit 229,076 tonnes de fonte au Canada en 1933, soit une augmentation de 59 pour cent sur les 144,130 produites en 1932. Le rendement comprenant 190,491 tonnes de fer basique, 2,429 de fer de fonderie et 16,156 tonnes de fer malléable. Il y eut 177,847 tonnes de fer basique qui ont été produites pour l'usage des producteurs, la différence étant destinée à la vente.

La production en 1933 s'éleviat à Canada s'est élevée à 2,228 tonnes en décembre contre 7,583 en novembre. Pendant l'année le rendement se chiffrait par 30,659 tonnes, soit un gain de 89 pour cent sur les 16,-161 tonnes de 1932. Le spiegel constitue le gros du chiffre de production, le ferrosilicium y étant pour une proportion relativement faible.

Le rendement de lingots d'acier et de moulages en acier se chiffrait par 49 557 tonnes en décembre, soit 15 pour cent d'augmentations sur les 43,099 tonnes de novembre. L'augmentation se confine aux lingots qui se sont élevés de 41,711 tonnes à 48,307 tandis que les moulages ont baissé de 1,388 à 1,250.

La production en 1 933 s'élevait à 407,981 tonnes, une augmentation de 20 pour cent sur les 339,346 tonnes de 1932. L'amélioration a surtout été constatée dans les lingots qui se sont élevés à 392,095 tonnes, contre 328,370; mais les moulages ont également augmenté: 15,886 contre 10,976.

LES ALCOOLS SE MONTRENT PLUS ACTIFS

Canadian Industrial Alcohol A et B ont fermé respectivement aux cours de 20 et de 19. — Vigueur de Howard Smith priv.

CAN. NORTHERN POWER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 22. — Le volume des transactions a considérablement augmenté samedi matin et la Bourse mobilière a continué son mouvement de hausse commencé vendredi. Les nouvelles concernant l'industrie et le commerce sont nettement meilleures. C'est ce qui a stimulé l'avance à Montréal. Durant la demi-séance de samedi, le roulement a dépassé 26,000 parts.

Les actions des classes A et B de Canadian Industrial Alcohol ont réalisé des gains intéressants. Le titre A haussa de 7-8 de point à 20 et le titre B 1 point à 19. Howard Smith privilégié a gagné 5 points au cours de 50 tandis que St. Lawrence Flour privilégié a haussé de 6 3-4 points à 101. International Nickel a avancé de 10 cents à $22.80, Brazilian Traction de 1-4 de point à 13 et plusieurs autres titres ont réalisé des gains fractionnaires.

Building Products haussa de 2 points et Steel of Canada privilégié d'un point. Bell Telephone, Canada Northern Power et plusieurs autres titres ont également avancé. Wabasso Cotton a baissé d'un point et demi, au cours de 22 1-2. Le roulement total fut de 26,053 actions et les ventes d'obligations furent de $33,-850.

GAIN DANS LES EXPORTATIONS DE BOIS

Ottawa, Ont., 22. — Les planches et madriers exportés au Royaume-Uni en 1933 se chiffraient par 450,706,000 pieds évalués à $7,634,723 contre 172,-462,000 à $3,530,639 en 1932, une augmentation de 278 244,-000 pieds ou environ 160 pour cent.

Le bois de charpente sur le Royaume-Uni s'élevait en 1933, à 35 849 000 pieds évalués à $567,627 comparativement à 22,-709 000 et $456 107 en 1932, une augmentation de 57 pour cent.

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec.)

Buckeys Pipe Line Co a déclaré son dividende régulier.

Cordi Corporation a gagné 61 cts par action durant l'année finissant le 30 novembre 1933 au lieu de 67 cents l'année précédente.

La New-York Reserve Bank rapporte que les ventes des magasins à rayons dans le district métropolitain de New-York ont augmenté de 8.2 pour cent du 2 au 16 janvier 1934.

Les ventes de Jewel Tea Company Inc., durant décembre 1933 furent de $936,845 au lieu de $847,961 durant la période correspondante de 1932.

LETTRE DE FERMETURE

PAR GREENSHIELDS & CO.

Séance du 20 janvier 1934

LAIDLAW & COMPANY. — La tenue du marché a été impressionnante samedi. Il se peut que le mouvement de hausse se poursuive encore lundi mais nous croyons tout de même qu'il devrait se produire prochainement une correction technique de la liste.

Québec Power Co.

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-cinq (25c.) cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie, pour le trimestre s'étant terminé au 31 décembre 1933, et qu'il sera payable le 15 février 1934 aux actionnaires inscrits le 27 janvier 1934.

Par ordre du conseil d'administration.

JAMES WILSON, Secrétaire.

Montréal, 18 janvier 1934.

Service d'informations financières sur toutes valeurs mobilières. GRATUITEMENT
R. COTE & Cie
Courtier
65, rue St-Pierre :-: Tél.: 2-2796
VALEURS MINIERES
Exécution d'ordre par fil privé, direct sur les marchés
MONTREAL-TORONTO-NEW-YORK

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FRONTENAC CONTRE L'INCENDIE

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Frontenac Contre l'Incendie, sera tenue au bureau de la compagnie, au No 105 Côte de la Montagne, en la cité de Québec, le 5 février 1934, à deux heures P.M.

(Signé)
MAURICE BOISVERT
Secrétaire.

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC
CAN. POWER
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

510	Agnew Surpass	8	8	7½	7½
333	Bathurst Paper A	5	5	5	5
171	Bell Telephone	113½	113½	112½	113
16,662	Brazilian Traction	12½	13¼	12½	13
1,775	B. C. Packers	3¾	3¾	3¼	3½
1,177	B. C. Power A	25⅝	25¼	24	24¼
2,925	Bruck Silk	17½	19	17¼	18¾
480	Canadian Bronze	20	22	20	*21¾
1,990	Canadian Car	7⅞	8	7⅝	7⅞
428	Canadian Car pfd	13¾	14	13½	13½
1,180	Canadian Celanese	18¼	18¾	18	18¾
149	Can. Celanese pfd	106	106	106	106
8,763	Canada Cement	9¼	10	9	9¾
698	Canada Cement pfd	44	50	44	44½
80	Canadian Converters	30	30	30	30
105	Can. Gen. Elec. pfd	60½	60½	60	60
345	Can. Hydro Elec. pfd.	58	59	58	59
20,415	Can. Ind. Alc.	19	20⅜	18¼	20
4,760	Can. Ind. Alc. B	18	19¼	17⅝	19
1,710	Canada North. Power	17½	19¼	17	18½
5,790	Canadian Pac. Ry	15¾	16⅜	15⅝	16⅝
605	Canada Steam.	2½	2½	2¼	2¼
350	Canada Steam. pfd	4⅞	5	4	4
680	Cockshutt Plow	9¼	10	9¼	9¼
2,124	Cons. Smelters	134	136⅞	134	135
5,993	Dominion Bridge	29½	31¾	29½	31
277	Dominion Glass	82	89	82	89
1,846	Dominion Steel B	3	3⅜	3	3¼
406	Dominion Textile	69¾	69¾	69	69
1,715	Dryden Paper	5½	6	5½	6
505	Foundation Co.	12¾	12¾	12½	12½
885	General Steel Wares	4¼	4¼	4⅛	4¼
550	Gurd, Charles	10	10½	9½	10½
1,665	Gypsum L. & Al.	5⅞	6½	5¾	6
275	Hamilton Bridge	9	9	8	8
4,850	Hollinger Gold Min.	12.25	12.50	12.25	12.40
3,315	Howard Smith	7	8½	7	8¾
1,256	Howard Smith pfd.	39	50	39	50
30,648	Intern. Nickel	22.10	22.95	22.10	22.90
165	Inter. Pow. pfd	14½	15	14	15
525	Lake of the Woods	13	13¼	13	13
7,317	Massey-Harris	5¾	6⅝	5¾	6⅛
2,145	McColl Frontenac	10¾	11⅛	10¾	11⅛
6,404	Montreal Power	36¾	38	36	38
181	Montreal Tram.	115	120	115	120
3,453	National Brew.	24¾	25¾	24¾	25¼
835	National Steel Car.	14½	14½	14½	14½
1,343	Power Corp.	10	10¾	9⅞	10¼
885	Quebec Power	18	18	16½	17
12,997	Shawinigan	20½	21	20½	21
730	Sherwin Williams	15¾	17	15½	15½
90	Simon Cigars	7	7	7	7
1,158	South. Can. Power	11½	11¾	11	11¼
1,745	St. Law. Corp.	2¾	2⅞	2½	2⅞
408	St. Law. Corp. pfd.	7½	8	7½	8
151	St. Law. Paper pfd.	16¼	16½	16	16½
2,165	Steel of Canada	30¼	31½	30¼	31
135	Steel of Canada pfd	35	35	33	34
770	Vau Biscuit	3	4	3	3½
205	Wabasso Cotton	24	24	23½	23½
325	Winnipeg Elec.	2¾	2¾	2½	2½
	Banques:				
68	Canadienne	143	143	142	142
210	Commerce	148	149	147	149
593	Montréal	190	190½	189	190
142	Nouvelle-Ecosse	275	275	275	275
327	Royale	146	148	145	147
	Obligations:				
$11,000	Abitibi P. & P.	28	30	26	30
4,880	McNish. Robt., Debs	4.00	4.00	4.00	4.00
83,150	Mont. Power Debs	44⅜	45	44¼	45
22,000	Mont. Tram.	97¼	98	97¼	97¼
1,000	Nova Scotia S. & C.	30	30	30	30
1,000	Winnipeg Elec.	79½	79½	79½	79½

(*) E-dividende.

3115	Teck H	610	605	610
28100	Thoms Cad	31¾	30	31
18300	White Eagle	38	35	37¾
5725	Ventures	82	81	82
5950	Walte Amu	140	130	130
1000	Willsey C	8½	8½	8
70	Wright H	720	715	715
36350	Wayside	42	40	40
Total des ventes : 937,000.				
	Hors-liste:			
2000	Aldermad	15	15	15
7500	Algoma	2⅛	2	2⅛
1500	Assoc Oil	26	25	25
7350	Arno	5½	4½	5
2000	Brett Tr	15	14	15
5600	Brownlee	2½	2¼	2⅜
7000	Can Kirk	9	8½	8¾
7000	Can Kirk	9	8½	8¾
6500	Cent Man	11¾	11¼	11½
1200	Chem Res	193	190	193
9100	Church H	14	13½	14
500	Coast Cop	483	480	480
3000	Cob Con	5	5	5
2000	Dom Kirk	1	1	1
5710	Eldorado	367	363	365
200	Foothills	50	50	50
22000	Gilbec	3¼	3	3¼
1300	Goodfish	15	14½	14½
2000	Grozel e K	7	6	7
750	Home Oil	183	180	180
710	Hud Bay	995	985	995
1775	Int Nick	2280	2270	2270
21900	Jack Man	5½	5⅜	5
114100	Kirk Hunt	2	1¼	2
4500	Kirk Town	23	22	22½
7300	Lake Mar	9⅞	9½	9½
16400	Lebel Oro	14¾	14	14
6000	Mairobic	2⅛	2	2
11500	McLeod Riv	2	2	2
1000	Night Hawk	3½	3½	3½
1500	Osisko	12	11½	12
3300	Parkhill	41	40	41
3000	Pawnee Kirk	1½	1½	1½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 20 janvier 1934

Blé Nord No 1	0.78
Blé Nord No 2	0.7
Avoine Ouest No 2	0.46
Avoine Ouest No 3	0.44
Avoine d'engrais No 1	0.43
Balle d'avoine	0.30
Orge Ouest No 3	0.51
Maïs d'Argentine	0.54
Graine moulue à engrais:	
Son	$19.25
Gru rouge	$20.25
Gru blanc extra	$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $20.00 par tonne ; au détail $22.00.	
Avoine roulée (grain) par sacs de 90 lbs au détail	$2.95
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon par baril	$3.45 $3.50
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.75 $3.85
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40 $4.60
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.10
Deuxième patente	$4.50
Patente à boulanger	$4.40
(Par tonne en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cent'ns par baril pour du comptant)	
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$14.50
No 2 Timothy	$13.00
No 3 Timothy	$12.00
Oeufs:	
En cartons aux détaillants:	
A-1 Large (Frais extras)	0.36
A-Medium (Frais premiers)	0.34
A-Poulettes	0.33
B-Large (Entrepôts extras)	0.29
B Medium (Entrepôts premiers)	0.27
Beurre:	
No 1 Extra	24¾ 25
Fromage	
Courant de l'Ontario	10½
Poulailles de terre:	
Locales de Québec	0.90 1.10
Volailles:	
Volailles pour bouillir	22-26
Dindons pour rôtir	20-22
Poulets de choix	19-21
Poulets nourris au lait	21-23
Oies	12-15
Canards	13-15
Canetons domestiques	15-1

COURS DES CHANGES

Séance du 20 janvier 1934

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.99 1/4
Câbles	4.99 1/2
Australie	3.99 7/8
Nouvelle-Zélande	0.0623 3/4
Belgique	0.2220
Italie	0.0836
Suisse	0.3080
Hollande	0.6400
Espagne	0.1320
Allemagne	0.3782
Suède	0.2575
Norvège	0.2510
Danemark	0.2230
T.-Slovaquie	0.0479
Brésil	0.0900
Pologne	0.1870
Autriche	0.1830
Hong Kong	0.38 3-16
Yen	0.30 1/2
Dollar canadien : 1 pour cent escompte.	

Séance du 20 janvier 1934

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2727
Australie, livre	4.0154
Autriche, schilling	0.1848
Belgique, belga	0.2238
Brésil, milreis	0.0909
Bulgarie, lev	0.0152
Chine, Hong Kong dollars	0.3848
T.-Slovaquie, couronne	0.0781
Danemark, krone	0.2253
Finlande, finmark	0.0230
France, franc	0.0630
Allemagne, reichsmark	0.3818
G.-Bretagne, livre	5.0474
Grèce, drachme	0.0991
Hollande, florin	0.6469
Hongrie, pengo	0.2853
Inde, roupee	0.3863
Italie, lire	0.0843
Japon, yen	0.3040
Yougoslavie, dinar	0.0221
N.-Zélande, livre	4.0314
Norvège, krone	0.2688
Pologne, zloti	0.1848
Roumanie, leu	0.0102
Sud Afrique, livre	5.0373
Espagne, peseta	0.1331
Suède, krone	0.2694
Suisse franc	0.3113
Etats-Unis : Dollar : 1 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

Serv. de la Presse Associée

Séance du 20 janvier 1934

		Haut	Bas	Ferm.
80	Assoc Br	10	10	10
400	Assoc Oil	28½	25	25
192	Beauh	6½	6⅜	6⅜
10	Bri Am Oil	14	14	14
110	Can Dred	25¾	25¾	25¾
30	City Gas	10¼	10¼	10¼
100	Cosgrave	7	7	7
1195	Seagrams	24¾	24¼	24
65	Dom T & C	3⅛	3⅛	3⅛
50	Home Oil	180	180	180
655	Imp Oil	13¼	13⅛	13⅛
195	Imp Tob	11⅜	11⅜	11⅜
190	Int Pete	21¾	21⅛	
500	Int Util B	115	110	110
110	Melchers A	14	13¾	14
215	Do B	10	9⅞	10
1	Pow C pfd	60	60	60
8	South C P pfd	73	75⅛	75⅛
15	Thrift pfd	23½	23½	23½
1520	Walke ville	625	605	625
371	Walker	55½	54¾	55
10	Do pfd	17¼	17¼	17¼
	Mines:			
5185	Base Met	175	174	175
100	Bulolo	2950	2950	2950
	Coast Mal	2¾	2½	2
500	Dom Rouyn	1¼	1¼	1⅛
10	Int Min	1325	1325	1325
400	Lebel Oro	15	14½	15
100	McIntyre P	4075	4075	4075
15	Noranda	3440	3425	3440
925	Siscoe	154	152	154
2650	Sullivan	33	32	32
100	Teck Hugh	615	615	615
1000	Ventures	81	81	81
100	White Eagle	36¾	36¾	36¾
	Mines hors-liste:			
435	Abitibi	190	175	190
5	Do pfd 6 p c	4	4	4
50	Brew Dist	275	270	275
390	Brew Corp	9⅜	9	
190	Do pfd	21⅛	21	21⅛
75	Can Malt	33	32½	32½
1250	Clau Neon	80	65	70
890	Cons Pap	3⅜	3⅛	3
10000	Do 5 1-2			

L'AUTOMOBILE DE 1934 SE CREERA DES AMIS GRACE A SON MODERNISME

Ecrit spécialement pour "L'Evénement" par :

JNO. D. MANSFIELD, Président de la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

L'éclatant succès de Chrysler Motors Products au Canada nous cause une profonde satisfaction du progrès que nous avons accompli. Durant l'année 1933, nous avons enregistré une augmentation des ventes par tout le Canada et, cette augmentation est tout simplement phénoménale, en particulier si l'on considère que les ventes pour l'industrie en général, ont quelque peu diminué. La production totale des véhicules-moteurs et des camions dans nos manufactures, des villes-frontières, au cours de la dernière année, accuse une augmentation de 68.7 pour cent sur les chiffres de l'année précédente. Ceci comporte une augmentation considérable dans le domaine des exportations comme du commerce local.

Cependant, la plus importante raison que nous avons de nous réjouir du record atteint en 1933 et des perspectives pour 1934 réside dans le fait que depuis mars dernier, il y a eu des indications bien définies, de par le monde entier, d'une reprise des affaires. Depuis avril jusqu'à aujourd'hui, dans pratiquement tous les pays importants du monde, on a enregistré une amélioration sensible des affaires.

Je crois que cette amélioration n'est pas uniquement temporaire. Elle possède en réalité toute les caractéristiques d'un mouvement de longue durée. Tous nos plans sont établis sur cette confiance que la tendance à la hausse se continuera en 1934. Il n'y a aucun doute, nous aurons à enregistrer des moments d'arrêt et même de recul dans le mouvement d'amélioration. Il y a toujours de courtes périodes de fluctuations dans tout mouvement général des affaires vers la hausse ou la baisse, mais, il y a toute raison de croire que la tendance générale vers l'amélioration va se poursuivre.

J'ai tout particulièrement confiance en la situation canadienne. Aucun pays au monde, au cours des cinq dernières années, n'a conservé une situation aussi uniforme que ce Dominion.

Les troubles ont été rares. La population et les gouvernements ont conservé leur calme. Les problèmes des secours ont été admirablement réglés. Aucune institution bancaire n'a fermé ses portes et, la plupart des entreprises industrielles se sont maintenues à flots. Une augmentation considérable dans la production de l'or a constitué pour nous un bon avantage. Nos cultivateurs ont traversé une période difficile mais je suis d'opinion, en considérant leur situation financière, qu'à l'heure actuelle il y a plus de cultivateurs occupant une position solide qu'il n'y en avait en 1929. Ceci signifie qu'en autant que les produits de la ferme seront haussés, le pouvoir d'achat de notre population rurale augmentera et dans des proportions qui étonneront la population.

Il y a un fait sur lequel nous ne pouvons assez insister lorsque nous avons à envisager l'avenir du Canada. C'est le suivant : nous avons accumulé une quantité énorme de choses qu'il faudra tôt ou tard remplacer. Des années d'économies ont été cause que le potentiel des articles à renouveler est enorme, dans la construction, les routes, les automobiles et les camions et l'industrie en général de même que dans les articles essentiels ou de luxe, comme les meubles, l'habillement, les radios et les fournitures de maisons.

Un retour de la confiance en l'avenir pousse les personnes qui ont de l'argent à satisfaire leurs désirs si longtemps refrénés. Ceci, en retour, crée de nouveaux emplois, donne un nouveau pouvoir d'achat à des milliers de personnes et ainsi de suite les affaires font "boule de neige". Tout semble indiquer que cette "boule de neige" roule maintenant.

De toute façon, Chrysler Motors du Canada se dispose à terminer la prochaine année substantiellement en avance sur 1933. Nos plans de vente comporteront la plus vaste campagne de publicité jamais entreprise depuis 1929, les journaux et les revues devant être utilisés de façon beaucoup plus considérable comme médium. A moins que nous commettions une lourde erreur, les résultats justifieront les placements que nous avons faits dans notre programme manufacturier et dans le développement intense que nous projetons.

Cependant, nous avons une autre raison d'espérer une amélioration des affaires en 1934 en plus de cette confiance que nous avons dans la reprise.

Nous croyons que la plus importante contribution que le manufacturier individuel peut apporter à l'amélioration des affaires est de fournir au public des raisons d'acheter. En d'autres termes, de créer de nouveaux mouvements d'achats en mettant sur le marché des produits de plus grande utilité, de plus grande attraction que ceux mis en vente à l'heure actuelle. Réussir ceci, c'est faire disparaître la cause la plus importante de la dépression : la négligence d'acheter.

En temps de prospérité, la tendance est à l'uniformité ou aux échanges de produits par degrés. Mais, dans des temps comme ceux que nous traversons le progrès doit être marqué, autrement le public acheteur conservera l'ancien automobile, le vieux radio, le vieux meuble. Pourquoi ne pas exploiter ceci quand il n'y a que très peu de différence entre ce que le client possède dans sa résidence et le marchand dans ses réserves, spécialement à cette période où les affaires n'ont pas encore repris leur cours absolument normal.

En conformité avec cette sage politique de créer de nouvelles tendances d'achat, les ingénieurs de Chrysler Motors ont acompli quelque chose de défini en créant de nouveaux modèles de véhicules-moteurs qui assurent à l'automobiliste le confort, la sécurité et un rendement qui n'ont jamais encore été atteints dans le domaine de l'automobilisme. Nous croyons que ces machines créeront une nouvelle ère dans le domaine du transport. Nous croyons que le public les appréciera.

En conséquence, nous aviserons l'acheteur de 1934 de faire une étude complète avant de placer ses capitaux sur telle ou telle voiture-automobile. Nous suggérons qu'il lui sera profitable d'examiner et d'essayer toutes les bonnes automobiles avant de compléter son achat.

Nous sommes confiants que cette nouvelle ère du transport à laquelle nous avons fait allusion sera profitable au Canada et que notre population en profitera.

Jno.-D. MANSFIELD



L'INDUSTRIE DU BOIS ET DU PAPIER S'EST AMELIOREE

Ecrit spécialement pour "L'Evénement" par :

HAROLD-F. CRABTREE, Président de la Canadian Pulp and Paper Association.

Au cours des premiers mois de 1933, les affaires en Canada ont conservé la tendance à la baisse qui avait été un facteur si troublant durant les trois années précédentes: la nouvelle année s'annonçait très désappointante. Cette tendance s'est continuée jusqu'à l'été dans plusieurs industries, bien qu'en certaines lignes une amélioration se soit manifestée un peu plus tôt dans l'année.

Une fois les six premiers mois de l'année écoulés, toutefois, la situation a commencé à s'améliorer et dans l'opinion de plusieurs économistes et hommes d'état éminents, le tournant est définitivement passé et les affaires comme l'industrie se sont engagés dans un courant vers la hausse. Le temps démontrera jusqu'à quel point cela est vrai, mais il est certain que le progrès sera lent et graduel, bien qu'il doive être à ce point de vue plus sûr.

L'industrie de la pulpe et du papier n'a pas été exempte de cette tendance générale des affaires, et durant la première moitié de l'année, les commandes ont fait défaut sur les marchés domestiques et étrangers avec le résultat que les opérations des moulins de pulpe et de papier ont été réduites très considérablement en bas des niveaux de 1932. Heureusement, la situation s'est modifiée quelque peu au cours de la seconde moitié de l'année et il y a eu amélioration dans toutes les branches de l'industrie pratiquement. La conséquence a été que bien qu'en certaines lignes le rendement ait été moindre que durant l'année précédente, dans d'autres lignes il y a eu augmentation sur le rendement de 1932.

L'industrie du bois de pulpe, qui dépend en grande partie des marchés d'exportation, a rencontré des difficultés au début de l'année par suite de la concurrence des pays européens, qui ont déprécié les changes, et d'une diminution dans les commandes. La baisse du dollar américain a cependant aidé nos moulins et leur a permis d'expédier de plus grandes quantités de bois pendant les derniers mois de l'année, de sorte que les exportations pour les premiers dix mois accusèrent une augmentation considérable sur celles des mois correspondants, l'année précédente. Les exportations de la pulpe au sulfite blanchi, qui se chiffrèrent à 240,864 tonnes, furent en avant de 40 pour cent presque, tandis que les exportations de la pulpe au sulfate revélèrent une augmentation de près de 60 pour cent, quoique dans ce dernier cas le total des chargements fût bien au-dessous des chiffres de 1928 et 1929. Après la sécheresse de l'été et de l'automne, la pulpe mécanique fut en bonne demande mais comme les moulins canadiens avaient aussi souffert de la disette d'eau durant ces mois, ils ne purent tirer grand avantage de cette demande. Les expéditions de pulpe de bois aux Etats-Unis augmentèrent d'une façon appréciable au cours de l'année, mais il y eut baisse dans les exportations dans le Royaume-Uni.

L'industrie du papier journal, la branche la plus importante de l'industrie de la pulpe et du papier, a souffert de la crise d'une façon encore plus accentuée pendant la première moitié de l'année, et la production a atteint un plus bas niveau qu'en 1932. Durant les six premiers mois de l'année, le rendement a été de dix pour cent en bas de celui des mois correspondants, l'année précédente mais à partir de ce moment la situation s'améliora quelque peu. A la suite d'une reprise de l'annonce dans les journaux et d'une augmentation de la consommation aux Etat-Unis, le rendement de l'industrie du papier journal a augmenté pendant les derniers mois de l'année, ce qui aura pour résultat de rendre le rendement total de 1933 de 3 à 5 pour cent plus considérable qu'il ne l'était en 1932.

La production du papier journal par les moulins canadiens, au cours de onze mois de l'année, s'est totalisée à 1,831,282 tonnes comparativement à 1,769,379 tonnes pendant les mois correspondants de l'année précédente. C'est une augmentation pour 1933 de 3.5 pour cent, bien que le rendement fut encore très inférieur à ceux de 1930 et de 1931. L'augmentation, néanmoins, est encourageante, et il faut souhaiter qu'elle se continue.

Les exportations de papier journal durant les premiers dix mois de l'année, se sont totalisées à 1,490,176 tonnes, comparativement à 1,486,203 tonnes pendant les dix mois de l'année précédente. Les expéditions aux Etat-Unis ont été de 1,237,913 tonnes, ce qui représente une diminution de 30,147 tonnes sur le total de l'an dernier. D'autre part, il y a eu augmentation dans les exportations en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Le total des exportations dans les pays d'outre-mer s'est chiffré à 252,263 tonnes pendant cette période, soit une augmentation de 34,120 tonnes sur les exportations de l'année précédente.

La demande pour le papier à reliure et papier à lettre et le papier de luxe a accusé peu de changement en comparaison de celle de l'année précédente. Ces papiers trouvent leur principal marché en Canada, et les conditions généralement troublées des affaires ont eu leur répercussion sur la vente et la production de ces sortes de papiers. Il y a eu une certaine augmentation dans les expéditions de ces papiers outremer, mais ce ne fut pas suffisant pour compenser la diminution de la demande domestique.

Pour ce qui du papier à emballage, du papier carton et des boîtes de carton, la demande a accusé une augmentation depuis le printemps 1932, et c'est là la conséquence de l'amélioration des affaires dans les Dominions et la preuve qu'il y a eu un plus grand échange de marchandises et de commodités. On peut dire d'une façon générale qu'il y a eu progrès durant l'année et si cette amélioration se continue pendant l'année qui commence, elle profitera énormément à l'industrie et au Canada tout entier.

Il faut noter avec satisfaction qu'au cours de l'année écoulée, une diminution appréciable s'est produite dans la valeur du papier importé en Canada. Bien que les chiffres complets pour l'année ne soient pas encore compilés, les revenus de la douane pour les premiers dix mois démontrent que les importations ont représenté une valeur totale de $4,437,934 comparativement à $5,833,016 pour les mois correspondants en 1932. Plusieurs années durant, les moulins canadiens ont dépensé beaucoup d'argent et de temps pour développer de nouvelles catégories et de nouvelles spécialités qui, autrefois, étaient importées, et il ne reste maintenant que quelques lignes de papier que nos moulins ne fabriquent pas, et ces seules exceptions ne concernent que certaines spécialités dont la demande c'est pas suffisante pour justifier l'achat d'un outillage coûteux. L'emploi du papier "Fabriqué au Canada" et des produits du papier manufacturés aide beaucoup le Canada en procurant du travail dans les moulins et dans les bois, et les efforts des moulins canadiens à cet égard devraient être reconnus et appréciés.

Les exportations totales du Canada de toutes les catégories de pulpe et de papier pendant les dix premiers mois de l'année ont été considérablement plus faibles que durant les mois correspondants de 1932 : le total de ces exportations s'est élevé à la somme de $78,658,109 comparativement à $89,264,330 pendant les dix mois de 1932. Les exportations de pulpe de voix ont accusé une augmentation pour cette période, leur valeur totale ayant été de $19,132,305 à comparer avec $15,750,925 durant la période correspondante de 1932, soit une augmentation pour 1933 de $3,381,380. Cette augmentation, toutefois, a été plus que compensée par une baisse dans la valeur des exportations de papier, laquelle s'est chiffrée à $59 525,804 comparativement à $73,513,405 pendant les mêmes dix mois de 1932.

Le rapport de l'office fédéral de la statistique sur l'industrie de la pulpe et du papier, en 1932, contient des chiffres très intéressants. Il démontre que cette industrie est encore l'industrie manufacturière la plus importante du Canada, occupant le premier rang pour la valeur brute de ses produits manufacturés, aussi bien que pour la main d'oeuvre et la distribution des gages et salaires. Pour le capital total investi, cette industrie ne le cède qu'aux usines d'éclairage et de pouvoir électrique. Le capital investi dans cette industrie est porté à $597,597,147, ce qui ne comprend que le capital placé dans les moulins en opération pendant 1932; le chiffre en serait beaucoup plus élevé s'il comprenait ce que représentent en capital les moulins fermés durant l'année. Le nombre d'employés dans les moulins était de 24,557 et la liste de paie totale, pour l'année s'élevait à $28,334,404; il y a diminution à la fois dans le nombre des employés et le montant des salaires de 1931. Aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'hommes employés dans les bois à la coupe du bois pour alimenter les moulins, mais ce nombre dépasse de beaucoup celui des employés dans les moulins.

On estime que les opérations de l'industrie de la pulpe et du papier, en 1932 ont contribué pour une valeur d'environ $102,559,435 à la réalisation d'une balance commerciale favorable, en Canada. Ce qui fait ressortir l'importance de cette industrie dans la situation économique du Dominion.

La situation mondiale et la situation générale du Canada comportent tant de facteurs inconnus, qu'il est peut-être inutile de tenter de regarder très loin dans l'avenir. On peut tout de même constater avec satisfaction qu'au cours de l'année écoulée, on a émergé dans une certaine mesure des profondeurs de la dépression si prolongée et si dure. Pendant les derniers mois de l'année, la production s'est fermement améliorée et si tous les signes actuels ne sont pas trompeurs on peut dire que le tournant difficile de la crise est maintenant passé et que nous pouvons envisager un retour lent mais sûr à des conditions plus prospères. L'industrie de la pulpe et du papier constitue une partie importante de la vie industrielle du Canada, et tout progrès réalisé par cette industrie aura immédiatement sa répercussion dans toutes les branches de l'activité industrielle de ce pays. Nous pouvons donc voir arriver la nouvelle année avec espérance, et peut-être aussi avec la confiance que nos espoirs sont plus sérieusement motivés qu'ils ne l'étaient à la même époque, l'an dernier.

H.-F. CRABTREE.

Cours de NEW YORK

AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, tél.: *2-7006

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 20 JANVIER 1934

Ventes : 1,954,440 actions.

	A				
	Adams Express AE	10⅛	10¼	10	10⅛
	Air Reduction ADN	103	105	103	105
	Alaska Juneau JU	22½	22½	22	22⅛
	Allied Chemical ACD	153	153⅜	152½	152½
	Allis Chalmers AH	20½	20⅞	20¼	20¾
	Alleghany Corp. AYY	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
	American Can AC	100⅞	101½	100	100
	American Car & F. AF	29	29⅜	28⅝	28⅝
	American & For. P. AFW	10	10⅜	10	10¼
	American Loco ALO	33	33	32¼	32¾
	American M. & F. AFX	16¼	17	16¼	16⅞
	American Radiator ADT	16	16¼	15⅞	16⅛
	American Smelting AS	44¾	45⅜	44½	44¾
	American Sugar ASR	54½	54½	53⅞	54
	American T. & T. T	119⅛	119⅜	118½	118½
	American Tobacco B AT.B	73¾	74¾	73¾	74½
	American Water W. AWW	23⅜	23⅞	22⅞	22⅝
	American Woolen WY	13¾	13⅞	13⅝	13⅝
	Amerada ARC	46½	46½	46	46
	Anaconda Copper C	16⅜	16¾	16¼	16¾
	Ass. Dry Goods DG	14¼	14¼	14¼	14¼
	Atchison Railway A	70	71⅜	68⅜	68¾
	Atlantic Refining AFI	31⅜	31⅞	31¼	31⅞
	Auburn Auto AAC	54	54	52¾	52¾
	Am. Commercial Alcohol	59	61	59	59¾
	Ass. Apparel	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
	B				
	Baldwin Loco B	13½	13½	13⅛	13⅜
	Baltimore & Ohio BO	28⅞	28⅞	28½	28⅞
	Barnsdall A. BDL	9⅜	9½	9⅜	9⅜
	Bendix Aviation BEX	19⅞	20	19⅛	19⅛
	Best & Co. BST	30¼	30½	29¾	29¾
	Bethleem Steel BS	44	44⅜	43⅝	44
	Bethleem Steel pfd BSpfd	75½	75½	75½	75½
	Borg Warner BGW	24¼	24¾	24¼	24⅝
	Briggs Manufacturing BGI	14½	14⅜	14¼	14⅛
	Brooklyn M. T. BMT	33¾	33¾	32⅛	32⅛
	Burrough Adding BGH	17¼	17½	17⅛	17⅜
	Byers A. M. ABY	29	30⅜	27½	29⅝
	C				
	California Packing CFP	24¾	24¾	24¾	24¾
	Canada Dry DGL	27⅜	27⅜	27⅜	27⅜
	Canadian Pacific CP	16	16⅛	16	16⅛
	Case J. I. CIM	77⅞	78¼	76⅝	76¾
	Celanese Corp. of Am. CLZ	41¾	41¾	40⅝	41⅜
	Cerro de Pasco CDP	35⅜	35⅞	35¼	35¼
	Ches. & Ohio CO	44	44¼	44	44
	Chic. M. & St. Paul ST	6⅝	6⅜	6½	6⅝
	Chic. Rock I. RI	4⅞	5⅛	4⅞	5
	Childs CDI	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
	Chrysler K	55⅞	56⅜	54½	54½
	Coca-Cola KO	98	98	98	98
	Colorado F. & I. CF	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
	Columbia Gas CG	14⅞	15	14⅝	14⅞
	Com. Solvents CV	34⅜	35¼	34⅛	35⅛
	Com. & South. CW	2⅞	2⅞	2

BANQUET A L'HON. M. MAURICE DUPRE

(Suite de la page 3)

longée au solliciteur général lorsqu'il se leva ensuite pour adresser la parole.

"Je vous remercie pour cette si cordiale réception", commença l'honorable M. Dupré : "cela fait du bien. Depuis trois ans nous avons travaillé nuit et jour. Nous avons subi la critique. Nous n'avons pas été compris parfois. Mais aujourd'hui, on commence à réaliser ce que le gouvernement Bennett a fait pour le pays". (appl.)

L'honorable M. Dupré félicita le président et les officiers du Cercle conservateur. "Je reconnais en ce cercle", dit-il, "la vaillance et l'espoir de notre parti". L'orateur poursuivit : "Me permettez-vous de saluer ici la présence de mon père ? (appl.) Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'après la Providence c'est à mon père et à ma mère que je dois tout ce que je suis". L'honorable M. Dupré salua aussi et fit applaudir "ses conseillers politiques" : les Chapais, les L'Espérance et les Moraud. Au sujet de l'honorable M. Moraud le solliciteur général déclara : "Un journal qui nous est très sympathique — "Le Soleil" — va probablement dire de M. Moraud qu'il est un jeune sénateur comme il disait le jeune ministre en parlant de moi. M. Moraud est la preuve vivante que le très honorable R. B. Bennett ne fait que de bonnes nominations. L'orateur salua aussi les députés présents, MM. Fortin, Dorion et Duguay et M. Pierre Bertrand.

Le solliciteur général exprima ensuite une délicate pensée à la mémoire du regretté Dr Arthur Rousseau.

"Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, dit l'hon. M. Dupré, permettez que je m'arrête un instant devant une tombe récemment ouverte.

"La disparition soudaine du docteur Rousseau crée parmi nous un vide que le temps remplira difficilement.

"Homme d'une remarquable personnalité, il sut affirmer au cours de sa fructueuse carrière les qualités de chef qui l'ont mis à la tête de tous les mouvements médicaux à Québec et même à l'étranger.

"Le docteur Rousseau en même temps qu'un grand médecin était dans le domaine social un homme d'action et un grand réalisateur. Les hôpitaux qu'il nous laisse en héritage — l'hôpital Laval, la clinique Roy-Rousseau, l'hôpital St-Sacrement — en témoignent.

"Du domaine universitaire, de sa ville, de sa province, de son pays sa renommée a passé au-delà des mers. Il comptait en France autant d'admirateurs que d'amis.

"On ne saurait trop le dire, son départ est une perte nationale.

"A madame Rousseau, aux membres de sa famille distinguée, à ses confrères et à ses nombreux amis va notre sympathie profonde et entière".

Entrant alors dans le vif de son sujet l'honorable M. Dupré demanda : "Que sera pour nous 1934 ? Je crois pouvoir dépeindre cette année en disant que 1934 sera pour l'honorable R. B. Bennett et le parti conservateur l'année justificatrice. Vous savez vous, combien on a critiqué les accords impériaux. En 1930, nous nous sommes rendus à la Conférence Impériale. Le chef de notre parti a alors mis de l'avant les propositions du Canada. Nous n'avons pas réussi dans le temps, et nous sommes revenus ici, l'objet des sarcasmes de nos adversaires. Ils se réjouissaient presque de ce qui était arrivé. Nous sommes cependant restés calmes parce que nous savions que notre heure viendrait. C'est à nous de rire maintenant quand, après l'honorable chef de l'opposition qui prédisait la faillite des accords impériaux, nous entendions, la semaine dernière à Montréal, l'honorable M. Vincent Massey, chef de l'organisation libérale du Dominion, déclarer que les mêmes accords avaient été un succès. Lorsque vous entendrez critiquer les accords impériaux vous pourrez répondre par les paroles de M. Massey".

Le solliciteur général cita alors des chiffres pour démontrer les effets heureux des accords. Il dit que les chargements ferroviaires ont augmenté de 32,000 pour une période de 13 semaines comparées aux 13 semaines correspondantes de l'année 1932. En novembre la consommation du pouvoir électrique a été plus forte que jamais durant ce mois. Les revenus de l'accise ont augmenté de 150 pour cent depuis juillet. Le commerce est passé de 72 millions à 87 millions. Pendant la deuxième partie de 1933, l'exportation des produits agricoles aux Etats-Unis a augmenté de 246 p. c. M. Dupré dit qu'on a critiqué les accords en certains milieux parce qu'ils ne devaient rien rapporter au commerce du bois de notre province. Or il affirme que pour les 12 mois terminés en novembre les exportations de bois ont passé de 193,000 000 de pieds à 435,800,000 de pieds. Il ajouta que dans les derniers huit mois les exportations sont montées à 41 millions tandis qu'elles étaient de un million et demi en 1930. De plus, au début de 1934, 176,000 hommes avaient été remis au travail. D'après l'hon. M. Dupré toujours, notre traité avec la France a fait passer nos exportations dans ce pays de $3,500,000 à $5,000,000 durant les 5 derniers mois. En ce qui concerne l'Afrique-Sud l'augmentation a été de 83 p. c. En 1933 la fabrication de la chaussure a augmenté de 125,000 paires par mois. Ici l'orateur déclara : "Je demande à nos amis libéraux où serait l'industrie de la chaussure à Québec sans le tarif protecteur. Vont-ils venir réclamer en Chambre l'abaissement des tarifs ?"

Le solliciteur général dit plus loin que nous assistons à une renaissance économique et que nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec un optimisme raisonné. A son avis si le gouvernement Bennett a pris des mesures qui ont pu paraître impopulaires, c'était pour sauver le crédit et il a réussi. "Si vous nous accusez d'avoir été des Canadiens avant d'avoir été des hommes de parti, je répondrai : "coupables", lança l'orateur, qui ajouta que le gouvernement serait prêt à aider de nouveau les Provinces de l'Ouest, parce que, en les sauvant, il sauve le crédit du Canada.

L'hon. M. Dupré rappela plus loin que les conservateurs ont recueilli une succession lourde en 1930. "Les libéraux, dit-il se vantaient d'avoir réduit la dette de 79 millions mais ils ne disaient pas que pendant ce temps ils avaient augmenté la dette des chemins de fer nationaux de 456 millions. Seulement pour la dette ferroviaire nous devons prendre annuellement 50 millions".

Le solliciteur général vanta ici le bon travail accompli par les commissaires, MM. Moraud et Label en particulier, et il ajouta : "Grâce à l'administration sage qui a prévalu nous sommes maintenant en mesure de dire que nous ne connaîtrons plus aux "C. N. R." l'ère des déficits du passé".

L'orateur dit un mot de l'article 98 du code criminel que les "C.C.F." veulent faire disparaître. Il ne comprend pas comment certains chefs libéraux peuvent vouloir la disparition de cet article. "Je répète ici mon défi, poursuivit l'hon. M. Dupré : "Je demande à ces chefs de produire une déclaration de l'honorable M. Taschereau demandant l'abrogation de l'article 98. Tant que M. Bennett sera au pouvoir à Ottawa vous pouvez être certains que cet article va rester dans notre code criminel".

Le solliciteur général dit plus loin qu'il y aura très probablement des élections en Ontario et prédit que le gouvernement Henry sera retourné au pouvoir. Il poursuivit : "Nous avons eu des accidents en Nouvelle-Ecosse et en Colombie. Nous allons profiter de ces défaites et nous saurons ne pas répéter les erreurs qui ont été commises. Il vaut mieux que ces accidents arrivent 18 mois ou 2 ans avant les élections que quelques semaines seulement avant l'appel au peuple".

Au sujet de la redistribution des comtés le solliciteur général affirma : "Dans Québec, pour la première fois depuis 1917, nous allons pouvoir lutter à armes égales avec nos adversaires. C'est tout ce que nous voulons : nous nous chargerons du reste". L'orateur dit à ce propos que les électeurs pourront voter ou pour M. King qui est en faveur de la canalisation, de la banque centrale et de l'abolition de l'article 98, ou pour M. Taschereau qui est opposé à toutes ces choses, ils pourront voter avec M. Lapointe qui se dit libéral tout court ou avec M. Massey qui déclare qu'il n'y a pas de différence entre le parti libéral et le troisième parti.

"De quoi demain sera-t-il fait ? demanda l'hon. M. Dupré à ses auditeurs. Il sera ce que vous le ferez, jeunes gens qui m'écoutez, c'est vous qui ferez l'avenir. On a décrié la politique. La politique est une noble carrière. C'est là plus qu'ailleurs que vous apprendrez à connaître la nature humaine avec ses qualités et ses défauts. La politique n'est pas l'unique champ d'activité mais elle est certainement le meilleur domaine pour servir".

Le solliciteur général fit un appel à la jeunesse en faveur de R. B. Bennett, "le patriote qui a sauvé son pays..., le symbole de la patrie canadienne". "Alors que pour "Le Canada" et "Le Soleil" qui songent au parti avant le pays, ajouta M. Dupré, R. B. Bennett est surnommé le bouvier, pour les Canadiens, R. B. Bennett demeurera l'homme qui a sauvé le Canada, et 1934 sera l'année justificatrice". (appl.)

L'orateur fit allusion à la division du parti libéral ontarien et affirma que la même chose était à la veille de se produire ailleurs. "Je vous apporte le salut du grand chef qui fait appel à votre coopération dans l'intérêt de la patrie canadienne", termina l'hon. M. Dupré aux applaudissements de lassistance.

M. Ross Drouin, avocat, dont on connait les beaux talents oratoires, remercia le solliciteur général.

CANDIDATURE DE M. O. DROUIN A LA MAIRIE

(Suite de la page 3)

mentionné dans le rapport des experts engagés par la ville et non pas seulement $250 000. A ce propos, il a blâmé l'attitude du premier magistrat de la ville et déclaré "que sa conduite envers ses concitoyens avait été loin d'être loyale, ce geste occasionnant une perte régulière de $100,000 par an, soit un million en 10 ans.

"Le public a été trompé en tout cela", dit M. Drouin, "et il importe que justice soit rendue. Je promets donc à mes concitoyens que si je suis élu maire de Québec, en février prochain, l'un de mes premiers gestes sera de prier le conseil de ville de confesser jugement en rapport avec l'injonction présentée par le notaire Boiteau qui désire faire annuler le contrat intervenu entre la ville et la Cie du Quebec Power. D'autres questions d'importance capitale s'agitent aussi actuellement. C'est ainsi que la propriété est en train de disparaître complètement chez nous, les propriétaires étant écrasés de taxes. N'oublions pas que c'est en protégeant la propriété que nous conserverons notre crédit. La suppression des secours directs et la votation de capitaux pour des travaux permanents est aussi un autre point de mon programme. Il y a dans ce domaine un mal social et moral d'une très grande acuité à faire disparaître."

Parlant du retour à la terre, M. Drouin dit que cette question méritait une importance plus grande que celle que nos administrateurs municipaux y ont attachée jusqu'à date. "C'est par un temps de crise et non alors que règne la prospérité que ce plan doit être mis à exécution", expliqua l'orateur qui ajouta que s'il était élu à la mairie il s'occuperait de faire un inventaire de tous les Québecois qui désirent aller s'établir sur des terres. De nouvelles industries seraient désireuses de venir s'installer chez nous, expliqua-t-il aussi. Il s'agit simplement d'améliorer les conditions qui leur sont faites comme aussi de leur fournir tous les renseignements désirés. Une commission industrielle qui sera formée dans le plus bref délai aurait charge de prendre la situation en mains.

"Le comité que je désire former dès mon arrivée à l'Hôtel de Ville", dit encore le député de Québec-Est, "se composera de tous les anciens maires de la ville depuis sir Georges Garneau, de même que des présidents des organisations ouvrières et des représentants de toutes nos associations. M. le docteur Philippe Hamel qui, depuis quatre ans, poursuit un travail constant en faveur de la réduction des taux d'électricité à Québec, sera appelé à faire partie de ce comité."

M. Drouin fut vivement applaudi quand il émit ce projet de comité consultatif.

M. Drouin dit qu'il ne craignait pas de se lancer dans la lutte et qu'il était convaincu qu'il aurait pour l'appuyer la majeure partie des électeurs qui, dit-il, "sont dégoûtés de la présente administration municipale". Le candidat déclare qu'il était bien au fait qu'une lutte très serrée lui serait faite. Il ajouta qu'il entrait dans la campagne "sans aucune ressource financière pour lutter contre les puissants et, avec la seule conviction qu'en agissant ainsi il peut être de quelqu'utilité à ses concitoyens. En terminant il s'adressa à toute la population, lui demandant de bien juger la dernière administration et de "châtier ceux qui avaient été coupables". C'est pour les jeunes gens que le candidat eut son dernier mot, leur demandant de songer à l'avenir de leur ville de même qu'à leur avenir personnel.

Cette assemblée, à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes, était présidée conjointement par MM. J.-Eugène Caron et Oscar Dugal. Le premier orateur présenté aux auditeurs fut Mtre Jacques Casgrain, avocat, qui expliqua que M. Drouin était l'homme tout désigné pour représenter les intérêts du peuple dans la présente lutte. Adressèrent aussi la parole MM. Louis-Alphonse Pouliot, C.R., et Jacques Pineault.

DEMAIN A L'UNIVERSITE

Mardi soir, à 8 heures 15, au Grand Amphithéâtre de l'Université, Pavillon Central, M. l'abbé J.-W. Laverdière professeur de Géologie, à l'Ecole Supérieure de Chimie, donnera une conférence intitulée, "Un voyage aux Chûtes Niagara". Cette conférence sera accompagnée de projections. Le public est invité.

LES PASTILLES VOXEASE
Soulagent Rapidement
Maux de Gorge, Toux, Rhumes, Enrouements
Demandez-les à votre pharmacien
25

LES CINQUANTE ANS DU CLUB FRONTENAC

(Suite de la page 3)

les années 1898 à 1901 et 1902 à 1904. M. Elias Curodeau fut le président de 1905 à 1908 et eut comme successeur M. J.-Arthur Paquet, ancien député de St-Sauveur pour la période de 1910 à 1912. M. Flavien Lortie fut ensuite élu pour l'année 1912-1913 pour être remplacé par M. Léonidas Pelletier, en 1915, qui termina son terme après 6 années de succès. En 1923, M. J.-E. Darveau avait les honneurs de la présidence et céda sa place à M. Raoul Myrand, qui garda cet honneur jusqu'en 1927, alors qu'il fut nommé président de l'Union Locale de Québec et district. En 1930, étant appelé à la présidence de l'Union Canadienne des Raquetteurs, il remporta un franc succès à la convention Internationale tenue à Québec. M. Maurice Turgeon, président pour l'année 1928-1929, fut nommé président de l'Union Locale de Québec en 1930, et eut comme successeur M. Jos. Clark, qui conserva son titre jusqu'en 1931. C'est alors que le président actuel, M. John Clark, fut élu et sut diriger les activités de son club jusqu'à cette année, où il est appelé à présider au Jubilé d'Or (50e anniversaire) de sa fondation. C'est depuis l'année 1931 que le club fut incorporé de nouveau sous le nom de "Raquetteurs Frontenac Inc."

Le Frontenac sait joindre le côté social au côté sportif. Plusieurs dames sont membres costumés de ce club, des veillées de bon plaisir se passent agréablement au chalet du club, Parc Victoria. Tous les membres ont la légitime ambition de toujours faire prospérer les destinées de leur club au meilleur profit de l'Union Canadienne, ainsi qu'à l'Union Locale du district de Québec sous l'influence d'une bonne organisation. Il possède un corps de clairon, composé de 20 membres actifs très recherchés par les amateurs de la raquette pour leur bel entrain aux sorties. Il compte 125 membres actifs et un nombre considérable de membres honoraires. Les couleurs officielles du club sont bleu et blanc et la devise est : Va de l'avant par neige ou vent.

Le banquet d'hier soir était donc sous la présidence de M. John Clark qui présenta les principales santés et ceux qui y répondirent. La première santé fut celle du Pape. M. l'abbé Salvator Grenon, d'Ottawa, aumônier général des raquetteurs, y répondit. "Les 50 ans d'existence de votre club", dit-il, "sont une preuve de ténacité et de solidité qui se rattachent un peu au Souverain Pontife qui est le seul monarque qui subsiste au temps. Au Pape vous souhaitez la santé et je suis heureux d'y répondre parce que je sais qu'il aimerait être ici ce soir, tout sportif qu'il est. Je profite aussi de l'occasion pour présenter mes meilleurs voeux au club et à ceux qui le dirigent".

L'honorable M. Maurice Dupré répondit à la santé du Canada. "L'histoire de votre club", dit-il, "est un peu l'histoire d'un coin du Canada qui nous est cher à tous, et c'est un peu de l'histoire de la jeunesse canadienne qui nous a précédé.

"C'est à ce même courage et à cette même virilité que nous devons la survivance de nos lois et de nos croyances, et au clergé que nous devons le règne de la paix en terre canadienne. Et sous ce rapport, je puis dire que nous pouvons citer la province de Québec en exemple au Canada. Il n'y a pas de place chez nous pour les idées subversives et pour le découragement. Il n'y a de place que pour l'optimisme et le courage".

En terminant le ministre apporta le salut du premier ministre du Canada à l'assistance.

La santé de la Province fut présentée par M. Pierre Bertrand. M. Oscar Drouin y répondit. M. Drouin reprit l'idée de M. l'abbé Grenon et il dit que si le club Frontenac a vécu pendant 50 ans c'est parce qu'il était établi sur des bases solides : les bases du courage et de l'optimisme qui sont les traits caractéristiques des Canadiens-français.

Son Honneur le maire Lavigueur répondit ensuite à la santé de la ville. "Il me semble que nous sommes vraiment à un tournant de la crise", dit-il, "lorsque nous avons l'occasion d'assister à une réunion comme celle de ce soir et que nous devons espérer beaucoup de l'année qui commence".

En terminant, notre premier magistrat dit que la ville de Québec est en bonne santé et que son crédit est bon partout.

A l'issue de cette série de discours, des cadeaux souvenirs furent remis aux fondateurs du club et l'on procéda à la distribution des coupes qui avaient été gagnées pendant les épreuves de la journée.

On remarquait à la table d'honneur, l'hon. M. Maurice Dupré, Son Honneur le maire Lavigueur, MM. Pierre Bertrand, M. P. P., Oscar Drouin, M. P. P., M. l'abbé Salvator Grenon, MM. P. Dallaire, R. Myrand, Rosaire Myrand Alexandre Martel, Art. Dussault, Jos. Paquet, J. Paquet, L.-O. Bélanger, M. Turgeon, Jos. Clark, A. Bondeau, J.-E. Gosselin, W. Clark, L. Pelletier, E. Keating, etc.

Les fêtes du cinquantenaire du club Frontenac avaient débuté au pied des autels. Hier matin il y eut messe à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Tous les membres et plusieurs invités étaient présents. Le sermon fut donné par M. l'abbé Salvator Grenon.

Hier après-midi, un magnifique programme sportif s'est déroulé.

LE RAPPORT MEDICAL DE L'HOPITAL LAVAL

(Suite de la page 14)

Service d'oto-rhino-laryngologie

Docteur N.-A. Dussault

Amygdalectomies	17
Adénoïdectomies	67
Traitements	3,964

Service dentaire

Docteur A. Roy

Extractions	832
Obturations	167
Traitements	1,569

"En janvier dernier nous eûmes le chagrin de voir disparaître le docteur Raymond D'Auteuil, chirurgien de notre hôpital. Il avait su par ses qualités d'intelligence, de caractère et de coeur, s'attirer la confiance, l'attachement des malades, du personnel médical et hospitalier.

"Le docteur Paul Roger, orthopédiste à l'Hôpital du St-Sacrement, a pris charge du service de chirurgie.

"Au mois de mai dernier, après trois ans d'études spéciales en Europe, le docteur Henri Marcoux a été nommé chef de laboratoire. La collaboration scientifique qu'il nous apporte permet à nos malades d'avoir des examens plus complets, enrichit nos observations cliniques et nous laisse entrevoir la possibilité de nous orienter, dans un avenir prochain, vers des recherches intéressantes qui pourront augmenter le prestige de notre maison.

"Nous avons conscience, messieurs, que l'Hôpital Laval se développe suivant les plans et conceptions de notre cher surintendant disparu, le docteur Arthur Rousseau. Dans cet hôpital qu'il a créé, animé et aimé avec prédilection, les souvenirs naissent de partout et nous forcent à garder l'esprit tendu vers le maintien du magnifique effort jailli de son cerveau puissant par l'intelligence, le travail, l'énergie et la charité."

Roland DESMEULES,
M.D.,
Assist.-surintendant.

LES CAUSERIES DE L'HEURE CATHOLIQUE

(Suite de la page 14)

messe jusqu'à l'époque de la liturgie stationnale et il donna ensuite quelques explications substantielles sur les modifications de la messe qui ont suivi ces premières phases.

Ces modifications sont au nombre de trois : la première, qui s'est introduite peu après l'inauguration des messes stationnales, est celle-ci : le célébrant ne récite plus comme autrefois les seules prières sacerdotales du sacramentaire mais toutes celles qui se doivent dire à la messe.

La deuxième modification, qui fait suite, découle tout logiquement de la première : — c'est l'introduction de cette manière paroissiale ou privée d'accomplir les saints mystères, dans la messe pontificale elle-même, puis dans la messe simplement solennelle, c'est-à-dire, célébrée avec diacre et sous-diacre.

Enfin la troisième modification s'ajoute aux deux précédentes et à peu près vers la même époque, soit entre le IX et le XIe siècle. C'est l'addition de prières privées dans la messe solennelle ou simplement chantée. On les trouve dans l'ordinaire actuel de notre messe ; avant l'Introit, après l'Antienne de l'offertoire, entre l'Agnus Dei et l'Antienne de communion, enfin après l'Ite Missa Est.

DANS QUEBEC-OUEST

Mise en nomination le 25. — M. Jules Savard candidat à la mairie.

La municipalité de Québec-ouest est actuellement en pleine période électorale. La mise en nomination des candidats aux charges de maire et d'échevins aura lieu jeudi prochain, le 25 janvier, et la votation une semaine plus tard, c'est-à-dire le 1er février.

M. Jules Savard, jeune avocat de notre ville, a accepté de briguer les suffrages à la mairie, à la demande d'une délégation de la Ligue des citoyens de Québec-ouest. La candidature avait aussi été offerte à M. Ludger Bélanger, mais celui-ci l'a déclinée en faveur de M. Savard. Il se présentera, cependant, à l'échevinage.

Le maire sortant de charge de Québec-ouest, M. Frank Byrne, a déclaré la semaine dernière, au cours d'une assemblée tenue dans cette municipalité, qu'étant absorbé par ses affaires, il refusait la candidature qu'on lui offrait de nouveau. Comme ses amis insistaient pour une réponse affirmative, il a consenti à ajourner toute décision finale à quelques jours et sa réponse officielle n'est pas encore connue.

M. Savard, le candidat à la mairie, est le fils de M. Elzéar Savard, ancien échevin de Québec, et le frère de M. Alfred Savard, C. R., qui siégera aussi au conseil.

LE CONGRES DU MOIS D'AOUT

(Suite de la page 14)

C.—Pancréatiques chroniques avec troubles de la sécrétion interne : Professeur A. Puech, de Montpellier; Docteur Pierre Rimbaud, de Montpellier.

D.—Traitement chirurgical des pancréatiques aigues : Docteur Brocq, professeur agrégé, de Paris.

E.—Traitement chirurgical des pancréatiques chroniques:: Professeur Bédard, de Lyon; Docteur Mallot-Gui, de Lyon.

MARDI, 28 AOUT

Les Etats Hypoglycémiques

Rapporteurs

A.—Physiologie pathologique: Professeur J. Labarre, de Bruxelles.

B.—Les états hypoglycémiques en clinique: Professeur Marcel Labbé, de Paris; Docteur Sylvio Leblond, de Québec; Docteur Renaud Lemieux, de Québec.

MERCREDI, 29 AOUT

La Pyrétotsérapie Rapporteur

A.—Généralités. Agents pyrétogènes biologiques, Mode d'action : Professeur agrégé, Ch. Richet, fils de Paris,

.—Pyrétothérapie et affections du système nerveux: Professeur H. Roger, de Marseille.

C.—Pyrétherapie dans les infections et dans les maladies de la nutrition et du sang: Professeur Fribourg-Blanc, de Paris.

D.—Pyrétothérapie par moyens physiques thermogènes: Docteur H. Halphen, de Paris; Docteur J. Auclair, de Paris.

E.—Pyrétothérapie et pyréto-prophylaxie antisyphilitique par moyens physiques thermogènes: Professeur A. Bessemans, de Gand.

DEUX PARTIES DANS LA LIGUE CLASSIQUE

La ligue Classique a présenté un autre intéressant programme hier à l'Arena. Dans la première partie, l'Olympic a gagné par 3 à 2 contre le Vimy. Les deux équipes ont fourni du beau jeu. Les deux gardiens de but ont mérité maintes fois les applaudissements de la foule par leurs arrêts sensationnels. La mise en échec a été rude à la troisième période mais seulement deux punitions ont été distribuées durant la partie.

SOMMAIRE

Première période

1	Olympic, Comeau (Drolet)	2.00
	Aucune punition.	

Deuxième période

2	Vimy, Nadeau (Poitras)	7.00
3	Vimy, Labrecque	9.00
	Aucune punition.	

Troisième période

4	Olympic, Pednault	2.00
5	Vimy, Pouliot (Nadeau)	18.00
	Punitions : Poitras et Pouliot.	

2e PARTIE

La deuxième partie vit une équipe, privée de deux de ses meilleurs avants, se faire dépasser au score de 14 à 2. Le Cactor n'a pu, avec ce handicap, tenir tête aux terribles Olglons. Robergé, le gardien de but de l'Aiglon, s'est montré brillant dans les quelques attaques du Cactor. La partie a été complètement dénuée de ruidesse.

SOMMAIRE

Première période

1	Aiglon, Letarte (Bergeron)	3.00
2	Aiglon, Letarte (Lacroix)	10.00
3	Castor, Huot (Fortin)	11.00
4	Aiglon, Bergeron (Lacroix)	12.00
5	Aiglon Godbout (Letarte et Lacroix)	13.00
6	Aiglon, Garneau	19.50
	Aucune punition.	

Deuxième période

7	Aiglon, Letarte	8.00
8	Aiglon, Desjardins (Lacroix)	9.00
9	Aiglon, Desjardins (Lacroix)	11.00
10	Aiglon, Larochelle (Beaudet)	14.00
11	Aiglon, Bergeron (Lacroix)	17.00
	Aucune punition.	

Troisième période

12	Aiglon, Godbout (Lacroix et Godbout)	5.00
13	Cactor, Vallée	13.00
14	Aiglon, Bergeron	15.00
15	Aiglon, Lacroix (Bergeron)	16.00
16	Aiglon, Desjardins (Bergeron)	16.30
	Aucune punition.	

LES COMPTEURS DANS LA LIGUE DE PORTNEUF

Voici la liste des scoreurs de la ligue du Comté de Portneuf jusqu'aux parties de mardi dernier exclusivement :

	B	A	P	M
R. St-Maurice (Bishop)	8	3	11	9
A. Leclerc (Bishop)	8	3	11	9
M. Paradis (Portneuf)	6	4	10	14
X. Pelletier (Donnacona)	5	5	10	0
P. Lassonde (St-Marc)	7	2	9	14
M. Dumont (Donnacona)	4	5	9	6
R. Marcotte (Portneuf)	5	3	8	3
A. Delâge (St-Basile)	7	0	7	2
J. Lassonde (St-Marc)	5	2	7	2
F. Gignac (Portneuf)	3	3	6	8
A. McHugh (Donnacona)	2	4	6	10
H. P. Gignac (Portneuf)	4	1	5	4
B. Letarte (St-Basile)	4	0	4	0
J. Marcotte (St-Basile)	4	0	4	2
A. Gauthier (Bishop)	4	0	4	24
E. Leclerc (St-Basile)	4	0	4	13
M. Leveillé (Donnacona)	3	1	4	2
B. Godin (Donnacona)	3	11	4	2
V. Déry (Donnacona)	1	3	4	0
H. Thibaudeau (St-Basile)	1	3	4	0
P. E. Doré (Bishop)	1	3	4	0
R. Beaudry (Donnacona)	55	2	7	14



ECHO D'AFRIQUE

LA VOIX DE LA CONSCIENCE

Dans la grande cour de l'hôpital de Biskra, deux garçons de douze à quinze ans se promènent de long en large une grammaire de Larive et Fleury entre les mains. Ce sont des lettrés ; ils fréquentent d'ordinaire l'école de Biskra, et montrent avec un naïf orgueil à la Soeur infirmière les cahiers d'ailleurs peu soignés, qu'ils ont déjà couverts de leur tremblante écriture. L'un d'eux qui a envie de faire étalage de science devant les curieux dont le cercle se forme déjà autour du groupe, prie la Soeur de l'interroger sur le contenu de son cahier. Celle-ci, l'ouvrant au hasard, tombe sur une dictée intitulée : La voix de la conscience.

—"Sais-tu bien ce que c'est que la conscience ? demande l'infirmière.

—'Oui, ma Soeur, c'est une voix intérieure qui parle là, répond Seghir, en frappant sur sa poitrine.

"Parfait dit la Soeur, mais cette voix intérieure, l'écoutes-tu toujours ?

"—Pas toujours... et lorsque je frappe mon frère, elle crie très fort que je suis méchant"

C'était une occasion fortuite de faire comprendre à l'auditoire la nécessité et l'opportunité de suivre les sages conseils de cette voix, que Dieu a placée dans le coeur de tous les hommes, et qui s'ils sont fidèles à ses indications les conduira au bonheur éternel par le chemin du devoir. Tous d'écouter la leçon de morale et chacun d'y applaudir : "Bessah. ma Soeur, bessah, el hag makl)c est vral, ma Soeur, c'est vral, tu as raison).

Mais le lendemain, voici une autre aventure ; nos dattes qui commencent à se dorer aux chauds rayons du soleil, excitent la convoitise de nos malades, et les plus hardis, pour ne pas dire les moins honnêtes tentent à l'heure qu'ils croient propice le siège en règle de nos palmiers. Mais le fait est dévolé, et les coupables, sévèrement repris essayent d'abord de nier, mais doivent enfin baisser la tête devant l'évidence des témoignages.

"Crois-tu, dit la Soeur au principal instigateur du méfait, que le bon Dieu qui défend aux Roumis de voler, n'a pas donné la même loi aux Arabes ? Tu feins de croire qu'il n'y a pas de mal là-dedans ou bien tu essayes de le rejeter sur d'autres, mais au fond tu sais le contraire et tu connais le coupable.

—Bessah ! ma Soeur, bessah' ! (C'est vrai, ma Soeur, c'est vrai) disent les autres.

—Et cette voix de la conscience que tu reconnaissais si bien hier, est-elle donc restée muette aujourd'hui ?"

Nouvelle approbation de la galerie. "Quand on vient pour te voler dans ton gourbi, tu prends le couteau, le fusil ou de metrok (bâton) et tu poursuis le voleur ; et ici, parce que la Kabrana (Supérieure) est trop bonne pour vous faire punir, tu oses la voler."

Cette fois le coeur de l'Arabe paraît touché et, son esprit convaincu, "Andek el hag, ma Soeur (tu as raison) disent tous les malades d'une seule voix, nous le ferons plus. Dis à la Kabrana qu'elle n'ait pas de peine, et que nous ne mangerons plus d'autres dattes que celles qu'on nous donnera."

Trois jours après, grand tapage du côté des palmiers où les chiens aboient à tue-tête. Eh quoi ! nos pensionnaires succombent à leurs mauvais instincts, auraient-ils déjà oublié leurs promesses ?...

Hélas ! il n'y a guère à s'y tromper, car l'appel désespéré des chiens de garde continue de retentir, et leurs aboiements se changent en hurlement de colère. Nous nous dirigeons vers l'endroit suspect. Mais, ô surprise ! nous apercevons les chiens rangés en demi-cercle devant la statue du bon saint Joseph et lui donnant un concert des mieux réussis. C'est que le cher saint a pris possession de sa niche rustique, adossée à l'un des plus beaux palmiers du jardin ; nous avons oublié d'en avertir Choula et ses compagnons qui dès lors ont pris saint Joseph pour un intrus à éconduire... Nous nous divertissons de notre mépriser, et la bonne Soeur infirmière rentre dans sa salle avec un soupir de soulagement.

Les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, 32, rue Fraser, Lévis.

FEU MME ARTHUR HUOT

L'épouse de M. Arthur Huot, ambulancier, est décédée.

M. Arthur Huot, ambulancier de la maison Arthur Cloutier, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse née Emélie Gagné. Madame Huot est décédée, samedi matin, à l'Hôpital Laval. Elle a succombé à une maladie dont elle souffrait depuis plus de deux ans. Elle était âgée de 29 ans.

La mort de madame Huot sera vivement regrettée. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux frères et quatre soeurs : madame Flavien Miller (Hélène), madame Lucien Cardinal (Agnès), mesdemoiselles Josette, Eugénie, Annette et Laurette Gagné.

Les restes mortels ont été transportés à Lévis en destination de St-Anselme, samedi après-midi, par la Maison Arthur Cloutier. Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu à St-Anselme, demain matin, à 9 heures.

A M. Huot et à la famille en deuil L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Les détectives municipaux ont fait, samedi dernier, une nouvelle arrestation en rapport avec la tentative de vol de coffre-fort à l'épicerie Lévesque, rue Henderson. Le prévenu est accusé de recel. Il comparaîtra, ce matin, en Cour de Police, pour répondre à l'accusation portée contre lui.

"DANCING LADY" AU CAPITOL



CLARK GABLE, JOAN CRAWFORD et FRANCHOT TONE, dans une scène de "DANCING LADY", qui passera encore aujourd'hui, matinée et soirée, et demain soir seulement. Ne retardez pas à aller voir "DANCING LADY" ; allez-y dès cet après-midi.

A L'ARLEQUIN (Aujourd'hui)



"BUSTER BROWN et SWIFTY" les fameux artistes comédiens si aimés du public, sont de retour au Théâtre Arlequin.

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 275

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.



Un monstre aux dimensions formidables sort de la lagune et rampe sans bruit vers le campement où Albert et ses camarades viennent de s'endormir.



Epuisés par les trois jours passés sur le radeau, les explorateurs dorment d'un sommeil de plomb.



DANS LA TENTE, JEANNE S'EVEILLE EN SURSAUT.

L'Intérêt est Porté au Plus Haut Point

Par Cette Vente Annuelle de Nouveaux Mobiliers 1934

Cette vente vous offre le plus bel étalage de mobiliers qui puisse s'imaginer. Ce sont des échantillons soumis par les meilleurs manufacturiers canadiens, qui tous ont rivalisé en eux pour donner plus pour l'argent, en vue d'obtenir nos commandes de gros. Si vous désirez vous assurer un style exclusif à un prix très avantageux, voici l'occasion de votre vie.



Aux Futurs Mariés --

Vous qui songez à vous meubler "à la moderne" et profiter des aubaines de janvier, nous vous assurons qu'il n'est pas de meilleur temps pour placer votre commande. En plus d'obtenir des meubles exclusifs, que vous ne rencontrerez chez aucun de vos amis, vous bénéficierez des fortes réductions présentes, même en ne donnant qu'un faible acompte sur votre mobilier qui vous sera livré sur demande. Venez examiner ces superbes nouveautés.

Mobiliers Echantillons
POUR
Salle à Manger
Tous des Styles Différents

VALEUR DE $160.00. — 9 meubles en vrai noyer. Buffet de 66". Prix de cette vente..... **$122.50**

VALEUR DE $225.00. — 9 meubles en noyer madré. Buffet de 66". Prix de cette vente..... **$155.00**

VALEUR DE $228.00. — 9 meubles en vrai noyer. Buffet de 62". Prix de cette vente..... **$198.00**

VALEUR DE $304.00. — 9 meubles en noyer Oriental. Buffet de 66". Prix de cette vente ... **$238.75**

VALEUR DE $360.00. — 9 meubles en véritable acajou. Buffet de 70". Prix de cette vente.... **$268.00**

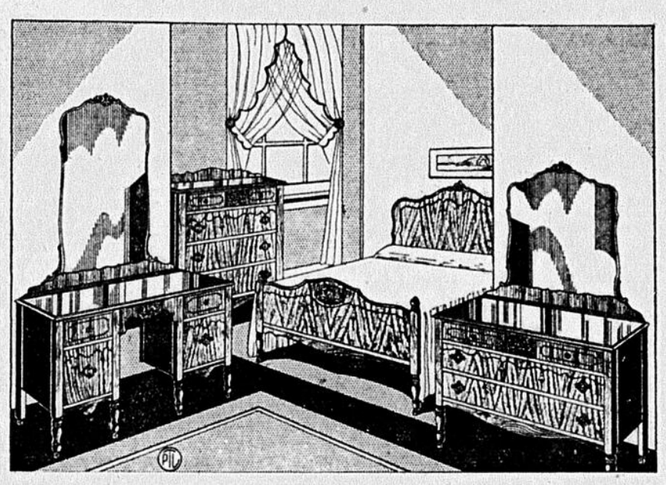
VALEUR DE $398.00. — 9 meubles en chêne anglais. Buffet de 64". Prix de cette vente.... **$296.00**



Vous Aimerez ce Joli Mobilier
En 5 Plis de Noyer et Noyer Nara en V.

VALEUR DE $95.00. —Exactement tel qu'illustré Quatre meubles en véritable noyer enjolivé de filets jaunes et noirs. Le devant des petits tiroirs sont en noyer Nara appareillé en V. Bureau de 40" ; Toilette de 40", avec coffret à bijoux ; Commode et Lit double. Prix de cette Vente..... ... .

$81.00



Mobilier Distinctif en Noyer Oriental
et Orme des Carpathes. Valeur $123.25

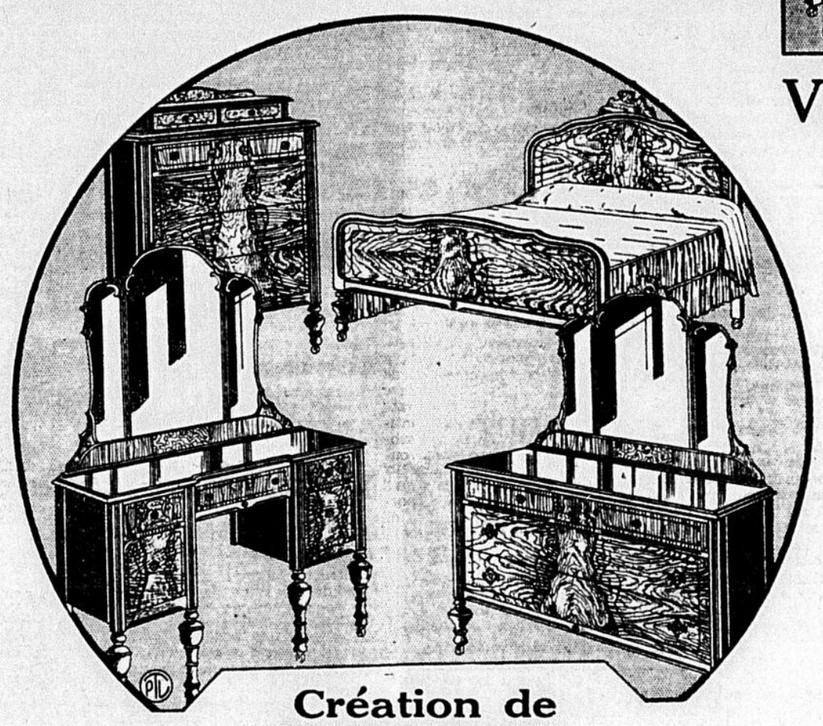
TEL QU'ILLUSTRE. —Ces quatre meubles de style tout à fait moderne de construction et de fini soignés, sont en noyer Oriental avec appliques en Orme des Carpathes. Bureau et Toilette de 40', avec miroirs Vénitiens ; Commode et Lit double. Une véritable aubaine au prix de cette vente..... ... .

$106.50

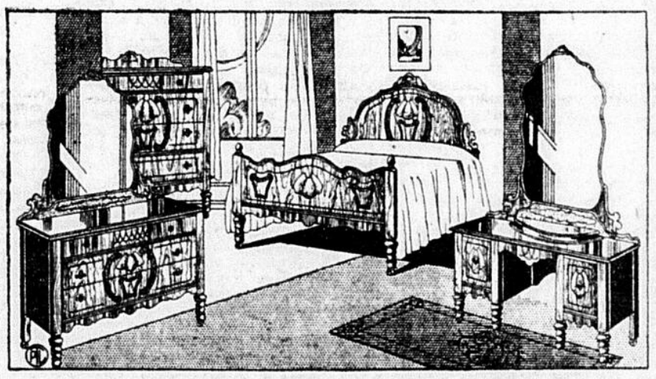
Une Valeur Incomparable à $106.75

Un autre superbe mobilier de quatre pièces, en véritable noyer, noyer Oriental et érable moucheté admirablement bien appareillés. Bureau de Toilette avec coffret à bijoux sur le dessus. Commode et Lit double. La plus grande valeur au prix de cette vente..... ....

$98.00



Création de "PEPPLER"



Quatre Jolis Meubles de Noyer
Combiné de Noyer Oriental

VALEUR DE $106.75. —Quatre meubles, tels qu'illustrés, en véritable noyer combiné de noyer Oriental et d'érable moucheté. Bureau et Toilette de 40 pouces, avec grands miroirs Vénitiens. Grande Commode et Lit double. Prix de cette Vente .....

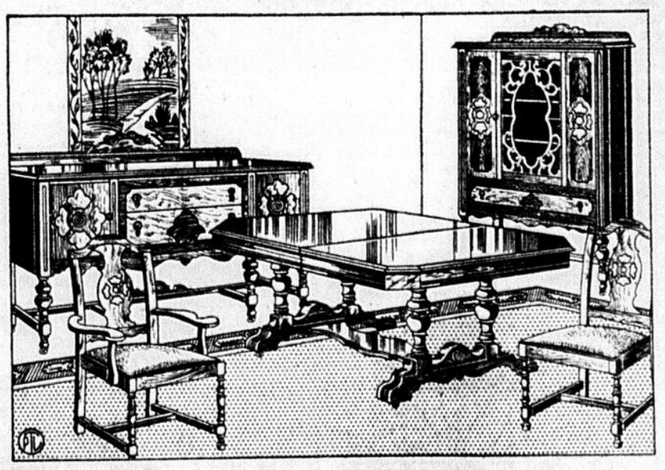
$92.00



Quatre Meubles de Haut Ton
En Noyer Madré et Noyer Japonais

Valeur de $163.00. —Exactement tel qu'illustré. Voici un mobilier possédant quelque chose d'exclusif dans son dessin. Sa beauté et son style imposant seront toujours de bon goût. Remarquez le panneau central de chaque meuble en noyer japonais nuancé. Bureau et Toilette de 44", avec miroirs Vénitiens à Trois Sections ; Commode et Lit double. Prix de cette Vente .. ..

$140.75



Superbe Mobilier de Salle

VALEUR DE $95.75. —Neuf meubles, exactement comme le cliché, en merisier spécialement choisi et fini noyer deux tons. Buffet de 60" ; Vitrine à porcelaine et tiroir dans le bas ; Table extensible, 5 Chaises et 1 fauteuil, sièges en véritable cuir. Prix de cette vente... ... ...

$82.75

28 Echantillons de Mobiliers Pour
CHAMBRE à COUCHER
Tous des Styles Différents

VALEUR DE $125.00.—Quatre meubles en véritable noyer. Bureau et Toilette de 45 pouces, miroirs Vénitiens. Prix de vente... ... ... **$95.00**

VALEUR DE $121.00.—Quatre meubles en noyer Canadien de choix combiné de noyer Oriental. Bureau de 42 pouces. Prix de cette Vente **$104.50**

VALEUR DE $137.50.—Quatre meubles en noyer joliment sculpté et combiné de riches bois exotiques. Bureau de 44". Prix de cette Vente... ... ... **$119.00**

VALEUR DE $210.00.—Quatre meubles en noyer de choix. Bureau et Toilette de 45", avec miroirs à Trois Sections. Prix de cette Vente... ... ... **$155.00**

VALEUR DE $260.00.—Quatre meubles en noyer madré et Erable moucheté. Bureau de 45". Miroirs à Trois Sections. Prix de cette Vente... ... ... **$195.00**

VALEUR DE $318.00. — Cinq meubles en noyer de choix artistiquement appareillé, Bureau de 47", miroirs à 3 Sections. Prix de cette Vente... ... ... **$235.00**

VALEUR DE $375.00.— Sept meubles de Grand Luxe en noyer madré et autres riches bois exotiques. Bureau de 48". Prix de cette Vente... ... ... **$275.00**

Attrayant Mobilier de Salle
En Véritable Noyer

VALEUR DE $143.00. —Tel qu'illustré. Neuf meubles en véritable noyer et jolis motifs en érable moucheté, les tiroirs du buffet et de la vitrine sont en noyer Oriental appareillé en V. Buffet de 60"; Vitrine à porcelaine; Table Extensible "Seng"; cinq chaises et un Fauteuil, sièges en beau cuir. Prix de cette Vente ... ...

Québec a défait Boston par 2 à 1 devant 5,300 personnes

Lloyd McIntyre a enregistré les deux points des Castors

Jerry Lowery a fourni deux assists. — McCabe en a eu un lui aussi. — Frank Jerwa fournit la passe qui permit à Obs Heximer d'éviter un blanchissage aux Cubs. — Partie rapide, brillante, et mise en échec très serrée. — Le public a été pleinement satisfait de la tenue des Castors. — Les Cubs portaient sur leur tête le protecteur dessiné par Art. Ross qui fut introduit après l'accident survenu à Ace Bailey. — Jerry Lowery joua au centre de deux lignes d'attaque pendant les deux-tiers de la partie. — Léo Quenneville remplit aussi ce rôle le reste du temps.

SECONDE RENCONTRE DEMAIN SOIR

(PAR LIONEL LEBEL)

Une foule d'environ 5,300 personnes a vu les Castors jouer brillamment, hier après-midi, pour disposer des Boston Cubs par un score de 2 à 1, et conserver la seconde position dans la ligue Canado-Américaine. Mais, cette victoire a permis aux Castors de réduire de trois points à un seul l'avance que les Cubs avaient sur eux.

Cette série contre les Cubs prendra fin demain soir, à l'Aréna, alors que les deux en viendront encore aux prises dans une partie très prometteuse.

Les vedettes de la victoire du Québec sont Lloyd McIntyre, ailier droit, qui compta les deux points de notre club, et Jerry Lowery qui fournit deux assists, et joua au centre de deux lignes d'attaque pendant les deux tiers de la joute. Léo Quenneville sut le remplacer brillamment à cette tâche particulièrement épuisante.

Les amateurs ont eu l'occasion de voir les Cubs porter sur leurs têtes le protecteur dessiné par Art Ross, à la suite de l'accident survenu à Ace Bailey, au début du mois de décembre. Ce protecteur est une reproduction simplifiée du "helmet" des joueurs de football. Mais quelle apparence donne-t-il aux joueurs qui le portent !

La partie fut disputée à vive allure, et le jeu fut presque toujours brillant. Les défenses se servirent si souvent du "body check" que les spectateurs eurent des situations excitantes... pour leur argent. Les punitions ne furent pas nombreuses toutefois.

"Flat" Walsh mit une nouvelle ligne sur la glace au début de la partie. Il envoya Léo Quenneville au centre avec Toupin à droite, et Wilson, à gauche. Cette ligne se montra très effective au cours de la partie. Lowery pilota sa ligne habituelle, et servit aussi de pivot, avec Quenneville, à Bat Philipps et Mickey Blake, pour une troisième ligne. Bien qu'en uniforme, Dubé ne joua pas une seule minute hier.

x x x

Après que Halliday eut lancé sur le poteau de la cage de Normie Smith, dans la première période, Jerry Lowery manqua un but ouvert sur le retour d'un lancer de McIntyre. Les Castors effectuèrent une autre descente. McCabe lança sur Jackson qui envoya le disque à Lowery, en bloquant avec sa jambière. Jerry lança à son tour, et McIntyre s'empara du caoutchouc pour la glisser en arrière de Jackson et compter le premier point des Castors, après dix minutes et cinq secondes de jeu, dans la première période.

Les bostonnais protestèrent auprès de l'arbitre, mais le point compta. Ils prétendirent probablement que McIntyre se serait emparé de la rondelle dans la zône de Jackson pour compter. Peu de temps après, Toupin lança en patinant devant la défense, et le puck attrappa un coin du filet de Jackson, mais l'arbitre Smith avait rappelé le jeu. Ayres effectua ensuite une solide montée, passa à McCabe qui manqua de précision dans son lancer, alors que Jackson était couché.

La première période se termina au score de 1 à 0 pour le Québec.

x x x

Dans la seconde, Léo Quennneville provoqua une ouverture pour les Castors, lorsqu'il se laissa rudoyer par Joe Jerwa pour le faire expédier au pénitencier. Peu de temps après, Wilcox et Harnott se bousculèrent sur la rampe, et furent expulsés. Québec avait quatre hommes contre trois. Lowery passa à McCabe, mais Stan manqua le but par plus d'un pied. Nos hommes se reprirent. Lowery passa à McIntyre pour déjouer Davie, et Lloyd se présenta seul devant Jackson auquel il ne donna aucune chance de sauver. Québec menait par 2 à 0. Ce second point de McIntyre fut salué par une formidable acclamation.

Les Cubs se portèrent furieusement à l'attaque, avec le résultat que, huit minutes plus tard, ils réussissaient à réduire à 2-1 l'avantage des locaux, Heximer prenant Smith en défaut sur la passe de Frank Jerwa. Boston poursuivit son attaque, et Smith fut forcé de sortir de ses buts pour bloquer Smilie et Harnott.

En dépit d'efforts désespérés pour égaliser, les Cubs ne purent prendre Smith en défaut dans la troisième période, et n'eut-ce été la solidité de Jackson, devant leur cage, le Québec aurait probablement compté deux autres points sur des ouvertures. Durant les cinq dernières minutes, les Cubs eurent cinq hommes à l'attaque, mais le fameux "jeu sous pression" ne produisit pas le résultat prévu. Juste avant la cloche finale, Léo Quenneville eut une ouverture, et se présenta seul devant Jackson qui sauva brillamment.

Il faisait un peu froid à l'Aréna, hier après-midi, mais Nap. Côté nous expliqua qu'étant donné l'humidité qu'il y avait dans l'air, qu'il avait préféré chauffer un peu moins la bâtisse, plutôt que de faire abîmer les chapeaux de ces dames et messieurs, chose qui se serait certainement produite. Et, avec une foule comme il y avait hier, le thermomètre monte vite !

ALIGNEMENTS

Québec:	Buts	Boston:
Smith		Jackson
Ayres	Défenses	J. Jerwa
Molyneaux	Défenses	Lane
Quenneville	Centres	F. Jerwa
Toupin	Ailes	Filmore
Kilson	Ailes	Heximer

Subs : Québec : Wilcox, Lowery, McCabe, McIntyre, Philipps, Blake et Dubé.

Subs : Boston : Davie, Smilie, Sheldon, Buckles, Harnott, Weir, Cunningham et Halliday.

Arbitres : A. Martineau et Donald Smith.

SOMMAIRE

Première période

1 Québec, McIntyre (Bowery et McCabe) 10.05
Punitions : Lane et McIntyre.

Deuxième période

2 Québec McIntyre (Lowery) 5.45
3 Boston, Heximer (F. Jerwa) . 13.45
Punitions : J. Jerwa, Wilcox et Harnott.

Troisième période

Pas de point.
Punition : Aucune.
Lancers:
Boston : 10-9-4--23.
Québec : 9-7-9--25.

WINGS BATTENT LE TORONTO PAR 4 A 2

Détroit 22. — (P.C.) Livrant une superbe lutte aux Leafs devant une foule enthousiaste de plus de 14,000 personnes, les Red Wings l'emportèrent au score de 4 à 2 dans une partie intéressante qui nécessita une période supplémentaire.

Herbie Lewis scora le point décisif dans la période supplémentaire et compta une autre fois peu après alors que les Leafs avaient 6 avants à l'attaque et que Hainsworth avait été retiré de ses buts.

ALIGNEMENTS

Toronto:		Détroit:
Hainsworth	Buts	Cude
Levinsky	Défenses	Goodfellow
Day	Défenses	Young
Thoms	Centres	Pettinger
Doraty	Ailes	Sorrell
Boll	Ailes	Wiseman

Subs : Toronto : Horner, Blair, Clancy, Cotton, Conacher, Primeau, Jackson et Sands.

Subs : Detroit : Graham, Carson, Emms, Buswell, Richertson, Starr, Aurie, Lewis et Weiland.

Officiels : Frank McCurry et Jerry Goodman.

SOMMAIRE

Première période

1 Toronto, Primeau 4.36
Punitions : Horner (3), Emms.

Deuxième période

2 Toronto, Bo l 18.12
Punitions : Goodfellow et Clancy.

Troisième période

3 Détroit, Carson (Starr) 2.28
4 Détroit, Wiseman (Sorrell et Pettinger) 9.25
Punition : Aucune.

Supplémentaire

5 Détroit, Lewis (Welland et Aurie) 4.17
6 Détroit, Lewis 9.55
Punition : Aucune.

LES AMERICAINS DEFONT BOSTON

New York, 22. — (P.A.) Après avoir passé une journée dans la cave de la section canadienne de la N. H. L., les Americans en sont sortis en disposant des Boston Bruins par 4 à 2, hier soir.

Gross avait compté pour Boston, et Klein pour Americans, dans la première période. Martin, Burke et Gracie portèrent le score à 4-1 pour les Americans, dans la période finale. Trois minutes avant la fin, O'Neill scorait le dernier point des Bruins.

ALIGNEMENTS

Chicago:		Maroons:
Gardiner	Buts	Kerr
Conacher	Défenses	Wentworth
Jenkins	Défenses	Mackenzie
Romnes	Centres	Smith
Thompson	Ailes	Northcott
March	Ailes	Ward

Subs : Chicago : Abel, Coulter, Gottselig, Cook, Golsworthy, Couture, Leswick, McFayden et Troudel.

Subs : Montréal : Evans, Brydson, Trottier, Haynes, Frew, Cain, Blinco, Robinson et Kilrea.

Arbitres : Smith et Stewart.

SOMMAIRE

Première période

1 Chicago, Gottselig (Conacher) 5.00
2 Chicago, Romnes (Thompson et March) 12.15
Punitions : Smith, Jenkins et Wentworth.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : McFayden, Evans, Gottselig, Jenkins, Northcott.

Troisième période

3 Maroons, Ward 50
4 Maroons, Smith (Ward) . . . 3.25
Punitions : Frew (2).

Supplémentaire

Aucun point.
Punition : Aucune.

LA RAQUETTE

Montréal, 22. — (P.C.) Maurice Hughes, du M. A. A. A., a gagné la course de cent verges et la médaille d'or Maltby, au meeting de la raquette du M. A. A. A., samedi.

Hughes a aussi gagné les 220 et 440 verges, ainsi que les 120 verges avec obstacles. Jeff Goode, du McGill, gagna le demi-mille et le mille.

Balance Toledo
Pesée honnête — sans ressort
Vente et Service
VICTOR BUTCHER'S SUPPLY
107, Côte d'Abraham

24, Côte du Palais Tél. : 2-1003
Dr L. ROBERT
Ex-élève des Hopitaux de Paris
SPECIALISTE: Maladies de la peau et du cuir chevelu
Maladies vénériennes.

Bill Molesworth a gagné la course en ski, hier

Ce Trifluvien couvrit la distance de 15 milles en 1 heure, 41 minutes et 30 secondes. — Il remporte ainsi le championnat de la vallée du St-Laurent et la coupe de M. le major Bouchard. — Jacques Leclerc prit la seconde position. — Richard Roy termina au premier rang des concurrents de la classe "B". — Un grand nombre d'amateurs assistèrent à la course.

POUR LA PREMIERE FOIS A QUEBEC

Bill Molesworth, rapide skieur de Trois-Rivières, a remporté sans difficulté les honneurs de la grande course en ski d'hier après-midi. Il prit exactement 1 heure, 41 minutes et 30 secondes pour couvrir la distance de 15 milles, soit plus de 10 minutes de moins que Jacques Leclerc qui termina en seconde position.

Molesworth s'est donc acquis le titre de champion de la Vallée du St-Laurent pour la course en ski et a gagné le magnifique trophée qu'avait gracieusement offert M. le major G.-B. Bouchard. Jacques Leclerc se vit attribuer la coupe Duberger Simard pour la deuxième position. H. Donnelly, autre skieur de Trois-Rivières, s'assura la troisième place et la coupe présentée par les clubs de ski de Québec.

Richard Roy termina en sixième position, en 1 heure, 59 minutes et 45 secondes, pour arriver en tête des concurrents de la classe "B" et décrocher la coupe de M. J.-G. Strathdee. Il faut remarquer ici que Jacques Leclerc devrait se voir décerner ces honneurs mais un règlement de la course voulait qu'un concurrent ne puisse gagner deux prix et il en avait déjà gagné un en se classant deuxième dans la liste complète.

Voici le classement des concurrents:

1—Bill Molesworth, club de ski des Trois-Rivières, "A", 1.41.30; coupe du major G.-R. Bouchard.
2—Jacques Leclerc, indépendant, "B", 1.51.45; coupe de Duberger Simard.
3—H. Donnelly, Trois-Rivières, "A", 1.54.40; coupe des clubs de ski.
4—Duberger Simard, Quebec Ski Club, "A", 1.55.56.
5—Nigel Allan, Trois-Rivières, "A", 1.56.38.
6—Richard Roy, indépendant, "B", 1.59.45; coupe de M. J.-G. Strathdee.
7—H. Stevens, Club Lapointe, "B", 2.02.03; coupe de M. J. Emond.
8—Conrad Delisle, Club Athlétique, "A", 2.04.07. Note: classé "A".
9—Dermot Conway, St. Patrick, "B", 2.11.40; coupe Club Lapointe.
10—Gerard Quart, St. Patrick, "B". 2.12.23; coupe de M. E. Lalapointe.
11—Jos. Neilan, St. Patrick, "B", 2.12.40; trophée de M. A. Paquet.
12—Sylvio Demers, Feuille d'Erable, "B', 2.23.25; coupe du club de hockey Châteauguay.
13—Pierre Bélanger, Ecole des Beaux Arts, "B", 2.45.20.

Jacques Moreau, de Trois-Rivières, et Paul Bédard ne purent terminer la course à cause d'accidents.

L'attribution des prix était basée sur l'échelle suivante: 3 devaient aller à la classe "A" et 6 à la classe "B", vu que les concurrents de cette dernière classe étaient beaucoup plus nombreux. La liste des concurrents donne une idée exacte de la façon dont les prix ont été distribués.

M. le major G.-B. Bouchard présida à la course tandis que M. Gérard Vallerand agissait comme secrétaire. Tous deux étaient assistés des présidents de tous les clubs de ski de Québec et des membres du comité d'organisation.

Les vérificateurs de la course méritent sans doute de grands remerciements: ils firent un geste vraiment sportif en passant plus de 2 heures immobilisés dans les champs sous une température plus que rigoureuse. Les organisateurs désirent remercier les généreux donateurs de prix, les membres du comité et M. M. Miquelon qui était en charge de la chambre des skieurs au Château Frontenac.

CLUB DE CURLING JACQUES-CARTIER

L'équipe de Wilfrid Samson a gagné hier après-midi la première compétition Pinsonnault. — On commencera le concours pour la coupe Duquet ce soir. — Avec les fers.

JITNEY "FIVE ROSES"

Le "skip" Wilfrid Samson, jouant avec J.-A. Chantal, comme troisième, Oscar Auger, deuxième, et E.-G. Brousseau, "lead", a gagné hier après-midi la première compétition pour la coupe Pinsonnault, au club de curling Jacques-Cartier.

Le concours — avec les fers—pour la coupe Duquet s'ouvrira ce soir, à 8 heures 15, avec les parties suivantes:

L. Létourneau		P. Grenier
J.-G. Blondin		C.-E. Côté
Gus. Drouin		A.-H.DeRome
J.-A. Chantal		Ulric Dubé
"skip"	vs	"skip"
M. Laberge		L. LeBel
C.-A. Emond		C.-A. Vézina
Jules Lépine		Aimé Déry
R. Blanchet		J.-K. Hackett
"skip"	vs	"skip"

x x x

Dimanche prochain sera joué le jitney "Five Roses" avec huit équipes.

3-RIVIERES BAT LE C. P. R. 4 A 3

Trois-Rivières, 22. — (P.C.). — Dans une partie très rapide, le De La Salle, composé d'amateurs trifluviens, a défait le C.P.R. de Québec au score de 4 à 3.

ALIGNEMENTS : Québec : Buts : Turgeon ; Défenses : Morissette, McGee ; Centre : Larochelle ; Ailes : Fortin, Bolduc ; Substituts : Chevalier, Nadeau, Rousseau, C. Chevalier, Welman.

ALIGNEMENT : Trois-Rivières: Buts: Rocheleau ; Défenses : Titcombe, Garépy ; Centre : Piché ; Ailes : Goulet, Sauvageau ; Substituts : Gauthier, Gosselin, Belliveau, Blanchette et Frigon.

SOMMAIRE

Première période

1 De La Salle, Goulet (Piché) . 11.53
Punition Morissette.

Deuxième période

2 De La Salle, Gauthier (Gosselin) 1.22
3 De La Salle, Piché (Goulet) 9.35
4 Québec, Bolduc (Fortin) . . . 16.50
Punition : Aucune.

Troisième période

5 Québec, A. Chevalier (Rousseau) 9.15
6 Québec, Rousseau (A. Chevalier et Fortin) . . . 9.45
7 De La Salle, Sauvageau (Titcombe) 16.15
Punitions : Piché et Gosselin.

LE 22E GAGNE

Le Royal 22e Régiment s'est rendu au collège de Lauzon, hier après-midi, pour rencontrer le club du collège, dont il disposa par un score de 4 à 3, en 70 minutes de jeu.

L'eut-ce été la brillante tenue de Bourget, devant la cage des collégiens, et du... petite Léo Théberge (220 livres !) sur leur défense, le 22e n'aurait certainement pas été obligé de jouer 70 minutes pour gagner.

LE FESTIVAL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DES EMPLOYES CIVILS

Ce sera un grand événement sportif. — On organisera une course en patin pour le championnat de la ville. — Mlle Charlotte dirigera un splendide numéro de patinage de fantaisie.

LES "ROYALS" DE MONTREAL SERONT ICI

L'association sportive des Employés Civils a promis de faire les choses en grand à l'occasion de son cinquième Grand Festival Annuel qui aura lieu à l'Arena, lundi soir, le 5 février, et elle tient parole.

En outre d'une série de numéros de premier ordre, d'une course en patins pour le championnat (pour hommes) "officiel" de la ville de Québec, sanctionnée par l'U. A. A. du Canada, d'une splendide démonstration de patinage de fantaisie avec mademoiselle Charlotte et sa troupe, on nous annonce, comme pièce de résistance, la venue à Québec, de la formidable équipe des 'Royals" de Montréal. Elle constitue, évidemment, d'après son classement, l'adversaire le plus dangereux de la fameuse équipe du McGill et occupe, seule, la deuxième position du groupe senior de la métropole.

Ce n'est plus un beau programme c'est du luxe et cette joute, à elle seule, vaudra trois fois le prix d'admission au Festival.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'Aréna sera remplie à déborder, ce soir-là, d'une foule enthousiaste à laquelle un véritable régal sportif est réservé.

Nous en reparlerons, ces jours-ci, après que nous aurons communiqué, pour des détails, avec le président du Festival, M. le notaire Pouliot, et avec ses collaborateurs de l'an dernier auxquels l'Association a confié encore cette année, l'organisation de ce grand événement.

LE C. D. G.

Le C. D. G., de Giffard, a défait le Royal, de la Ligue Limoilou, par 2 à 1, hier après-midi.

QUARTERLEY INCOME SHARES

New-York, 22. — Quarterly Income Shares Inc. rapporte que la valeur marchande des titres appartenant à la compagnie le 15 janvier 1934 était de $20,405,108 comparativement à un coût de $18,886,409. L'actif total de la compagnie était le 15 janvier dernier de $23,393,601 alors qu'il était de $14,810,542 le 15 octobre 1933.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DE LA RAQUETTE A MANCHESTER

Plus de 1,500 à 2,000 raquetteurs du Canada se rendront par trains spéciaux du Pacifique Canadien et du Canadien National, partant de Montréal, Ottawa, Québec, Sherbrooke et plusieurs autres villes. A ce congrès, il y aura la course de 12 milles pour le trophée de "La Presse", offert l'an passé par ce journal et qui fut gagné par le club "Le Zouave", de Québec, lors de la convention à Montréal. Dans l'après-midi, il y aura les courses sur petites distances pour le championnat américain; bien entendu, ces courses seront disputées avec raquettes de course. Le président du comité de la convention fait un appel à tous les raquetteurs canadiens de se rendre nombreux à ce congrès, car des démonstrations de tous genres auront lieu durant leur séjour dans cette magnifique cité du New Hampshire.

Voici, en quelques lignes, un aperçu du programme pour les 26, 27 et 28 janvier :

Le 26 janvier :

9.00 p.m.—Arrivée des raquetteurs du Maine.

11.00 p.m.—Couronnement de la reine et grand bal.

Le 27 janvier :

10.00 a.m.—Arrivée des trains du Canada.

12.00 (midi) — Présentation des clefs de la ville.

2.00 p.m.—Courses pour le championnat américain.

5.00 p.m.—Souper aux fèves pour tous les raquetteurs.

5.00 p.m.—Thé pour les dames.

6.00 p.m.—Assemblée des ex-présidents des deux Unions.

8.00 p.m.—Présentation des coupes et médailles.

9.00 p.m.—Parade (surprises).

9.00 p.m. — Réceptions dans les clubs de la place.

Le 28 janvier :

10.00 a.m.—Messe et parade.

12.00 (midi)—Photographie.

2.00 p.m.—Banquet des présidents.

2.00 p.m.—Festival de musique.

4.00 p.m.—Assemblée du comité International de la Raquette.

Ce programme comprend les grandes lignes seulement; d'autres détails seront donnés plus tard.

VEDETTES DU HOCKEY



Est né à Thessalon, Ont., il y a 34 ans. — Mesure 5 pieds et 7 pouces, et pèse 166. — Un ailier droit qui ne joue pas cette année.

QUI EST-IL ?

REPONSE DEMAIN

Le joueur portant casquette qui paraissait dans notre colonne de samedi, était Normie Himes, des New York Americans. Normie est populaire avec tous les amateurs de sports, même avec les golfeurs. En été, il est "pro" pour un club de golf situé à proximité de sa ville natale, Galt, Ont.

Himes est âgé de 32 ans. Il est un des joueurs qui figurèrent sur le premier alignement des Americans, à l'automne de 1926.

Voici son record, qui est absolument imposant :

	B	A	Pts	Pun.
1927—*Americans*.	9	2	11	14
1928—*Americans*.	14	5	19	22
1929—*Americans*.	10	0	10	25
1930—*Americans*.	28	22	50	15
1931—*Americans*.	15	9	24	18
1932—*Americans*.	7	21	28	9
1933—*Americans*.	9	25	34	12
Totaux . . .	92	84	176	115

(Copyright, Star Newspaper Service)

SHIELDS CHAMPION CANADIEN

Il a défait George Lott en trois sets, samedi pour conserver le championnat canadien du tennis intérieur. — Avec Laird Watt il a gagné le double contre Aydelotte et Bob Murray.

800 PERSONNES

Montréal, 22. — (P.C.) Frank - X. Shields a justifié une autre fois sa position en tête du classement des joueurs américains de tennis pour 1934, en disposant de George Lott, de Chicago, en trois sets consécutifs, samedi après-midi, pour conserver le championnat canadien du tennis intérieur en simple.

Grâce à sa droite et à un service d'une puissance peu ordinaire, Shields a conquis Lott à 6-2, 6-0, 9-7.

Quelques minutes plus tard, Shields s'empara du championnat double en compagnie de Laird Watt, de Montréal, en disposant de William Aydelotte, de Schenectady, et Bob Murray, de Montréal, à 6-3, 11-9, 6-4.

Shields fut si brillant qu'il ne perdit pas une seule partie sur son service. Sa "drive" de la droite était d'une telle puissance et d'une si belle précision qu'elle ne permettait que très rarement une réplique digne de ce nom.

Shields et Watt succèdent à Hall et Rainville comme champions en double.

Une salle comble de 800 personnes a été témoin de ces finales, au Montreal Indoor Tennis Club.

LE SOLEIL SUBIT UN ECHEC A 5-3

Chicago, 22. — (P.A.) Les Chicago Baby Ruths ont recouvré le prestige de la ligue amateur de Chicago samedi soir en battant le Soleil de Québec au score de 5 à 3 dans une partie rapide et excitante jouée devant une foule de plus de 5,000 personnes.

La dernière période produisit 5 points, 3 pour le Chicago et 2 pour les québecois.

ALIGNEMENTS

Chicago:		Le Soleil:
Poulin	Buts	Boucher
Beda	Défenses	Viger
Lampsa	Défenses	Beaumont
Latva	Centres	Lavoie
Hill	Ailes	Gérin
Willianew	Ailes	Tondreau

Subs : Chicago : Arnold, Spritzer, Sholburg, Laprairie, Saxburg, Deacon, Samec, Willias.

Subs : Le Soleil : Leclair, Fortin, Gagnon, Verret, Jobin, Coutler.

Arbitres : McBarron et Lavallée.

SOMMAIRE

Première période

1 Chicago, Arnold 7.30
Punitions : Beaumont et Williams.

Deuxième période

2 Québec, Lavole (Gérin) . . . 11.32
3 Chicago, Deacon (Samec) . . 18.46
Punition : Aucune.

Troisième période

4 Chicago, Laprairie (Hill) . . . 5.40
5 Québec, Cloutier (Gagnon) . . 6.45
6 Chicago Willianen 8.09
7 Québec, Gérin (Lavoie) 16.30
8 Chicago, Saxburg (Samec) . . 17.12
Punitions : Viger et Jobin.
Arrêts:
Poulin : 13 8 12 -- 33.
Boucher : 10 10 13 -- 33.

Troisième période

5 Providence, Harrington . . . 19.01
Punitions : Mulligan et B. McCully.

PROVIDENCE REDS GAGNE 4 A 1 HIER

New-Haven 22. — (P.A.) Les Providence Reds ont défait les New-Haven Eagles par 4 à 1, hier soir, pour rester sur un pied d'égalité avec les Castors de Québec, en deuxième position, dans la ligue Canado-Américaine.

ALIGNEMENTS

Providence:		New-Haven:
Byrne	Buts	Moore
McVicar	Défenses	B. McCully
Mulligan	Défenses	McBride
Murray	Centres	Carson
Giroux	Ailes	Perkins
Harrington	Ailes	Maracle

Subs : Providence : Lesieur, Hart, Rivers, Gaudreault, Nichols, Alexandre et Taylor.

Subs : New-Haven : J. McCully, Kinsella, Chouinard, Dunning, Wilson, Wood et Carleton.

Officiels : Shaver et Shay.

SOMMAIRE

Première période

1 Providence, Hart (Rivers) . . 12.17
2 Providence, Giroux (Murray et Harrington) . . . 14.27
Punition : Aucune.

Deuxième période

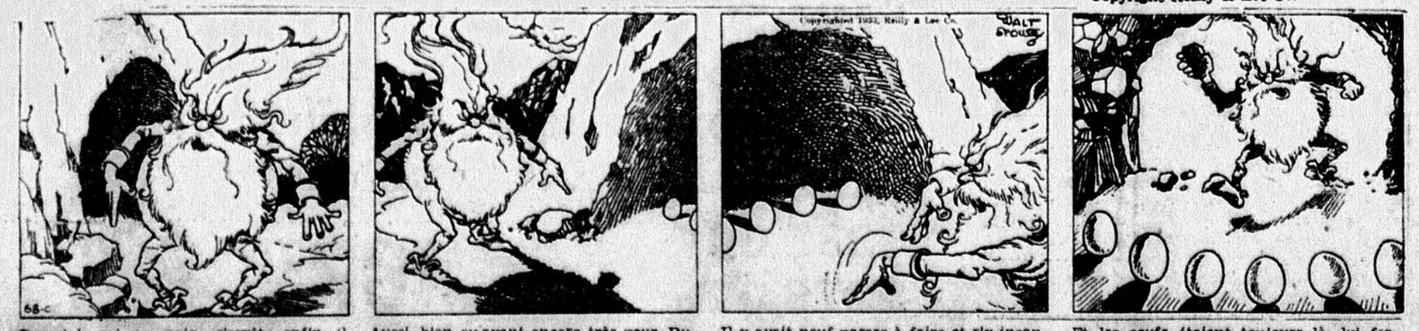
3 Providence, Rivers (Hart) . . . 7.30
4 New-Haven, Carleton (McBride) 19.08
Punitions : Alexandre et Murray.

LA REINE D'OGABA

Episode No 68

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.



Quand le roi des nains s'arrêta enfin, il constata que personne ne le suivait et, pendant qu'il reprenait son souffle, il songea soudain au décret du jinjin— qu'il serait chassé de son royaume. Eh bien, n'était-il pas, en effet, hors de son royaume souterrain, chassé par ces terribles oeufs, mais il allait revenir sur ses pas et dompter la peur qu'il en avait. Il n'allait pas se laisser enlever ainsi son royaume et son pouvoir magique, simplement parce que Tititi-Hochoo était en colère contre lui.

Aussi, bien qu'ayant encore très peur, Rude se décida à retourner vers le tunnel et, quand il arriva devant l'entrée, il sursauta en voyant les six oeufs bien rangés et à égale distance les uns des autres. Il s'arrêta aussitôt pour réfléchir à ce qu'il devait faire, car les oeufs étaient maintenant immobiles. Pendant qu'il songeait aux moyens à prendre pour rentrer dans son royaume, il lui vint à l'esprit qu'il existait une formule magique pour détruire les oeufs et les rendre inoffensifs contre les nains.

Il y avait neuf passes à faire et six incantations à réciter, mais Rude les connaissait par coeur. Puisqu'il avait tout le temps nécessaire pour ne pas se tromper, il exécuta toute la cérémonie avec le plus grand soin. Mais rien ne se produisit. Les oeufs ne disparurent pas, comme il l'avait espéré et il répéta toute la cérémonie une seconde fois. Cette deuxième tentative ayant aussi échouée, il se rendit compte avec désespoir que son pouvoir magique lui avait été enlevé et, qu'à l'avenir, il ne pourrait rien faire de plus dans ce domaine qu'un simple mortel.

Et les oeufs étaient toujours là, lui fermant pour toujours l'entrée de son royaume. Il leur lança des pierres, mais sans parvenir à en atteindre un seul. Il jura et gronda en proie à une colère folle, mais cela ne fit rien pour changer le juste jugement du jinjin que Rude s'était d'ailleurs attiré par sa propre faute. Il n'était plus qu'un vagabond—un voyageur errant à la surface de la terre—et il avait même oublié d'emplir ses poches d'or et de joyaux avant de quitter son ancien royaume!

Tous les CANADIENS-FRANCAIS



Se donnent la main

Pour faire grande et prospère, la seule brasserie essentiellement canadienne-française et indépendante.

La Brasserie Champlain Limitée

MANUFACTURANT

La Biere Champlain Special

LA CONQUERANTE DU JOUR et le PORTER CHAMPLAIN

UN VRAI PAIN LIQUIDE



Le Beauceville a reçu le F. X. Jobin, hier, et l'a défait par 4 à

F. X. JOBIN VS ST-PASCAL ET HOTEL-DE-VILLE CONTRE BEAUCE CE SOIR A L'ARENA

Devant 600 personnes, le Beauceville a défait le F. X. Jobin par 4-1, hier après-midi, pour porter sa marge à trois points, en tête de la ligue des Bons Sports. — Roméo Drolet a compté deux points. — Belleau et Taillon ont fourni les autres points du Beauceville. — Pednault a évité un blanchissage au F. X. Jobin. — La partie a été rude.

PREMIERE JOUTE A 8 HEURES CE SOIR

Les clubs de la ligue des Bons Sports entreprendront ce soir, à l'Aréna, la dernière série de leur cédule régulière, et tout indique que la lutte, pour la troisième position sera particulièrement contestée, entre l'Hôtel de Ville et le St-Pascal. Le classement de ces deux clubs dépendra de leurs performances contre le Beauceville et le F.-X. Jobin, qui détiennent respectivement les première et seconde positions dans le circuit Lachance.

A huit heures, le St-Pascal se mesurera au F.-X. Jobin, puis l'Hôtel de Ville croisera de nouveau le fer avec le Beauceville.

Les deux parties, qui seront très intéressantes, promettent d'attirer une assistance nombreuse.

Voici maintenant le compte rendu de la partie jouée hier après-midi à Beauceville :

Beauceville, 22. — (Spécial) Les Canadiens, de Beauceville, ont fait subir au F.-X. Jobin sa seconde défaite consécutive de la saison, hier après-midi, par un score de 4 à 1, en même temps qu'ils remportaient leur cinquième victoire en six joutes.

Cette victoire a aussi contribué à porter à trois points l'avance que le Beauceville a sur le F.-X. Jobin, qui détient la seconde position dans le circuit de Pierre.

Une foule d'environ 600 personnes a été témoin de la partie d'hier qui fut disputée avec une âpreté peu ordinaire. Le docteur A.-D. Beaudin, de St-Georges, qui arbitrait la partie, distribua quinze punitions, dont deux majeures à Marquis, du Jobin, et Goupil, du Beauceville, qui donnèrent une exhibition de boxe dans la seconde période.

Claude Fortin, jeune fils de M. Edouard Fortin, M.P.P., mit la rondelle au jeu.

Aucun point ne fut compté dans la première période. En moins de deux minutes, dans la seconde, Taillon donna une premier avantage au Beauceville sur un assist de Goupil, puis Charles Belleau porta le score à 2-0, lorsqu'il compta sur les assists de Côté et Lapointe.

Après trois minutes de jeu, dans la troisième période, Roméo Drolet scora à la suite d'une course individuelle, puis, deux minutes plus tard, reçut une passe de Demers pour porter à 4-0 l'avantage du Beauceville. Ce n'est qu'au milieu de la période que le gros Léo Pednault accepta une passe de Marquis pour éviter un blanchissage au F.-X. Jobin, prenant le jeune Duquet en défaut pour le seul point de la partie. Bien que son club ait été défait, Courteau n'en donna pas moins une belle exhibition devant ses filets.

Voici le sommaire de cette partie:

Première période

Pas de point

Punitions : L. Drolet et Marquis.

Deuxième période

1—Beauceville, Taillon (Goupil) 6.00

2—Beauceville, Belleau (Côté, Lapointe) 8.00

Punitions : Cantin, LeBel, mineures; Marquis et Goupil, majeures.

Troisième période

3—Beauceville, R. Drolet 3.00

4—Beauceville, R. Drolet (Demers) 5.00

5—F.-X. Jobin, Pednault (Marquis) 10.00

Punitions : Latulippe (4), Parent (2), LeBel (2), Goupil et Pednault.

Voici le standing des clubs de la ligue après cette partie :

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauceville. .	12	6	3	3	21	18	15
F.-X. Jobin . .	9	5	2	2	22	15	12
Hôtel de Ville .	7	2	4	1	15	17	5
St-Pascal . . .	7	1	5	2	12	20	4

Il est fort probable que ce standing sera un peu compliqué après les joutes de ce soir.

STANDINGS DE LA CAN.-AMERICAINE

	P.	J.	G.	P.	N.	P.p.	P.c.	Pts
Boston. . .	21	10	7	4	56	49	24
QUEBEC . .	23	9	9	5	49	46	23
Providence .	20	9	6	5	42	41	23
Philadelphie.	20	7	9	4	51	40	13
New-Haven.	20	7	11	2	32	44	16

Le classement des clubs après les parties d'hier a contribué à rapprocher Québec et Providence des Boston Cubs.

ASBESTOS VS WARWICK

Jeudi soir dernier, le 18 janvier, le club de Warwick recevait le club d'Asbestos dans une partie sensationnelle.

C'est la plus belle partie de la saison jouée à Warwick.

Il y eut du beau jeu, et aucune punition ne fut donnée.

Le score fut de 1-0 pour Warwick

Des félicitations aux jeunes sports d'Asbestos, qui surent rendre la partie très intéressante par leur beau jeu.

RAFLE DU F. X. JOBIN

Le club de hockey F.-X. Jobin, de la ligue des Bons Sports, tient présentement une grande râfle pour lui aider à traverser... financièrement la saison !

L'heureux gagnant recevra une montre (pour dame ou monsieur) d'une valeur de $25.00.

BLANCHISSAGE

Le C. D. G., de Giffard, reçut le Campagnard de Courville, vendredi soir dernier et le blanchit par un score de 6 à 0. Rosario Rousseau, le gardien de buts du C. D. G., fut invincible devant son filet. Ce soir, le C. D. G. rendra le réciproque au Campagnard, en allant le visiter, chez lui, à Courville.

VICTOIRE DU LEPINE

Samedi dernier, le Jeune Lépine reçut la visite du Jeune Limoilou dans la première partie d'une série de 3 dans 5 pour une coupe. Il gagna au score de 3 à 2. La seconde joute aura lieu ce soir à 7 heures, sur a patinoire Laval, située sur la 8e Rue, à Limoilou.

LIGUE DE LIMOILOU

Hier après-midi, à deux heures, sur la patinoire de St-Fidèle, le Café Laval imposa un blanchissage au British Consols, par 5 à 0. R. Therrien, A. Blanchet, T. Têtu, A. et R. de la Chevrotière comptèrent pour les vainqueurs. A. Blanchet et E. Jean fournirent chacun un "assist".

Ce soir, à 7.30 heures, le British Consols se mesurera avec le Silver Granite, puir le Cercle d'Assise s'attaquera au café Laval dans des joutes régulières de la ligue de Limoilou.

TILDEN EN AVANT

Chicago, 22. — (P.A.) Big Bill Tilden a pris une avance de 4 contre 3, hier, sur Ellsworth Vines, hier, dans leur tournée de championnat, en le battant en 5 sets à 9-7, 1-6, 6-4, 4-6, 6-3. Une foule de 5,200 personnes assista à cette rencontre.

MEETING DE LA N. H. L.

Montréal, 22. — (P.C.) Frank Calder, président de la N. H. L., a convoqué pour mercredi prochain, à New York, le meeting demandé par Toronto, Ottawa et Maroons concernant l'affaire Shore-Bailey.

LE JEUNE LOYOLA

Le Jeune Loyola, de Giffard, a disposé du club de l'Ecole St-Jean-Baptiste par 3 à 2, hier après-midi

TORONTO ANNULE AVEC CHICAGO 2-2

Toronto, 20. — (P.C.) Les Toronto Maple Leafs et les Chicago Black Hawks ont été forcés d'annuler samedi soir au score de 2 à 2 après 70 minutes de jeu.

Comme d'habitude, les champions de la N. H. L., laissèrent les adversaires prendre un avantage pour le neutraliser ensuite. Ainsi, les Hawks se rendirent à 2 à 0 dans la première période mais les Leafs comptèrent un point dans chacune des deux dernières périodes.

Mush March brisa la glace dès le début de la partie sur une passe de Rommes. Le gros Taffy Abel se chargea du second après une course individuelle. Charlie Conacher reçut le disque de Primeau dans la seconde période pour compter le premier point de son club. Thoms égalisa dans la troisième reprise.

ALIGNEMENTS

Chicago:	Buts	Toronto:
Gardiner		Hoinsworth
Jenkins	Défenses	Clancy
L. Conacher	Défenses	Horner
Romnes	Centres	Primeau
Marsh	Ailes	C. Conacher
Thompson	Ailes	Jackson

Subs : Chicago : Coulter, Abel, Couture, Leswick, Goldworthy Cook, Gottselig, McFayden, Sheppard.

Subs : Toronto : Levinsky, Day, Blair, Cotton, Thoms, Doraty, Sands et Boll.

Arbitres : Art Smith et Bill Stewart.

SOMMAIRE

Première période

1 Chicago, March (Romnes) 2.09
2 Chicago, Abel 18.26
Punitions : Horner et Jenkins.

Deuxième période

3 Toronto, C. Conacher (Primeau) 19.00
Punitions : Leswick, Jenkins, Blair, Levinsky et Coulter.

Troisième période

4 Toronto, Thoms 8.32
Punitions : Horner, Day ; Clancy, majeure.

Supplémentaire

Aucun point.
Punition : March.

H. D. SHELDON EST CHAMPION

Montréal, 22. — (P.C. Le Canada et les Etats-Unis se sont partagé les honneurs du tournoi pour le championnat amateur de squash du Canada.

Huntingdon-D. Sheldon, de New York, a décroché ne titre en simple en disposant de Clarence-C. Pell, aussi de New York, à 15-9, 15-6, 15-13.

Sir John Child, d'Ottawa, et George-D. Huband, de Montréal, ont conservé le championnat en double en triomphant de Pell et de Joseph-W. Brooks, de New York, par quatre parties à deux, à 16-18, 15-10, 15-6, 15-7, 0-15, 15-5.

PUSIE FAIT PARLER DE LUI A FORT ERIE

Fort Erié, Ont., 22 (P.C.) Le gros Jean Pusie, qui jouait avec les Rangers, au début de la saison, devint littéralement enragé, samedi soir, quand il commença une bataille que cinq policiers eurent peine et misère à terminer.

Les Buffalo Bisons battirent le London au cours de cette partie au score de 1 à 0. Pusie joue sur la défense du London : il déclencha la bataille après avoir été rudoyé par Art. Berlett dans la dernière période. Gene frappa ce dernier avec son bâton et se lança ensuite à corps perdu sur les joueurs du Buffalo. Une mêlée générale s'ensuivit et les policiers ne purent rétablir l'ordre qu'après huit minutes.

Pusie était tellement hors de lui-même qu'il s'en arrachait les cheveux quand on fut parvenu à le confiner dans la chambre du club. Il attrapa une punition de 10 minutes et Berlett une pénitence de 5 minutes.

ASSEMBLEE DU CLUB DE TIR AU REVOLVER

L'assemblée annuelle du Quebec Garrison Revolver Club aura lieu ce soir, lundi, à 8.15 au Manège Militaire.

On procédera à l'élection des officiers et des directeurs et on discutera le programme de la saison.

Un superbe trophée a été offert au club. Il est probable que l'attribution sera faite mensuellement pour l'aptitude combinée avec la ponctualité. Des détails seront donnés dans quelques jours.

Les pratiques de tir au pistolet ont lieu au Manège Militaire, Grande-Allée, tous les jeudis soirs.

LES CANADIENS L'EMPORTENT SUR LES CHAMPIONS PAR 5-4

Wildor Larochelle et Jack Riley furent les grandes vedettes de la soirée: ils participèrent chacun à 4 points des Canadiens. — Le rusé Aurèle Joliat score à deux reprises.

JOUTE RAPIDE ET EXCITANTE

Montréal, 22. — (P.C.) Les Habitants ont défait les champions du monde samedi soir au score de 5 à 4 devant une foule de plus de 10,000 personnes. Ils se rallièrent à trois reprises durant cette bataille serrée pour l'emporter finalement par la faible marge d'un point.

Ce fut une des parties les plus rapides jouées à Montréal depuis le début de la saison. Jack Riley et Wildor Larochelle furent les étoiles de la soirée en ajoutant chacun 4 points à leur record. Larochelle enregistra deux points sur des passes de Riley et ce dernier scora à son tour sur une passe de Wildor. Ensuite ils figurèrent tous deux dans le second point que compta Aurèle Joliat. Ce dernier scora le premier point des vainqueurs de même qu'il leur donna la victoire en réussissant le dernier.

Seibert ouvrit les hostilités dans la première période sur une course individuelle. Frank Boucher ajouta un point à sa liste avec l'aide de Bun Cook. Keeling accepta une belle passe de Heller pour déjouer Chabot à son tour. Murdoch scora le dernier point des champions sur un "assist" de Dillon.

ALIGNEMENTS

Rangers:		Canadiens:
Aitkenhead	Buts	Chabot
Johnson	Défenses	Carson
Seibert	Défenses	S. Mantha
Boucher	Centres	Lepine
W. Cook	Ailes	Gagnon
B. Cook	Ailes	Joliat

Subs : Rangers : Murdock, Ripley, Dillon, Osmundson, Dutkowski, Keeling, Heller et Brennan.

Subs : Canadiens : S. Mantha, Riley, Larochelle, Mondou, Godin, Bourgault, Portland et Burke.

Arbitres : Cameron et Rodden.

SOMMAIRE

Première période

1 Rangers, Seibert 11.30
2 Canadiens, Joliat 13.43
Punition : Dillon.

Deuxième période

3 Rangers, Boucher (F. Cook) . 4.22
4 Canadiens, Larochelle (Riley) 6.29
5 Canadiens, Larochelle (Riley) 17.10
Punition : S. Mantha.

Troisième période

6 Rangers, Keeling (Heller) . . 5.30
7 Rangers, Murdock (Dillon) . . 7.22
8 Canadiens, Riley (Larochelle) 8.35
9 Canadiens, Joliat (Riley et Larochelle) 11.45
Punition : Aucune.
Arrêts:
Chabot : 8 10 13 -- 31.
Aitkenhead : 10 18 3 -- 36.

CEDULE DE LA LIGUE DE HOCKEY JOS. COTE

Voici la balance de la cédule de la ligue de hockey de la Cie Jos. Côté. A date plusieurs parties intéressantes ont été jouées et une grande émulation règne parmi les nombreux clubs de ce circuit.

Dimanche, 21 janvier, No 2 vs No 1; No 3 vs No 7.

Lundi, 22 janvier, No 8 vs No 2; No 13 vs No 14.

Mercredi, 24 janvier, No 11 vs No 12; No 1 vs No 3.

Vendredi, 26 janvier, No 7 vs No 8.

Dimanche, 28 janvier, No 13 vs No 1; No 14 vs No 3.

Lundi, 29 janvier, No 2 vs No 12; No 11 vs No 7.

Mercredi, 31 janvier, No 8 vs No 13; No 14 vs No 1.

Vendredi 2 février, No 3 vs No 2; Dimanche, 4 février, No 11 vs No 13; No 12 vs No 7.

Lundi, 5 février, No 14 vs No 2; No 8 vs No 1.

Mercredi, 7 février, No 5 vs No 12; No 7 vs No 13.

Vendredi, 9 février, No 11 vs No 14.

Dimanche, 11 février, No 2 vs No 13; No 3 vs No 8.

Lundi, 12 février, No 1 vs No 11; No 7 vs No 14.

Mercredi, 11 février, No 12 vs No 8.

LIGUE INTERIEURE

La classe "B", faisant partie de la ligue intérieure d'anneaux de Québec, offrira ce soir aux amateurs d'anneaux son premier programme de la deuxième série. Cette série promet d'être des plus captivantes, car plusieurs clubs se sont promis de faire une dure lutte. Donc, amateurs d'anneaux, donnez-vous rendez-vous ce soir (lundi) dans un des locaux confortables:

Rest. Blouin vs St-Germain, à 117 rue St-Germain.

St-Jacques Inc., vs Garneau, à 241 rue Napol on.

E Maiden vs A. Dinel, à 2 rue Joliette.

Taschereau vs Lévcillée, à 213 rue Kirouac.

Whistle vs Canadien (Whistle gagne par défaut).

LIGUE CIVILE

Deux importantes et intéressantes parties de hockey ont été disputées samedi après-midi dans la ligue des Employés Civils.

Dans la première, le Génie Forestier a blanchi l'Agriculture au score de 5 à 0.

La Colonisation prit la victoire au Cartier dans la seconde joute au score de 4 à 2.

CHAMPION PATINEUR

Minneapolis, Minn., 22. — (P.A.). Jimmy Webster, de St-Paul, a remporté le championnat national des Etats-Unis pour la course en patin sur patinoire extérieure hier: il s'assura un total de 110 points.

Mlle Dorothy Franey remporta le titre féminin avec un total de 110 points également.

OTTAWA DEFAIT DETROIT 5 A 4

Ottawa, 22. — (P.C.) Les Sénateurs d'Ottawa ont remporté une belle victoire sur les Detroit Red Wings samedi soir au score de 4 à 5 dans une partie excitante et rapide jouée devant une foule de plus de 600 personnes.

Les équipes jouèrent avec acharnement du commencement à la fin et affichèrent une vitesse vertigineuse. La joute fut de plus dénuée de brutalité et 7 punitions mineures seulement furent infligées pour des offenses légères.

Après 17 minutes de lutte acharnée dans la troisième période, Howe réussit à rompre l'égalité et à donner la victoire aux locaux après avoir reçu une belle passe de Saunders. Comme l'indique le score, les Sénateurs ont bien mérité leur succès car ils ont joué avec un ensemble merveilleux et ne comptèrent leurs points que sur des combinaisons bien conditionnées.

ALIGNEMENTS

Détroit:	Buts	Ottawa:
Cude		Beveridge
Young	Défenses	Kalbfleish
Goodfellow	Défenses	Bowman
Pettinger	Centres	Kaminsky
Borrell	Ailes	Shannon
Wiseman	Ailes	Finnigan

Subs : Détroit : Graham, Lewis Aurie, Weiland, Carson, Emms, Buswell, Robertson et Starr.

Subs : Ottawa : Hollett, Shields, Leduc, Couhey, Voss, Saunders, Howe, D. Roche et E. Roche.

Arbitres : Odie Cleghorn et Eugène Daigneault, Montréal.

SOMMAIRE

Première période

1 Détroit, Pettinger (Sorrell) 3.18
2 Ottawa, Kaminsky (Kalbfleish) 4.03
3 Détroit, Starr 4.30
4 Ottawa, Home (Saunders) 10.10
5 Détroit, Goodfellow 12.25
Punitions : Shields, D. Roche, 5 mins.

Deuxième période

6 Détroit, Aurie (Lewis et Weiland) 9.55
7 Ottawa, Hollett (Kaminsky et Shannon) 10.40
8 Ottawa, Finnigan (Shields Shannon et Kaminsky) 10.55
Punition : Graham.

Troisième période

9 Ottawa, Howe (Saunders) . . 17.0
Punitions : Emms, Graham et Kalbfleish.

MEETING DES JOUEURS D'ECHECS A L'UNION COMMERCIALE CE SOIR"

Les joueurs d'échecs qui sont intéressés à entrer dans le grand tournoi qui s'ouvrira bientôt à l'Union Commerciale, et dont le but est de trouver un champion pour la ville de Québec, sont invités à assister à un meeting qui aura lieu ce soir à l'Union Commerciale.

Le meeting commencera à 8 heures 15 précises. Nous comprenons que les règlements du tournoi seront rédigés ce soir, après entente entre les intéressés. Il est important d'y être.

LE MONTCALM S'ASSURE DEFINITIVEMENT DE LA COUPE CHATEAU FRONTENAC SAMEDI

Le club de raquetteurs "Le Montcalm" a remporté les honneurs des courses organisées sous les auspices de l'Union Locale des Raquetteurs samedi après-midi. Le Montcalm s'assura 12 points sur un total possible de 15 pour remporter définitivement la magnifique coupe offerte par le Château Frontenac.

Les coureurs du "Huron" firent une belle lutte à leurs rivaux mais ne purent remporter plus de 3 pts. Voici les résultats des courses au complet:

100 verges

1—Jimmy Lyon et Harrold Kelly, Montcalm; temps, 12¾ secondes.
3—Conrad Bayeur, Huron.
4—S. Guy, Huron.

440 verges

1—Harold Kelley, Montcalm; temps 1 minute 9½ secondes.
2—Jacques Taché, Huron.
3—Guy Eon, Huron.
4—Maurice Blais, Montcalm.

220 verges

1—Harrold Kelley, Montcalm; temps 31½ secondes.
2—Jimmy Lyon, Montcalm.
3—Gérard Laliberté, Huron.
4—Conrad Bayeur, Huron.

880 verges

1—Lucien Bonenfant, Huron; temps 3 minutes 3 secondes.
2—Pat Harberlin, Montcalm.
3—C.-H. Lavoie, Huron.
4—Wellie Lyon, Montcalm.

120 verges avec obstacles

1—Willie Lyon, Montcalm; temps 18¼ secondes.
2—Jimmy Lyon, Montcalm.
3—Gérard Lalliberté, Huron.

DE MIEUX EN MIEUX!

Une Nouvelle Année-un Nouveau Prix

La Pinte Classique:

$2 Prix Réduit

...ATRE -- ...E FORGES

comédie et sujets courts.

...EL de 1h. ...UX DAMES

ADMISSION - .35

VAUDEVILLE à 2.10 h. et 8.10 h.

La qualité n'a pas varié depuis 1770—le public profite maintenant de la diminution des prix.

...complet de programme

...CHA"

...N THE STAIRS"

SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN

Sous la surveillance immédiate de la société-propriétaire:
SIR ROBERT BURNETT AND COMPANY, LIMITD, DE LONDRES,
ce Gin est distillé et embouteillé par Distillers Corporatic Limited, de Montréal





...5.35

...Pour p... ...consultez les agents.

QUEBEC CENTRAL

Distribution des produits ... Holt, Renfrew & Cie, Ltée, camions et autobus, est rendue à sa nouvelle place d'affaires, angle rues Caron et Prince-Edouard.

Tél.: 7171 — 7172

TARZAN DE LA JUNGLE

Episode No 107

Par Edgar Rice Brroughs

(Copyright Edgar Rice Burrou Inc.)



"C'est lui qui m'a ramenée", dit Juliette avec cal... pendant q... ...it toujours entre Tar... ...da pa... Parker faillit s'abattre sur le s... ...ne put ... un seul mot. Il pl...

...WE LIVE"

...THE ... "Voodoo Vengeance" A PRINCIPAL ADVENTURE SERIAL EPISODE 3

...LBERT ...ARLEN REX MAXO THREE CORNERED MOON"

L'homme d'affaires sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF
Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIBERSAIRES GRANDMESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES-ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél. :	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél. :	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Liée, 138, 5e Rue Tél. :	4-0581
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . Tél. :	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 768, rue St-Vallier. Tél. :	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . Tél. :	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue. . . . . Tél. :	4-0320
L.-P. GARNEAU, 470 rue St-François. . . . Tél. :	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Vallier . . . . . Tél. :	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . . Tél. :	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél. :	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier.	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière. . . . . Tél. :	4-0051
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . Tél. :	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél. :	2-0288
Succursale No 5, 450 St-Joseph . . . . . Tél. :	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél. :	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. :	4-0431
Succursale No 8, 108, rue . . . . . Tél. :	4-0454
No 10, 95, rue . . . . . Tél. :	2-0341
3ème	4-0523

DEMANDES

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE pour le 1er mai, un logement de 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé planchers de bois dur, améliorations modernes, dans St-Sauveur de préférence. Ecrire CASIER 170, L'EVENEMENT, Qué.

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS vieux bijoux, bagues montres, chaines, bracelets, dents en or. Le plus haut prix payé. Allons à domicile. Tél. : 3-4097. LA RAFFINERIE DE L'E. T, 74, rue St-Joseph. Edifice St-Cyr ch. 10. 177-26—15

ACHETONS LES VIEUX BIJOUX, le plus haut prix payé. Pièces, dents, bagues, montres, etc. Toute evaluation gratis sans obligation. BERNARD RUBIN, Enr. 90 1-2 St-Joseph. tel. : 4-3941. 181-26—15

ON DEMANDE deux bonnes chambres, non meublées, pouvant servir de chambre à coucher et boudoir-cuisinette, à bas prix. De préférence dans quartier St-Jean-Baptiste. Ecrire en mentionnant prix et détails à CASIER NO 181, L'EVENEMENT. 199-26—15

OR! OR! Les plus hauts prix au comptant pour vieux articles en or de toute description. Aussi monnaies ou travail dentaire. Prime additionnelle allouée pour votre or si échangé pour notre marchandise. Promptes remises pour envois du dehors de la ville. Irons vous voir chez vous si désiré. Tél. : 2-1725. THE CAPITOL JEWELERS, REG'D, maison fondée en 1898, 174, rue St-Jean, Québec. 198-6—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE MANRESE, No 67, aux Appartements Yvette à louer plusieurs beaux plains-pieds de cinq et six pièces chauffées, garage, concierge. Prix modérés. S'adresser à G.-E. MARQUIS, 90, rue Lockwell, ou tél. : 4-0901 ; le soir à 8710. 189-12—17

APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, ayant toutes commodités modernes. S'adresser 2e étage, 58, CÔTE DU PALAIS, Québec. 197-6—17

LOGEMENTS, 4 pièces, plus chambre de toilette, chauffées, eau chaude à l'année à BEAUMANOIR, 208, avenue des Erables. S'adresser au concierge. TELEPHONES : 2-1475 ; le soir, 3-4498. 191-26—18

RUE SAUNDERS, 5 pièces, plus chambre de bain. Appartements Sud, coin Ste-Foy-Murray, 4-5-6 pièces, plus chambre de bain en tuile, planchers bois dur, chauffées, eau chaude à l'année. Service concierge. S'adresser à C. FOURNIER, 35, des Remparts tél. : 2-4962 ou sur les lieux, 1, AVENUE MURRAY, app. 3. 185-26—17

30 AVENUE SALABERRY, superbe appartement nouveau, style corinthien, riche confort moderne, cuisine abaolu. 4 pièces plus chambre de bain, cuisinette. Prix de crise $45 non meublé, ou $55 meublé. TEL. : 8536. 194-6—17

CHAMBRES ET PENSION

GRANDE CHAMBRE à louer, propre, chauffée, usage du bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 1, rue MARCELIN, tél. : 5613. 195-6—21

CHAMBRE, rue des Jardins, entièrement réduits : chambres et pension, $7 et $40 par mois ; chambres meublées $10, $12 et $13 par mois en face du service d'ascenseur. Une visite sollicitée. 188-26—20

CHAMBRE DE LA MISERICORDE. Maison saine salubre, à l'épreuve du feu, moderne, 3 catégories, salle commune chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions radiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux (aumônerie à domicile). Discrétion absolue. SOEUR MERE DIRECTRICE, No 682, rue Ste-Foy, Québec, tél. : 7067 195-26—20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE avec eau courante, eau chaude, usage téléphone, chambre de bain avec douche, prix $12 par mois ou $3 par semaine S'adresser 6, DE LA MARINE, près du Château. 195-6—20

CHAMBRE, cuisinette avec chauffage à gaz, lavabo, eau courante, salle de bain, plancher. Autre chambre au plancher. S'adresser S. BERGERON, 20, Garneau, tél. : 2-2422. 198-6—20

RUE HALDIMAND, No 10, chambre et appartement, eau chaude, installation pour poêle à gaz. Tél. : 4-3346. S'adresser W. NORMAND, 8, rue Haldimand. 195-6—19

RUE ST-LOUIS No. 62, chambre-boudoir avec chambre de bain privée, aussi deux autres belles chambres avec eau chaude et froide à l'année, usage du téléphone; nouveau système de chauffage. 176-26—20

RUE ST-LOUIS, chambres ou suite au 1er plancher, salle de bain sur l'étage TEL. : 3-1435. 187-26—20

TRES GRANDE CHAMBRE à louer, avec pension, aussi repas à 25c. S'adresser à 25, RUE FRASER. 198-6—21

GARAGE A LOUER

GARAGE A LOUER, capacité 35 machines, pouvant servir comme magasin, situé à 175, 3e avenue. S'adresser à J.-A. MARQUIS, 171, 3e avenue, tél. : 4-3151. 198-6—25

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BOUGAINVILLE, 7, 11, 17, 23, 36 ; CREMAZIE, 204 ; CÔTE D'ABRAHAM, 89½ ; ST-PATRICK 78, 80½, logements 5, 6 chambres, plus bain, chauffés et non, eau chaude réfrigérateur, garage, prix modéré S'adresser EMILE FRENETTE, 53, avenue Brown, tél. : 3-4840-6933-7949. 187-26—24

APPARTEMENT IDEAL, No 423, St-Jean, logements 5-6 pièces, plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année améliorations modernes. S'adresser 423, ST-JEAN, app. 1, tél. : 2-1752. 195-26—24

AVENUE BROWN, Nos 98-100, logements 9-10 pièces, plus bain, chauffées, eau chaude à l'année améliorations modernes, très ensoleillées. S'adresser EAST & MASSON, 171½ avenue Cartier, tél. : 6751. 191-26—24

A LOUER, 8 pièces, plus bain, chauffées, avenue Bougainville, suivant les conditions d'engagement. S'adresser ANTONIO BERNIER, tél. : 4-4238. 175-26—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, tél. : 2-7490. 175-2—11

INSTITUTRICE ANGLAISE, avec 10 années d'expérience, désire des élèves, méthode courte, conversation spécialité d'excellentes références données si désirées, prix modérés. Mlle 313, 65, SAUNDERS. 196—10

MLLE STURTON donnera des cours d'anglais. Spécialité avec des leçons au sont de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite si demandé. S'adresser au NO 93, RUE CREMAZIE, tél. : 9571.

PERSONNES SERIEUSES, désirant faire un cours privé d'anglais, se présenter personnellement chez Mlle ARBIQUE Institutrice graduée d'Ontario, 70, Ste-Ursule, app. 5. 194-6—10

FEMMES DEMANDEES

BONNE CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser à l'Hôtel Manoir Bilodeau, Vallée Jct., P. Q. 197-6—11

HOMMES DEMANDES

DANSEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc. demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix pour amateurs du vendredi soir. Gros prix pour amateurs. THEATRE ARLEQUIN, Rue [illegible] 185-26—13

HOMMES, de bonne apparence, etc. ayant de l'expérience pour vendeurs trouveront une position intéressante et permanente pour homme avec gérant. S'adresser EUREKA, 67, [illegible] 196—10

Le Petit Curieux

Dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique les Indiens fabriquent leur propre poterie.



POTERIE INDIENNE

Par Paul Pim



A l'origine, chaque peuple avait ses hommes de métier qui fabriquaient tout ce qui est indispensable à la vie et à la maison.

Voici, par exemple, l'Indien du Nouveau-Mexique et de l'Arizona qui se fait à l'aide de glaise, ses propres récipients.

Les Indiens fabriquaient de la poterie avant la découverte de l'Amérique.

Pourquoi ? Ils n'avaient pas de touristes à qui la vendre.



A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BROWN, No 103, 3e étage. Apu 4. Petites pièces ensoleillées, finies modernes, chauffées, eau chaude à l'année. O. PLAMONDON, 456, St-Cyrille, tél. : 3-3826 ou 8167. 191-26—24

AVENUE BOUGAINVILLE, No 117, 1er étage. Rue St-Cyrille, No 442, 3e étage, plain-pied, 9 pièces, plus chambre de bain, fini moderne, chauffé, eau chaude à l'année. O. PLAMONDON, tél. : 3-3826 ou 8167. 191-26—24

AVENUE LAURIER, 247, 16 pièces compris solarium, 3 chambres de bain, chauffage central, eau chaude à l'année, frigidaire et garage. Aussi à 291 10 pièces, 315, 9 pièces. S'adresser à AMEDEE DEMERS, chemin Gomin, tél. : 4-2308. 195-6—24

AVENUE CASOT, No 63, 8 pièces plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année, garage. Pour informations, s'adresser Mme J.-H. DUPONT, 65, avenue Lévis, app. 6, tel. : 3-4934. 196-6—24

BLVD ST-CYRILLE, No 68, 2e étage, logement 8 pièces et chambre de bain, planchers bois dur, clair de tout, garage si désiré. S'adresser J.-E. DELISLE, tél. : 4-2227. 198-6—24

BLVD CREMAZIE, 17-23, 6 pièces plus chambre de bain. Avenue Murray, 149, Appartements Linton, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, frigidaire, service du concierge. S'adresser 15, CREMAZIE, tél. : 9002. 198-6—24

COIN STE-FOY & CARTIER, magasin avec 2 grandes vitrines, planchers durs, chauffé, cave ciment. Autre petit magasin. Logements 6, 7 pièces, avec bain, chauffé, planchers durs. S'adresser 4, AVENUE CARTIER. 194-6—26

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logement chauffé, 4 chambres plus chambre de bain, améliorations modernes, aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 80. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 195-26—24

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, logements de 3, 4, 5, 6, 7 chambres chauffés ou non. S'adresser JOS. ROBITAILLE, ENR., marchand de fourrures, 108, rue Richelieu, tél. : 2-3288. 185-26—24

LOGEMENT A LOUER. — 36, St-Amable (Près du Parlement) ; logement chauffé de 6 pièces (sous-sol) ; usage de cour. Conditions avantageuses. S'adresser par téléphone, 3-1032. 198-6—21

LOGEMENTS A LOUER, 5-6 pièces, plus chambre de bain, plain-pied, chauffés, modernes, situés côte d'Abraham. S'adresser R. TRAHAN, 116, côte d'Abraham, tél. : 2-3654. 195-6—24

LOGEMENTS DE 3-4 PIECES, plus bain, chauffés, situés 85, St-Cyrille, 9, Ste-Angèle. S'adresser Mme AMYOT, 150, Marguerite-Bourgeoys, tél. : 5877. 196-6—24

LOGEMENT CHAUFFE A LOUER, 7 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél. : 6830. 194-26—24

LOGEMENT A LOUER, chauffé, frigidaire, 6 pièces, chambre de bain comprise clair de tout. S'adresser 296, AVENUE LAURIER. tél. : 7326. 185-26—24

MARGUERITE-BOURGEOYS, 270, 276, coin St-Cyrille, logements, 5-6 pièces, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année améliorations modernes. S'adresser ART. GENDRON, 19, rue Prévost, tél. : 3-1223. 186-26—24

PRES PARLEMENT, superbe logement, 2e plancher, 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, meublé ou non. Aussi dans St-Sacrement, logement de 5 pièces. S'adresser TEL. : 2-4261. 198-6—24

PETITS LOGEMENTS, 3 pièces, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude, visible à D, avenue Salaberry c. 252, Latourelle. Pour informations, HENRI PERRIN, tél. : 3-1327. 187-26—24

RUE CREMAZIE, No 14, 6 grandes pièces, chambre de bain, en p.us 3 chambres à coucher, 2 entrées rue Crémazie, partie du Boulevard, chauffé à l'huile, clair de tout. S'adresser 16, RUE CREMAZIE. 181-26—24

RUE SCOTT, logement chauffé, 5 pièces, sous-sol, conditions avantageuses. S'adresser 152, SCOTT, tél. : 6691. 197-6—24

RUE BELVEDERE, No 31, cinq et six pièces, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaires. S'adresser TEL. : 5809. 195-6—24

RUE ST-LOUIS, No 30, logement chauffé, 9 pièces. S'adresser CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, 51, res Jardins, tél. : 2-3819. 189-26—24

RUE DOLBEAU, No 24, près Franciscains, logement 8 chambres plus bain moderne, très chaud, balcon, cave. Pour informations s'adresser 22, RUE DOLBEAU, tél. : 6010. 198-6—24

RUE REPENTIGNY, Nos 21-23, 6 pièces, chambre de bain chauffées, garage, planchers bois dur, 209, avenue Brown, 8 pièces et chambre de bain, chauffées, planchers bois dur, garage chauffé. S'adresser O. BEDARD, 205, avenue Brown, tél. : 3-1468 et 2-6625. 194-6—24

RUE MARCHAND, beau grand logement, 9 pièces, plus chambre de bain, très propre et moderne. Réparations au goût du locataire, clair neige. Sacrifiera $31.00. S'adresser 29, MARCHAND, tél. : 2-0138. 192-6—24

RUE LAVAL, No 26, près des Remparts, logement neuf, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé eau chaude, améliorations modernes. S'adresser ANT. SEVIGNY, 375, St-Olivier. 3-2701. 199-6—24

RUE D'AIGUILLON, [illegible] pièces et pièces. S'adresser TEL. : 2-4761. 196-6—24

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-JEAN, No 404, plain-pied, 2e étage, chauffé, 6 appartements, plus chambre de bain, bon poste pour médecin. S'adresser 406, RUE ST-JEAN. 194-6—24

RUE DELIGNY, No 20, coin St-Olivier logement à louer, 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur réparé à neuf. S'adresser A. CHARLAND, tél. : 5255. 198-6—24

RUE LATOURELLE, No 238, logement de 8 pièces, plus chambre de bain, réparé à neuf. S'adresser à ALEX. NADEAU, 25, Ste-Claire tél. : 4-0023. 197-26—23

RUE ST-PATRICE, Nos 90-92-92½-94, logements 3-4-5-6 chambres, plus bain, réservoirs eau chaude, tous clairs neige et vidanges. 128, 1ère Avenue, 6 chambres, plus bain, chauffées. S'adresser 126, 1ère AVENUE, ST-ESPRIT, tél. : 4-1098. 198-6—24

RUE ST-JEAN, entre Cartier et Salaberry No 629, un deuxième étage, 7 pièces, plus bain, chauffées, planchers bois dur. S'adresser J.-A. LESAGE, 80, chemin Ste-Foy, tél. : 3-4475. 198-26—24

RUE GARNEAU, Nos 22 et 26, maison à louer, 11 et 9 pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 198-6—23

RUE ARTILLERIE, Nos 11-47, logements, 5-6 pièces, plus chambre de bain, chauffées eau chaude à l'année, améliorations modernes, frigidaire. S'adresser LAUREAT BLOUIN, cordonnier, 47, Artillerie, tél. : 2-1705. 194-6—24

RUE RICHELIEU, Nos 233-B, 235, logements 5, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés et non, planchers durs, améliorations modernes. S'adresser F. ROCHETTE, 233-A, rue Richelieu, tél. 7537. 188-26—24

ST-CYRILLE, Nos 448-454-460, plains-pieds, 1er et 3e étages, 7, 9 pièces, plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année. O. PLAMONDON, 456, St-Cyrille, tels : 3-3826 ou 8167. 191-26—24

BAS DE LA VILLE

BEAU GRAND LOGEMENT, 10 pièces, meilleur centre St-Roch, chauffage économique, lumière électrique, gaz, bain pour, grande cave, grand grenier. Ecrire à CASIER 176, L'EVENEMENT. En visite pour appointement TELS : 8057 ou 2-6984. 191-6—24

BLVD BENOIT XV, St-François d'Assise, beau logement, 6 pièces et chambre de bain, propre et ensoleillé, garage si désiré. S'adresser EDOUARD DORION, 189, Blvd Benoit XV, tél. : 4-2247. 198-6—24

BLVD BENOIT XV, No 173, logement 6 pièces, avec chambre de bain à louer. S'adresser sur les lieux. TEL. : 4-2197. 192-26—24

LOGEMENTS A LOUER, 5 appartements, plus chambre de bain, $30 par mois. Le locataire devra chauffé la fournaise. S'adresser E. NORMAND, 368, St-Joseph. 194-6—23

LOGEMENT A LOUER. — 5 chambres et chambre de bain, hangar sur le même pied. Situé près du terrain de l'exposition. S'adresser à M. F. Parent, 105 de Lanaudière. Téléphone : 4-2760. 194-6—24

RUE DE GASPE, No 55, logement 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur. S'adresser à 33, RUE DE GASPE, St-François d'Assise, tél. : 4-2712 196-6—24

RUE PRINCE-EDOUARD, Nos 254-256, 4 et 6 pièces, plus chambre de bain, non chauffées. S'adresser ALEX. RENAUD, rép. La Cie Commerciale de Québec, tels : 2-6403 ; le soir : 4-2557. 199-26—24

LOGEMENT CHAUFFE, 4 pièces plus chambre de bain. Aussi 6 pièces plus chambre de bain, non chauffé, situé 11-D, 11-E, 13, d'Argenson et 642-A rue St-Vallier, S'adresser ALEX. RENAUD, rép. La Cie Commerciale de Québec, tels : 2-6403 ; le soir : 4-2557. 199-26—24

RUE STE-AGNES, No 75, 4 ou 8 pièces, remises à neuf, pour mai, avec garage, à 2 étages en brique solide, conviendrait pour boutique. S'adresser à AMEDEE DEMERS, chemin Gomin, tél. : 4-2308. 195-6—24

RUE ARAGO, aussi rue Nelson, 4 pièces bien éclairées à louer à bonne conditions Aussi camion de livraison Dodge à vendre, bas prix. S'adresser 183, ARAGO, tél. : 3-0556. 190-26—24

RUE LASARRE, St-François d'Assise, 4, 5 et 6 pièces, plus bain. Avenue Maisonneuve, 5 et 6 pièces plus bain, chauffées. S'adresser LOUIS CAREAU, 127, rue Scott, tél. : 2-3068. 186-26—24

RUE ST-VALLIER, No 355, 3e étage, plain-pied, 5 chambres. S'adresser à Dr V. PLAMONDON, tels : 2-8352 ou 2-2977. 191-26—24

RUE DAULAC, No 32, 1er étage, 4 pièces : 2e étage et 3e étage, 7 pièces, plus chambre de bain. No 34, Daulac, 2e et 3e étages, 7 pièces plus chambres de bain. S'adresser DR. V. PLAMONDON, tél. : 2-8352. 197-26—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, No 208, 1er étage, 5 grandes pièces, plus chambre de bain. S'adresser O. PLAMONDON, tél. rés. : 3-3826 ; bur. 8167. 180-26—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 24, 1le rue, logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain et dépense. S'adresser à J.-ALBINI LECLERC, 585 rue St-Vallier, tels : 3-3246 ; le soir : 3-3247. 191-26—24

LA BANLIEUE

[illegible] logements

A LOUER

MAGASINS A LOUER

MAGASIN, VITUE COTE D'ABRAHAM, 1ère pièce, 12 x 16, pièce, 15 x 12 et 2 autres chambres de 6 x 8, en arrière, plus chambre de bain de 6 x 8 en arrière, plus chambre de bain. Bon poste commercia. S'adresser R. TRAHAN, 116 d'Abraham, tél. : 2-3654. 195-6—26

RUE LACROIX, No 13, magasin ou restaurant à louer, grande pièce avec grandes vitrines. S'adresser DR V. PLAMONDON, tél. : 2-8352. 197-26—26

MAISONS A LOUER

HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison de pension à louer, 41 pièces, en face gare Union, revenu intéressant. Personne sérieuse et active. S'adresser à DR V. PLAMONDON, tél. : 2-8352. 190-26—25

MAISON A LOUER, près côte du Palais, 14 pièces dont deux chambres de bain, très bien chauffées, prix raisonnable. 51, RUE ST-JEAN. 192-26—25

RUE CHARLEVOIX, No 23, maison à louer, 13 chambres. S'adresser à A. ALLEYN, 9, St-Cyrille, tél. : 3-1308. 194-6—25

RUE LACROIX, No 13½, maison de pension, de 16 chambres, place centrale, près de la gare C.P.R. S'adresser DR V. PLAMONDON, 456, St-Cyrille, tél. : 2-8352. 197-26—25

SUR-LE-CAP, 29, Mont-Carmel, jolie maison, confortable, de 10 chambres et trois chambres de bain et garage. Bien située dans quartier tranquille. S'adresser TEL. : 2-3150. 196-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION, LTD., 147, côte de la Montagne, ch. 13, édifice Bossé, Québec. 177-28—46

COMMERCE

ART. LITHOGRAPHING

DE LONDON, ONT. Spécialités : Calendriers japonais et en série, cendriers, buvards, marqueurs de bridge, crayons, thermomètres différents genres, sacoches de marché, règles, boîte en métal pour allumettes, index de téléphone, tablettes, casquettes et centaines d'autres articles. Pour détails TEL. : 4-0471 ou 251, ST-JOSEPH, ch. 526. 16—32

LA MODE PARISIENNE, No 322, rue St-Jean. Durant janvier, 25% et 35% sur toutes les marchandises en magasin. Profitez de cette réduction. 188-26—32

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120 RUE DORCHESTER, tél. : 4-2484. 184-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION ! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite à domicile. Vente : radios Marconi, DeForest-Crosley, Columbia. J.-A. BRETON, nouveau local, 32, côte d'Abraham, tél. : 2-6393. 181-26—39

REPARATIONS de radios par des experts. Adressez-vous à une vieille maison de confiance. Soyez assurés d'avoir satisfaction. J.-ROMEO CROTEAU, 37 St-Joseph, tél. : 2-4675. 172-26—39

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. tél. : 3-0733.

J.-A. DEBONVILLE, tél. : 3-4330. Appelez-moi pour vos réparations de sommiers, matelas, ainsi que coussins, matelas à ressorts dont je fais une spécialité. Attention spéciale aux communautés. 189-26—37

MATELAS FRONTENAC Enrg.

MANUFACTURIERS de matelas de luxe. Spécialité : réparations de matelas à ressorts, sommiers, lits-plumes, rembourrage de meubles tous genres. Attention spéciale aux communautés. 43 ½ ST-IGNACE tél. : 5347.

ROYAL MATTRESS CO.

MANUFACTURIERS DE MATELAS, 167, avenue Renaud. Tél. : 3-0503. 198-26—29

SALONS DE COIFFURE

AU SALON BELLA, 28, côte du Palais, tél. : 2-0359. Permanents 75c. à $5.00. Aussi tous genres de coiffures. MADAME B. COTE, Prop., autrefois du Salon Simonne. 199-6—44

APPORTEZ CETTE ANNONCE et 75cts et vous aurez un permanent indéfrisable. Aussi Marcel, Ondulation à l'eau. 25c. Komol, 35cc. Papier, 50c. SALON ALMA, 74, St-Joseph, tél. : 4-3013. 177-26—46

AU SALON CLAUDETTE. Spécial : shampoo henna, $1.00, couleurs différentes ; permanents, $1.00 et $1.50 ; à l'huile, $2.50 à $5.00 ; tous genres de coiffures. 25c. MLLE L.-A. TANGUAY, 196, St-Jean, tél. : 3-4490, app. 10. 191-26—44

DIVERS

SALONS DE COIFFURE

AU SALON ST-JEAN, No 246, rue St-Jean. Permanent à l'huile, $1.50 pour un temps limité. Marcel, Komol, 55c. Shampoo, Ondulation à l'eau, 25c., samedi compris. TEL. : 2-5084. 198-6—44

AVIS. MLLE N. COTE, du Salon Turnbull avise sa clientèle qu'elle est de retour au Salon. Permanents, $1.00. Coiffure, 25c., samedi compris. Pour appointements. TEL. : 3-3159. 195-6—44

ATTENTION ! SALON GAITE, 521-A, rue St-Jean. Permanents à l'huile, régulier $2.00, 2 pour $2.00 ; régulier $4.00 2 pour $5.00 ; komo, mise en plis, 25c. MADAME BLANCHE RICHARD, experte en ondulations permanentes, autrefois du Salon Lido, tél. : 3-4029. 191-26—44

AU SALON LA CANADIENNE, 311½, St-Joseph. Nous donnons permanent garanti pour 8 à 10 mois. Nous faisons une spécialité de traitement du cuir chevelu. JOS. ASSELIN, Prop., tél. 3-3396. 196-26—44

AU SALON NANETTE, 421, St-Jean. Tél. : 2-1400. Shampoo, massage, Marcel, Ondulation à l'eau, 25c. ; samedi, 35c. ; Komol, 35, ; Ondulation papier 75c. ; Permanents, $1.00 et $1.50 ; à l'huile, $2.50 à $10.00. 189-26—44

AU SALON CLAUDETTE. Spécial : shampoo henna, $1.00, couleurs différentes ; permanent, $1.00 et $1.50 ; à l'huile, $2.50 à $5.00. Tous genres de coiffures, 25c. MLLE A. TANGUAY, 196, St-Jean, tél. : 3-4450, app. 10. 191-26—44

GRAND SPECIAL A 25c. : Ondulation à l'eau, Marcel, Shampoo, Massage, etc. LE DEBUT, 586, St-St-Jean, tél. : 3-4581. 196-6—44

GRAND SPECIAL. Permanent garanti pas chauffer la tête, nouvelle machine thermique, l'huile spand, $2.00 ; l'huile tulippe Wood $3.50 ; marcel, 25c. ; komol, shampoo, ondulation à l'eau, 35c., samedi compris. SALON MAISONNEUVE, 196, avenue Maisonneuve, tél. : 4-0185. 194-26—44

STUDIO CHARRIER

PERMANENTS GARANTIS : $1. à $7. Croquignol, Spiral, Duchesse, Hollywood, qui ne chauffent pas la tête. Komol, Marcel, Manicure, Traitement à l'huile. MLLES R. CHARRIER, C. MATHIEU, 259, St-Joseph, tél. : 3-2920. 195-26—44

SALON MANOIR MONTMORENCY, 410 St-Jean, tél. : 4-1571. Percy Smith, prop. Permanents de tous genres, prix modérés. Marcel, Komol, Ondulation à l'eau, Shampoo, Massage, Sourcils, 25c. Manicure 35c. Ondulation papier 50c. 6 coiffeuses à votre service. Ouvrage garanti. 186-26—44

SALON ACME

105' DORCHESTER (coin du Roi) Permanents sur nouvelle machine garantie ne pas chauffer à tête. $1.00 à $5.00. Aussi tous genres de coiffure. MLLE BEATRICE FORTIN, Prop., tél. : 3-2903. 173-26—44

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

CONTENU COMPLET d'un logis de 8 pièces à vendre en bloc et à sacrifice S'adresser chez HOLT, RENFREW & CO., LTD., tél. : 2-5221. 199-6—46

POLE DE CUISINE avec bouilloire, seulement $25.00. Fourna'se avec brûleur à l'huile pour $25.00, chez J.-L. GOSSELIN, 49, rue St-Georges, Lévis, (ancien poste C.-E. Vachon). 194-6—43

PIANO "GERARD HEINTZMAN". Cabinet Gran, set chambre à coucher en chêne, matelas en crin, set de toilette complet pour chambre, cabinet de cuisine, peau d'ours montée en tapis, paletot pour hommes, castor piqué, deux fusils No 12, deux carabines. Adresse 243, RUE ST-CYRILLE, visite de 2 à 3 heures p.m., et de 7 à 8 heures, p.m. Tél : 6391. 194-6—43

SET EN ROTIN, 3 ou 6 morceaux, couverture art moderne, très propre, à vendre. Ecrire à CASIER No 199, L'EVENEMENT. 191-26—46

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REG'D., 63-65, 1ère avenue, tél. : 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars, à prix réduits. Aussi station de service. 24—45

BOIS ET CHARBON

ADJ. NOEL. Charbon Coke, 25c. la poche, 4 poches $1.00 ; Coke Besco, 25c. la grosse poche, 4 poches pour $1.00. A la tonne, $9.50. Stove, Chestnut, 75c. la poche. Livré à domicile. S'adresser 155, CARILLON, tél. : 7614. 189-26—51

BOIS DE CHAUFFAGE, scié, fendu, bois franc, mou, charbon de bois, coke, en poches ou sacs, aux plus bas prix. ELZEAR TURCOTTE, 19, de Jumonville, tél. : 8411. 189-26—51

BOIS ET CHARBON, Stove americain à tonne $13.50 ; Welch, $13.50; Chesnut, $13.50; Coke, $13.50; Stove et Cnestnut, poche 75cts; Coke 25cts; charbon de bois 20cts. Bois de toutes sortes HENRI BOURASSA, 134 Montcalm, tél. : 7815. 181-26—48

BOIS, Si vous voulez vous chauffer à bon marché : $2.25 le gros voyage ; crottes $2.00 et $2.50 le voyage ; bois de corde ; meriaier, érable, 12 pcs., $2.50 et $5.75 la corde ; 6 grosses poches de bois pour $1.00. Coke, 4 sacs, $1.00, J. RACINE, 299, de la Canardière, tél. : 4-4026. 178-26—43

CHARBON DUR, 1ere qualité, Stove, Chestnut, 75c. poche ; Coke, 4 poches $1.00 ; Buckwheat No 1, 50c. Charbon bois franc, 20c., livré à domicile ALBERT ROYER, 171, Aqueduc, tél. : 6618. 1[illegible]

A VENDRE

BOIS ET CHARBON

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près du pont Dorchester, tél. : 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. 187-26—51

CHEVAUX ET VOITURES

SIX BONS CHEVAUX à vendre, de $40 à $60. Aussi auto et chevaux à louer. S'adresser O. CLOUTIER, cour de louage, 99, Blvd Langelier, tél. : 9653. 196-6—52

COMMERCE A VENDRE

BOULANGERIE. — Une des principales boulangeries, maison, boulangerie moderne, roulant, clientèle importante. Prix avantageux. Vente pour cause maladie. S'adresser St-Georges Morency, 235 rue St-Joseph. 197-6—53

CAFE A VENDRE OU A LOUER, avec clientèle, en opération depuis 4 ans, prix avantageux, possession immédiate ou au 1er mai, cause vente expliquée à acheteur. Ecrire CASIER 180, L'EVENEMENT, Qué. 197-6—53

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVEZ-VOUS BESOIN d'un manteau de fourrure fait suivant les dernières nouveautés coupe et ouvrage garantis. Caracul de toutes couleurs, $45 et plus. Garnitures de fourrure de toutes sortes. Transformations et réparations. Prix modérés. 152, ST-OLIVIER tél. 8656. 181-26—51

HENRI DION

PROFITEZ de nos bas prix pour faire réparer, transformer votre manteau fourrure, manteau broadtail brun, garni écureuil, $115 pour $25. Caracul toutes couleurs, prix ridicules. 151, DE MAZENOD, tél. : 9702. 187-26—54

CHS-N. EMOND ENR.

15% DE REDUCTION sur toutes marchandises manufacturées, tels : manteaux, manchons, cravates, casques, gants, etc. Aussi confection, transformation et réparation. Satisfaction assurée. Prix modéré. 353, BLVD DES FOSSES, coin de la Couronne, tél. : 6741. 181-26—54

HUILE

BRULEURS A L'HUILE. Votre brûleur chauffe-t-il convenablement ? Votre dépense d'huile est-elle exagérée ? Votre fourneau donne-t-il un chauffage raisonnable



IMMEUBLE

ATTENTION AUX LOCATAIRES

$150.00 COMPTANT, 427, Arago, balance comme loyer. Maison seule, 4 appartements, garage, grand terrain ;
$250.00 COMPTANT, 257, 4e avenue, Limoilou, balance comme loyer. Deux logements de 5 chambres, en parfait ordre ;
$175.00 COMPTANT, 23, rue St-Sauveur, balance comme loyer. Deux logements de 4 chambres, en parfait ordre ;
$1,500.00 COMPTANT, coin St-Cyrille et Bourlamaque, balance conditions à discuter, endroit commercial, construction en brique, clair de rente, ayant deux logements.
Aussi plusieurs postes de commerces de tous genres, propriétés ett errains dans tous les quartiers de la ville et la banlieue.

H.-P. CIMON

2, COTE D'ABRAHAM — QUEBEC — TEL. : 5169

A LOUER

GRAND PLANCHER de 37½ x 74 situé dans l'Edifice Lachance, convenable pour grand bureau de compagnie ou manufacturier d'articles légers, à louer à bon marché; chauffé, très bien éclairé, bonne installation luminaire, situé à proximité des chemins de fer. Service ascenseur à fret et passagers, service concierge.

MAGASIN plein-pied situé dans l'Edifice Lachance 269, rue St-Paul, pouvant servir de bureau, grande vitrine, très bien éclairé et chauffé, voute en connection, avec bonne cave à l'épreuve de l'humidité. Dimension 20 x 40.

BUREAUX de toutes grandeurs et toutes dimensions, chauffés, bien éclairés et meublés si désiré. Service ascenseur à fret et à passagers. Service concierge, entretien par le propriétaire.

LOGEMENTS et APPARTEMENTS meublés, chauffés ou non chauffés, dans toutes les parties de la ville.
Aussi propriétés de Rapports à vendre dans toutes les parties de la ville.

S'adresser à Alex. Renaud, Département location.
G.-I. LACHANCE
263, rue St-Paul. Tél.: 2-6403.

EN MARGE DU MARCHE DES OBLIGATIONS

(Suite de la page 6)

cours des journaux qui ne fera certainement pas défaut pour une cause aussi juste, l'on fasse comprendre aux gens la nécessité de payer leurs taxes municipales et scolaires. La campagne devra aussi porter sur tous les facteurs de la finance municipale afin de familiariser le contribuable avec l'opération de son administration civique.

Le besoin d'une telle campagne d'éducation ne se fait pas seulement sentir chez nous mais aussi dans les autres provinces canadiennes. Il y a quelques semaines, en Ontario, un comité spécial chargé d'étudier la finance publique a demandé que le problème de l'augmentation phénoménale dans les arrérages de taxes municipales du Canada et dans les secours aux chômeurs soit porté immédiatement à l'attention des municipalités de l'Ontario par l'intermédiaire des chambres de commerce. Nos chambres de commerce pourront donc être employées sagement aux fins de poursuivre cette campagne dans notre province. Et comme la crainte est toujours le commencement de la sagesse, l'on ne devra pas reculer, lorsque la chose sera reconnue nécessaire, devant l'application de sanctions sévères destinées à mieux faire entrer dans les cerveaux rebelles une vérité pourtant aussi simple qu'une dette envers la municipalité est une dette comme les autres et, plus est, que le caractère de cette dette est tel qu'elle doit être réglée même avant les autres.

Pension Privée

Quelques chambres à louer

PRIX MODERES

CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

GRAND EUCHRE

Lundi le 22 janvier à 8 h. 15, grand Euchre à la Halle Berthelot, organisé par les Zouaves de Québec.

Il sera donné un prix d'assistance gratuitement, une demi-tonne de charbon.

De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants. (pas de râfle).

Les amateurs de Bridge pourront venir concourir ainsi que tous ceux qui désirent encourager cette association.

Les cartes se vendent à 35 centins et s'enlèvent rapidement chez :
M. J.-L. Dussault, tabaconiste 350 rue St-Jean.
M. Gaston Boivin, épicier, 23 rue Victoria ; et M. Edm. Gagnon, épicier, 197, Colomb, ainsi que chez tous les Zouaves.

NON CLASSIFIEES

PERDU. — Un gant de kid, dessus en castor, a été perdu samedi, de Jonction Sillery à rue Crémazie, passant par Avenue des Erables. Remettre à 284 St-Cyrille, Appt 4.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 20 janvier 1934

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	84	82¾
Am Gas & Elec	28⅛	27⅝
Am Superpower	3⅛	3
Brazilian	13	13
Cities Service	3	3
Cons Gas of Balt	59½	59½
Dist C & S Co Ltd	23¾	23¾
Duquesne Brew Ord	..	23¼-3¼
Duquesne Brew A	..	4½-4¾
Elec Bonds & Share	17½	17½
Ford of Can A	19¼	19⅛
Gulf Oil	70¾	71½
Hiram Walker	54¾	54¼
Imperial Oil	13⅛	13¾
Memphis Gas	53½	53½
Niagara & Hudson	7	6⅞
Penroad	3½	3½
Philipps Morris	..	3¼-3¾
S O of Indiana	32¼	32¼
St Regis Paper	3⅛	3⅜
United L & P	4⅞	4⅝
Milreis	.0863	.0865

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 20 janvier 1934

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	7 1/8	-
Do C	3.24	3.35
Do D	5	5 1/2
Cdn Intl Trust	4 1/4	4 3/4
Cdn Inv Fund	3.25	3.45
N A Trust New	2.40	-
Do Old	1.25	-
New Can Trust Cum	2.19	-
Do Dist	2.29	-
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.38	1.49

A L'ARLEQUIN

Programme très intéressant à l'affiche.

"Sammy Hot Cha" et sa troupe, qui ont joué toute la semaine dernière a-

Heures de bureau : de 9h. a.m. à midi et de 2 à 6h. p.m. Samedi : 7 à 9h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph :-: Tél. : 4-4841

Hommes d'Affaires

Papetiers et Libraires

Comptable, 25 ans d'expérience dans commerce de gros et détail, spécialement librairie et papeterie, avantageusement connu de presque tous les marchands généraux de la province. Meilleures références possibles. Demande position et serait prêt à accepter salaire raisonnable. CASIER, 113, L'EVENEMENT.

Euchre-Concert

A la Salle des Casques d'Acier
72 rue Ste-Hélène

Grand Euchre-Concert
Mardi, le 23 Janvier 1934
à 8.30 p. m. précises
Admission .25

EXCURSION

DEPART—26 ET 27 JANVIER
De Québec et autres gares du Quebec Central au nord de Thetford-Mines

A MANCHESTER
(Les prix sont cotés en monnaie canadienne)
En première seulement $8.50 En wagon-dortoir Prix du lit en plus $13.15

A BOSTON
(Les prix sont cotés en monnaie canadienne)
En première seulement $10.00 En wagon-dortoir Prix du lit en plus $15.35

Enfants de moins de douze ans, à moitié prix.
Pour plus de renseignements, consultez les agents.
QUEBEC CENTRAL

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BORNE. — A Québec, le 21 janvier 1934, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédé M. Lucien Borne, époux de feu dame Eva Jungbut.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-Pascal-Baylon et de là au cimetière Saint-Charles.

Vu la longueur du trajet, le départ de la maison se fera en voiture.

Prière aux journaux de l'extérieur de reproduire.

DION. — A l'Ancienne-Lorette, le 21 janvier 1934, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédée dame Joséphine Patry, épouse de feu Gaspard Dion, courtier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, "Château Bon-Air", Ancienne-Lorette, à 8 heures 35, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière St-Charles.

FILLION. — A Québec, le 21 janvier 1934, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Fillion, époux de feu dame Adelaide Brousseau.

Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 207 rue St-Vallier, à 8 heures 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

GILBERT. — A Québec, le 18 janvier 1934, à l'âge de 32 ans et 11 mois, est décédée mademoiselle Gabrielle Gilbert, fille de M. Félix Gilbert, gérant de la Caisse d'Economie de Limoilou, et de madame Gilbert.

Les funérailles auront lieu lundi, le 22 janvier, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 123 4e avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

HUOT. — A Québec, samedi, le 20 janvier, est décédée, à l'âge de 29 ans, dame Arthur Huot née Emé le Gagné, fille de sieur Hilaire Gagné et de dame Z. Filteau.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à St-Anselme de Dorchester.

L'inhumation se fera au même endroit.

JOBIDON. — A St-Pascal-Baylon, dimanche, le 21 janvier, à l'âge de 68 ans et 7 mois, est décédée dame Marie Cauchon dit Laverdière, épouse de sieur Narcisse Jobidon.

Nous annoncerons le jour et l'heure des funérailles demain.

MARCOUX. — A Québec, le 21 janvier 1934, en la paroisse du Sacré-Coeur, est décédée subitement, à l'âge de 47 ans et 3 mois, Joséphine Vaillancourt, épouse d'Adélard Marcoux.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures, en l'église du Sacré-Coeur.

Départ de la maison mortuaire, 132 avenue Taschereau, à 7 h. 45. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

MILLER. — A Québec, le 19 janvier 1934, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Rosalie Marcoux, épouse de M. Georges Miller. Elle était de la Ste-Famille, de l'Union de Prières, de l'Apostolat de la Prière et du Tiers-Ordre. Elle était la mère de MM. Albert et Léon Miller et de Mlle Marie-Alda Miller.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 323 rue Richardson, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MOISAN. — A l'Ancienne-Lorette, le 20 janvier 1934, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Olivier Moisan, époux de dame Aurélie Plamondon.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Rang Bela'r, à 8 heures, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de la paroisse.

PREVOST. — A l'Hôpital Civique de Québec, est décédé à l'âge de 4 ans et 9 mois, J.-A.-Maurice Prévost, enfant bien-aimé de sieur Philippe Prévost et de madame Prévost, née Eva Lirette.

Les funérailles seront faites privément, cet après-midi.

TRUDEL. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 20 janvier 1934, à l'âge de 56 ans et 9 mois, est décédé M. Adalbert Trudel, architecte, époux de dame Marie Brousseau.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église de Stadacona.

Départ de l'Hôpital St-Sacrement, où les restes mortels sont exposés, à 8 heures 30, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Sauveur.

REMERCIEMENTS

BLOUIN. — Les familles E. Blouin et J.-A. Côté, de Château-Richer, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de leur fillette, Monique, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRUDEL. — M. Lauréat Trudel et la famille Marquis remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Lauréat Trudel (Alice Brunet), soit par offrandes de messes bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOURBEAU. — Mercredi, le 24 janvier, à 8 heures, en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de feu Mme Alfred Bourbeau.

Parents et amis sont invités d'y assister sans autre invitation.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6869

dans "Today We Live" ; aussi Richard Arlen et Claudette Colbert dans "Three Cornered Moon" et le 3e épisode de la merveilleuse série, "Tarzan le Sans Peur" — "Vengeance Voodoo". Performance continuelle les jours de semaine, de 11 heures 30 a. m. à 11 heures 30 p. m.

Aujourd'hui marquera la rentrée à Québec du populaire comédien Paddy Shaw, mieux connu sous le nom de Swifty. Il sera accompagné de Buster Brown, Simone DeVarennes et Arthur Boudreault. Tous ces artistes sont des mieux connus à Québec, et nul doute qu'on se rendra en foule au Théâtre Arlequin, cette semaine, pour assister aux représentations.

Tout d'abord, Hector Pellerin a préparé une ouverture tout à fait appropriée. Il y présente les nouveaux arrivants avec sa verve coutumière. Swifty nous amusera avec ses sketches inédits. "Cigarette" nous donnera une comédie intitulée : "Y est-y menteur".

Quant à Henri Dauvilliers il présentera un mélodrame ayant pour titre : "Fleur-de-Thé" avec Swifty dans le rôle comique. Cette pièce servira de véritable début à Québec pour l'auteur-acteur qu'est Dauvilliers.

L'intrigue de cette pièce est des plus intéressantes. L'action se passe au Tonkin dans cette colonie française de l'Indo-Chine. Un Européen s'est épris d'une petite Tonquinoise ; il l'a épousée sans en avertir son père ni son ex-fiancée qui habitent Paris. Tout à coup, surviennent le père et l'ex-fiancée qui arrivent au Tonkin, sans avoir prévenu le jeune homme. L'ex-fiancée emploie un moyen malhonnête pour faire croire à la petite Tonquinoise que son mari ne l'aime plus. Mais, le comique Swifty surprend le complot et réussit à faire découvrir toute la vérité. Comme toute pièce qui se respecte, tout finit comme dans le meilleur des mondes et le rideau tombe sur un coup de scène tout à fait inattendu.

Communiqué.

AU CANADIEN

"L'ABBE CONSTANTIN" remporte un grand succès au Cinéma Canadien depuis samedi. -- Une distribution de premier plan.

De tous les spectacles que France-Film a présentés à ses écrans pendant la dernière année "L'Abbé Constantin" est sûrement le meilleur de l'avis de tous les connaisseurs, et il n'y a aucun doute que c'est de plus le meilleur film français à Québec, cette semaine.

"L'Abbé Constantin" est un film charmant. Les douces moeurs d'autrefois ont enfin été décrites dans un délicieux conte filmé d'après cette pièce que nos mères aimaient tant et que leurs filles revoient avec tant de plaisir, où l'indulgence se mêle à l'attendrissement.

Ajoutons que le réalisateur, sachant parfaitement qu'en montant ce film il portait à l'écran une pièce de théâtre fort habilement faite, a cherché avec tous les moyens mis à sa disposition à faire -- malgré tout -- le plus cinéma possible. L'"Abbé Constantin" est donc un film très public réalisé avec beaucoup d'honnêteté et qui, comme "Marius", "Les Gars de la Marine", "La Petite Chocolatière" et plusieurs autres grands succès, connaîtra certainement une carrière éblouissante à Québec.

Les images et la musique "coulent" parfaitement : la photographie est belle, la sonorité harmonieuse et les surimpressions heureuses. Deux interprètes de tout premier plan, Françoise Rosay et Léon Bélières dirigent la distribution. Inutile d'insister sur leurs deux noms, ils sont l'un et l'autre trop bons comédiens pour qu'on ne soupçonne pas immédiatement le parti que le réalisateur a pu en tirer. La très belle Josselyne Gael, la charmante Betty Stockfeld, l'amusant Claude Dauphin, le sympathique jeune premier de la Comédie Française, Jean Martinelli, et Pauline Carton soulignent avec brio l'interprétation très nuancée et délicate de ce film.

Le programme du Cinéma Canadien comprend en outre un choix tout particulier de courts sujets qui en font un des plus populaires jamais servis aux écrans de France-Film.

IL RESTE MOINS D'UN MOIS POUR VOUS JOINDRE A NOTRE CROISIERE AUX ANTILLES

(Suite de la page 14)

zabeth, Francis Drake et Sir Walter Raleigh, qui essaya de coloniser la vallée de l'Orénoque, sont passés par les Antilles et les côtes de l'Amérique du Sud, bien des pays ont essayé de s'emparer de ces terres auxquelles on donna pendant un temps le nom d'*El Dorado*. Il fut même un temps où l'on échangea l'une des Guyanes contre New-York. L'orgueilleuse métropole des Etats-Unis où tant de transactions purement commerciales devaient se faire fut un jour échangé par les Anglais qui donnèrent Surinam à la Hollande à la place de cette ville en face de laquelle se dresse aujourd'hui une statue de la Liberté. Cet échange fut ratifié par le traité de Bréda. Les deux puissances se restituèrent alors leurs conquêtes réciproques. Voilà une guerre qui avait servi à quelque chose au moins : elle avait consacré précisément l'état de choses contre lequel les belligérants luttaient. Il en est souvent ainsi d'ailleurs.

La capitale de la Guyane anglaise est Georgetown, située à l'embouchure de la rivière Demerara dont on lui donne fort souvent le nom. Elle s'étend sur un espace d'environ deux milles le long de ce cours d'eau. Ce n'est pas une ville comme on en voit beaucoup. D'abord, elle n'est pas affligé de ces monstrueux édifices modernes qui semblent faire partie du paysage des villes nord-américaines. Au contraire, de jolies maisons, pas très hautes, entourées de vastes jardins, bien entretenus bordent les rues larges et propres. On n'a pas *ménagé* le terrain. Et il n'arrive comme dans certaine ville de ma connaissance que les plus belles rues soient déparées par des maisons sans style pour un manque de proportion aussi disgracieux qu'inintelligent. A Demerara, on voit de nombreux édifices publics d'une architecture élégante. Les bâtisses de l'administration ont l'air d'un grand hôtel privé. Les magasins, les banques, et les autres édifices que vous verrez, par exemple, sur la rue *Water* sont charmants et d'un style élégant. L'hôtel-de-ville est sobre et ressemble plus à une belle grande résidence qu'à un monument public. En somme, quiconque veut qualifier le style architectural de Demerara ne saurait trouver de meilleur épithète qu'*élégant*. Les nombreux palmiers qui ornent les jardins des résidences particulières font de Demerara une ville dans la verdure.

Une belle promenade dans les environs de Demerara vous permet de prendre connaissance de la campagne environnante. On sait que le sol de la Guyane est infiniment riche en minerais de toutes sortes. Vous apercevrez probablement le long du trajet quelques grandes exploitations agricoles et minières. Vous devrez aussi trouver quelques heures pour faire une excursion sur la rivière Demerara. Des vapeurs et des canots-automobiles permettent de s'y promener. On ne saurait s'imaginer le charme de ces pays des tropiques où la flore, la faune et le climat sont si différents de ce que nous voyons au Canada.

Si vous vous embarquez le 17 février prochain, à destination de ces pays lointains, de ces *El Dorados*, vous ne regretterez point votre voyage. La grande compagnie de navigation *Canadien National* offre de concert avec *L'Evénement* une croisière merveilleuse au pays du soleil. Tous ceux qui ont fait des voyages à bord des navires du *Canadien National* s'en sont déclarés absolument enchantés. La courtoisie et l'amabilité du personnel que cette puissante compagnie met à la disposition de ses voyageurs, le confort absolu qui règne à bord du *Lady Drake* comme des autres navires de cette compagnie, l'excellence des repas, l'abondance des mets, la grandeur et les *commodités* particulières des cabines choisies par *L'Evénement*, le charme des grands et petits salons du *Lady Drake*, tout enfin plaît sur ces vaisseaux qui parcourent la mer des Caraïbes.

Et vous savez ce que représente un voyage fait sous les auspices de L'Evénement. Tout ce que nous promettons nous le donnons. Tous les avantages incomparables que comportent les voyages organisés *L'Evénement* les donne.

LE CAPT. J.-E. BERNIER EST FAIT CHEVALIER

(Suite de la page 14)

Bolduc, Claude Vigneault, Nap Chassé et J. Lemelin qui ont fait de nombreux voyages en compagnie du capt. Bernier, et qui reçurent une bénédiction spéciale pour leurs services rendus.

Immédiatement après la messe, Son Excellence le Commandeur G.-J.-Ernest Côté, lieutenant de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre, donna lecture du mandement qui créait le capt. Bernier, Chevalier de l'Ordre.

Voici le texte de ce mandement:

LOUIS BARLASSINA

Par la miséricorde divine et la grâce du Siège Apostolique, Patriarche de Jérusalem, Grand Maître et Administrateur Perpétuel de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Nous le savons par l'histoire, d'illustres personnages, tels que l'empereur Charlemagne, Louis XI, Philippe le Sage, Saint Louis IX, le Roi Philippe d'Espagne et d'autres chefs et princes magnanimes ont été les champions de la foi catholique et, à diverses époques, les défenseurs de la ville de Jérusalem et du Saint-Sépulcre. Mais le mérite de ces hommes valeureux brilla du plus vif éclat, lorsque parmi les expéditions organisées par les Princes Chrétiens contre les infidèles, le fameux capitaine Godefroy de Bouillon, à la tête d'une nombreuse armée de Croisés levés à l'appel du Souverain Pontife Urbain II avec le secours divin, défit une multitude innombrable d'ennemis et s'empara de Jérusalem dont il fut, par les voeux de tous, solennellement proclamé Roi. C'est alors que pour garder comme il convenait le glorieux sépulcre du Christ Sauveur, il établit, dit-on, comme soldats du Saint-Sepulcre, des guerriers de haute noblesse, ayant pour insignes des croix rouges sculptées sur un bouclier d'argent. Plus tard, le pieux Beaudoin leur donna pour Directeur et Grand Maître le Patriarche de Jérusalem. Mais Jérusalem, hélas ! retomba entre les mains des païens et le Pasteur fut forcé de s'exiler avec son troupeau; alors la Maîtresse des nations se trouva veuve encore une fois et l'Ordre du Saint-Sépulcre parut avoir vécu. Mais les Souverains Pontifes, depuis Alexandre VI jusqu'à Benoit XIV, s'efforcèrent d'en ressusciter le souvenir... Pour accroître la dévotion des fidèles envers le Sépulcre du Seigneur et pour stimuler davantage leur piété à l'égard des Lieux Saints, ils remirent en vigueur les Statuts Généraux de l'Ordre, avec faculté pour le gardien du Mont-Sion et le Custode de toute la Famille Séraphique, en Terre Sainte, de créer et d'établir les Chevaliers du Saint-Sépulcre, tant que le Patriarche lui-même se verrait par la force, éloigné de son siège. Une fois le Pasteur rendu à son Eglise, un nouveau décret apostolique, remit, comme jadis, au Patriarche le soin de créer et d'établir les Chevaliers du Saint-Sépulcre. Dans la suite, notre Saint Père Pape Pie IX, qui rétablit dès l'an 1847 cette Eglise Patriarcale, afin d'élever la dignité de l'Ordre des Chevaliers et d'exciter par des honneurs proportionnés à leurs mérites, le zèle des Chrétiens à défendre et à propager la religion catholique dans les Lieux Saints, par sa Lettre "Cum Multa", sous forme de bref, en date du 24 janvier 1868, modifia les Statuts - Généraux de l'Ordre et par son autorité apostolique décréta la division des Chevaliers en trois classes, dont chacune aurait ses insignes et son costume déterminés.

Nous donc que la libéralité de la grâce divine a élevé sans mérite de notre part, au gouvernement de cette Eglise patriarcale nous vous avons choisi, nommé, créé et constitué, vous

ILLUSTRE SEIGNEUR
MARIE-JOSEPH-ELZEAR
BERNIER

conférant solennellement, selon l'usage, les insignes du même Ordre qui vous correspondent à votre grade, et nous vous déclarons ainsi nommé, constitué et décoré par les présentes lettres, avec la faculté de porter le costume militaire et les insignes propres à votre grade, en particulier la Croix d'Or à teinte de vermeil, flanquée de quatre autres croix plus petites de même teinte, avec tous les privilèges, faveurs et prérogatives dont tous les autres Chevaliers, selon leur grade respectif jouissent ou jouiront à l'avenir.

En foi de quoi, nous vous avons fait remettre ce diplôme, signé de notre main et muni du grand sceau en cire blanche de la Résurrection de Notre Seigneur.

Donné à Jérusalem, de notre Palais Patriarcal, le 25 décembre dix-neuf cent trente trois.

LOUIS PATRIARCHE.

Par mandement de Son Excellence et Révérendissime Seigneur Chanoine A. PERRIN, Chancelier.

Après cette cérémonie d'intronisation plusieurs citoyens de Lévis se rendirent à la sacristie pour offrir au nouveau Chevalier leurs plus sincères félicitations. Une réunion intime suivit cette fête religieuse, à la résidence du nouveau titulaire, à qui nous offrons nos plus chaleureuses félicitations

Boston, 22.—Lorsque Charles Ponzi, qui purge actuellement une condamnation pour fraude, sortira de prison de l'état, le 14 février prochain, les autorités lui présenteront non pas un valentin mais bien une carte de déportation pour l'Italie.

CANADIEN
Aujourd'hui
"L'ABBE CONSTANTIN"
avec LEON BELIERES
JOSSELYNE GAEL
et JEAN MARTINELLI

RIALTO
Aujourd'hui, Spécial Français
Jean MURAT, Marie BELL dans
"L'Homme à l'Hispano"
aussi UNA MERKEL dans "WHISTLING IN THE DARK"
Matinée : 10c. — Soirée : 15c.

CLASSIC Soirée, .15
JACQUES GRETILLAT dans "DANTON"
une fresque émouvante de la Révolution Française
JOE E. BROWN dans "ELMER THE GREAT"

VICTORIA Aujourd'hui à Vendredi
GEORGE BRENT et MARGARET LINDSAY dans "FROM HEADQUARTERS"
"THE THUNDERING HERD"
aussi
Comédie — Cartoon — Nouvelles

CARTIER
Aujourd'hui
Lilian HARVEY, John BOLES
"MY LIPS BETRAY"
Bruce CABOT, Arline JUDGE
"FLYING DEVILS"
Mat. : 15c. — Soirée : 25c.

CINEMA de PARIS
(Autrefois l'IMPERIAL)
Aujourd'hui
HENRY GARAT
dans
"UNE FEMME AU VOLANT"
— en programme double —
"TOTO"
avec ALBERT PREJEAN

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Aujourd'hui à 1h. 15, 2h. 45; 7h., 8h. 40

Scènes à voir
—Chansons à entendre
—Roman qui vous remuera l'âme !
Joan CRAWFORD
Clark GABLE
in Dancing Lady
with FRANCHOT TONE
Mat., 25c. Soir 30c. 40c.
Pas de matinée demain après-midi

EMPIRE
TOUTE LA SEMAINE
GABY MORLAY
HENRI ROLLAN et LEON BELLIERES
dans
LE MAITRE -- DE FORGES
Comédie et sujets courts.
Aujourd'hui CONTINUEL de 1h. à 11h. — CADEAUX aux DAMES toute la journée.
ADMISSION - .35

REPRESENTATION CONTINUELLE TOUS LES JOURS

THEATRE ARLEQUIN

VAUDEVILLE à 2.10 h. et 8.10 h.

Will Mastin & Cie --- 2ème semaine --- Changement complet de programme

"SAMMY HOT CHA"

La dernière nouveauté de New-York " DANCING ON THE STAIRS"



Commençant Aujourd'hui
2ème EDITION de la Grande
REVUE
"VIVE QUEBEC"
EN 10 TABLEAUX



Henri DAUVILLIERS

"CIGARETTE"
• BUSTER BROWN
• SIMONNE DE VARENNE
• SIMONNE ROBERVAL
• MLLE GOSSELIN



"SWIFTY"
• HECTOR PELLERIN
• ARTHUR BOUDREAU
• SWIFTY
• CIGARETTE et choeur

- - AVIS - -

P. L. LORTIE Limitée

Distributeurs des produits REO Flying Clouds, camions et autobus, est rendue à sa nouvelle place d'affaires, angle rues Caron et Prince-Edouard.

Tél.: 7171 — 7172

JOAN CRAWFORD
GARY COOPER
"TODAY WE LIVE"



Claudette COLBERT
RICHARD ARLEN
"THREE CORNERED MOON"

IL RESTE MOINS D'UN MOIS POUR VOUS JOINDRE A NOTRE CROISIERE AUX ANTILLES ET EN GUYANE

Un séjour enchanteur dans la Guyane anglaise.— Visite de Demerara et des environs. — Départ pour la croisière aux Antilles le 17 février prochain.— Les cabines s'enlèvent rapidement.— Retenez la vôtre dès maintenant. —Le confort parfait des navires du Canadien National.— Un voyage organisé vous évite tous les tracas.

ANGLAIS ET HOLLANDAIS MARCHANDENT

LES cabines de première s'enlèvent rapidement et, dans quelques jours, il nous sera peut-être impossible de vous loger à bord du *Lady Drake* pour le prix annoncé (324.50 soit moins de dix dollars par jour). On sait que tout le voyage se fera en première classe. Comme le nombre de cabines à prix minimum est limité, vous devez donc, plus que jamais, vous empresser de retenir votre place dès maintenant. Le prix minimum annoncé, $324.50, comprend tous les frais de Québec à Halifax et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick à Québec, la cabine, repas et amusements à bord du *Lady Drake*, excursions dans les principales îles, droits d'admission sur les plages, transport du paquebot à la terre ferme et vice-versa chaque fois qu'il est nécessaire.

Parmi les croisières qui se puissent organiser à cette époque de l'année, on ne saurait nier que le voyage des Antilles ne soit l'une des plus populaires et cela à juste titre. Comme tout ce qui porte le nom de *Canadien National*, les navires de cette compagnie de navigation représentent le confort, la sécurité, le service incomparable. C'est l'un de ces navires, le *Lady Drake* que L'Evénement a choisi pour la croisière de trente-trois (33) jours qu'il propose à ses lecteurs.

Le *Lady Drake* est un palais flottant. On y vit dans un confort parfait joint à un luxe d'excellent aloi. On ne saurait mieux choisir pour faire une croisière au pays du soleil. Tout le temps du voyage, vous vivrez dans un confort absolu: salons vastes et clairs, divans élégants, larges couloirs, fumoirs discrets, boudoirs agréables, belle salle à manger, etc. Il ne peut donc être que délicieux d'habiter durant des semaines un pareil navire surtout si vous songez que durant les nombreuses escales vous visiterez des îles variées et curieuses, au climat idéal, des villes aux résidences bien différentes des nôtres, des plages que le soleil caresse cependant que la glace étreint les nôtres.

Mais si vous voulez bénéficier de cette magnifique aubaine que vous offre L'Evénement, ne tardez pas à vous enregistrer surtout si vous voulez avoir les cabines au prix minimum fixé par nous. C'est le 17 février prochain dans moins d'un mois, que nos voyageurs s'embarqueront à destination des Bermudes et la Guyane britannique ainsi que des îles qui sont dispersées dans la mer des Caraïbes entre ces deux points extrêmes.

La Guyane britannique est le terme de la croisière. Après avoir touché l'Amérique du Sud, en effet, le *Lady Drake*, reviendra vers le nord en faisant escale dans toutes les îles qui ont fait l'objet des articles précédents. Mais avant de quitter les rives du continent sud-américain, vous visiterez toute une partie de la Guyane. Le 4 mars, dimanche, vous débarquerez à Demerara ou Georgetown. Le lendemain, vous vous rendrez à la plantation de *Doden Rust*, située à 25 milles sur la côte occidentale de la colonie. L'excursion est fort intéressante. On traverse la rivière *Demerara* sur un vapeur et le reste du trajet se fait en automobile. La route est bordée de plantations de canne à sucre, de champs de riz et de pâturages. Le *Lady Drake* quittera Demerara, mardi soir, le 6, à 6 heures.

La Guyane britannique est la seule contrée dont les Anglais soient les possesseurs en Amérique du Sud. Des rives de l'Orénoque aux plages de l'Atlantiques, des frontières du Brésil à celle de la Guyane hollandaise, ce pays, bien que situé dans les environs de l'Equateur est très agréable pour les blancs. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y règne toujours un climat agréable tempéré par la brise parfumée de l'Atlantique. Depuis que les grands *pirates* de la reine Eli-

(Suite à la page 13)

Le capt. J.-E. Bernier est fait Chevalier

S. E. Mgr Omer Plante, évêque de Dobero, remet au vaillant explorateur arctique les insignes de chevalier de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre. — La cérémonie se déroule à la suite de la grand'messe paroissiale.

A NOTRE-DAME DE LEVIS

L'honneur conféré au capitaine J.-E. Bernier, de Lévis le 25 décembre dernier, par mandement de Son Excellence et Révérendissime Seigneur chanoine A. Perrin, chancelier de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre, a eu son écho hier matin en l'église Notre-Dame de Lévis, alors que, par l'entremise de Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque de Dobéro, les titres, diplômes et insignes ont été remis à cet éminent levisien, membre de la Société Royale de Londres et de la Royal Empire Society, qui venait d'être élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre.

La cérémonie religieuse qui accompagna cette remise des décorations au nouveau dignitaire s'est déroulée immédiatement après l'office de la grand'messe en l'église Notre-Dame de Lévis.

S. E. Mgr Omer Plante, assisté de M. l'abbé Marie-Louis Belleau, du Collège de Lévis, et de M. le chancine Arthur Douville, de l'école Apostolique, présida cette cérémonie et remit de ses propres mains l'insigne, le diplôme et l'épée au nouveau titulaire.

Son Excellence M. le Commandeur G.-J.-Ernest Côté, fit lui-même la lecture du mandement qui intronisait le capt. J.-E. Bernier. M. le Commandeur Albert Chrétien agissait comme parrain du nouveau titulaire et M. le commandeur J.-E Corriveau comme héros d'arme et porte-enseigne du Chapitre.

On remarquait à cette céremonie d'intronisation M. le chevalier l'abbé Ivanhoe Caron, prieur, MM. les commandeurs T.-D. Dubuc, P.-A. Paradis et Jos. Racine, ainsi que MM. les Chevaliers Edouard Latour, Lauréat Blondeau, J.-C. Bégin et Jules Côté, tous de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre. Un détachement de la Garde d'Honneur Laval, de Québec, sous le commandement du col. H. Charland, escortait les membres de l'Ordre.

Dans la nef, on remarquait M. Alfred Bernier, de Montréal, frère du nouveau chevalier, Mme Arthur Farley, d'Ottawa, sa belle-soeur, M. Thomas Bernier, de St-David de Lévis, son neveu, Mlle Marie-Paule Lainé, de Bienville, sa nièce, M. J.-T. Lemieux, de la Banque de Montréal, et madame Lemieux. Son Honneur le maire L.-S. Durand, de Lévis. M. Lionel Lemieux, etc. Etaient présents également MM. Emile

(Suite à la page 13)

LES CAUSERIES DE L'HEURE CATHOLIQUE

Le R. P. Vincent, O.F.M., et M. l'abbé Ernest Lemieux sont les conférenciers de l'Heure Catholique hier après-midi.

UN BEAU CONCERT

La deuxième heure catholique de 1934 a été irradiée hier après-midi. Le Rév. Père Vincent, O.F.M., a parlé du corps du Christ et M. l'abbé Ernest Lemieux, du Grand Séminaire de Québec, a continué la série de causeries sur l'explication de la messe.

Au début de sa causerie, le R. P. Vincent a cité quelques paroles d'une prophétie de David : "speciosus forma prae filiis hominum" qui, avec l'exclamation d'Isaie, permettent d'affirmer l'ineffable beauté corporelle du Sauveur. Dans une longue suite de citations des prophètes antiques et des saints docteurs de l'Eglise il a prouvé ensuite que Jésus devait être exceptionnellement beau, et il a résumé en citant quelques passages de Saint Thomas.

"Il y a quatre sortes de beauté à méditer dans le Christ. La première est la beauté absolue de l'essence divine ; c'est celle dont parle S. Paul quand il nous montre le Verbe possédant la forme intime essentiellement belle de Dieu et s'anéantissant jusqu'à la forme d'un esclave.

La seconde beauté consiste dans la réunion des dons surnaturels dont parle S. Jean qui a vu l'âme sainte de Jésus pleine de grâce et de vérité.

La troisième beauté est la beauté morale, celle de l'exemple de l'innocence et de la bonté, celle de ses relations avec sa mère et Saint Joseph, avec les foules et avec ses bourreaux.

La quatrième enfin, celle du corps ; beauté relative tant qu'on voudra, beauté dépendant de l'hérédité, de l'âge, du tempérament, des conditions extérieures, et coetera".

Après un intermède musical par la chorale de l'Académie Commerciale sous la direction du R. F. Camille, M. l'abbé Ernest Lemieux prit la parole. Il parla d'abord de l'évolution progressive des rites de la

(Suite à la page 8)

A ST-SAUVEUR

Le grand bazar de St-Sauveur, au profit des oeuvres paroissiales, s'ouvrira ce soir, à 8 heures 30, à la salle paroissiale. Ce bazar se terminera dimanche prochain.

SCIENCES SOCIALES

Ce soir, à 8 heures 15, cours de Mgr Wilfrid LeBon, P.D., sur la morale sociale. Sujet : l'association professionnelle.

LE CONGRES DU MOIS D'AOUT

Le Dr Albert Paquet communique le programme du congrès des Médecins de Langue française d'Europe et d'Amérique.

GRAND EVENEMENT

Le 13e congrès annuel de l'Association des médecins de Langue française de l'Amérique du Nord se tiendra cette année à Québec, ainsi que nous l'avons déjà dit, en même temps que celui de l'Association des médecins de langue française du Nord, dont ce sera la 23e session. Il aura lieu les 27, 28, 29 et 30 août et coïncidera avec les fêtes du quatrième centenaire du Canada.

M. le docteur Albert Paquet, président de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, vient d'envoyer une circulaire à tous les membres de cette dernière, dans laquelle il leur communique le programme de ce congrès. Des médecins éminents de France et de Belgique nous visiteront, à cette occasion. Un comité de dames est en voie de formation pour s'occuper de la réception des épouses des délégués.

C'est le docteur Rousseau, de si regrettée mémoire, qui devait présider ce mémorable congrès, avec le professeur Emile Sergent, de Paris, comme président adjoint. On croit que le professeur Sergent présidera quelques-unes des séances de ces assisees médicales, dont voici le programme:

LUNDI, 27 AOUT

Syndrômes pancreatiques

Rapporteurs

A. Pancréatiques aigues. Professeur A. LeSage, de Montréal; professeur J.-R. Pépin, de Montréal ; Professeur R.-P. Boucher, de Montréal; Docteur Jean LeSage, de Montréal.

B.—Pancréatiques chroniques avec troubles de la sécrétion externe : Professeur A. Cade, de Lyon.

(Suite à la page 8)

LE MERCURE A 14.5 SOUS ZERO

Le mercure s'est abaissé jusqu'à 14.5 degrés en bas de zéro au cours des journées d'hier et d'avant-hier et il ne s'est pas élevé au-dessus de 0.5 degré en haut de zéro. Hier le minimum de la journée a été de 14.5 degrés en bas de zéro, et le maximum de 0.5 degré en haut. Le thermomètre enregistrait 12.5 en bas de zéro à 8 heures a. m. ; 5 en haut à 3 heures p. m. et 5 en bas à 8 heures p. m.

Samedi le mercure est demeuré constamment en bas de zéro. Le minimum a été de 11 en bas et le max'mum de 1 en bas A 8 heures p. m. le thermomètre marquait 10 en bas ; à midi 7 en bas ; à 3 heures p. m. 1.5 en bas et à 8 heures p. m. 7 en bas.

Pour aujourd'hui l'Observatoire annonce beau et froid.

MORT DE MADAME NARCISSE JOBIDON

Une famille bien connue à Québec et sur la Côte de Beaupré est plongée dans le deuil par la disparition de madame Jobidon.

VIFS REGRETS

Une famille bien connue à Québec et sur la Côte de Beaupré vient d'être plongée dans le deuil par la mort de madame Narcisse Jobidon, de St-Pascal-Baylon. Madame Jobidon était âgée de 68 ans et sept mois. Elle a succombé hier soir à une longue maladie qu'elle a soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

La défunte — elle était née Marie Cauchon dit Laverdière — était la soeur de M. l'abbé Cauchon dit Laverdière. Elle laisse dans le deuil son mari, M. Narcisse Jobidon ; six fils : MM. Arthur, Joseph, Robert, Philippe, Jules et Camille Jobidon ; trois filles : mademoiselle Joséphine Jobidon, madame J.-L. Bolduc (Marie-Anna), de Roberval, et madame Mathias Verret (Marguerite) ; ses frères : M. l'abbé Cauchon dit Laverdière, MM. Magloire, Norbert et Joseph Cauchon, de Québec, et MM. Léonidas et Arthur Cauchon, du Château-Richer ; une soeur, madame Antoine Fillion, du Château-Richer. La défunte laisse un très grand nombre de petits-enfants.

Nous annoncerons l'heure et le jour des funérailles demain.

L'Evénement prie la famille en deuil et M. l'abbé Cauchon dit Laverdière en particulier d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

FEU M. JOSEPH LEVESQUE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Joseph Levesque, de St-Cyrille de L'Islet, décédé, hier, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à l'âge de 52 ans.

Lui survit une soeur, Mme H. Marier, de St-Cyrille.

La dépouille mortelle quittera Québec, mercredi soir, sur le train de 5 heures 15.

Les funérailles auront lieu, jeudi, à 9 heures, à St-Cyrille de L'Islet.

Nos sympathies à la famille en deuil.

La police vide 2 salles de danse

Les détectives municipaux font irruption, samedi soir, dans deux salles où l'on dansait. — 200 personnes étaient réunies au premier endroit et près de 500 au second. — Encore des pleurs et des lamentations qui éclatent.

QUELQUES ARRESTATIONS

Les détectives municipaux ont fait irruption, samedi soir, dans deux salles de la partie basse de la ville où l'on dansait. Toutes les personnes présentes, au nombre de plus de 700, ont dû évacuer les lieux sous les yeux de la police qui a même dû jouer du bâton avec quelques récalcitrants.

L'arrivée des détectives dans ces salles a donné lieu à des scènes vraiment pathétiques. Bien des jeunes filles au bras de leur ami ont fondu en larmes, craignant d'être conduites aux quartiers généraux de la police. Plusieurs supplièrent les agents municipaux de ne pas les arrêter, ajoutant que leurs parents ne savaient pas où elles étaient. Les détectives n'ont fait aucune arrestation, sauf celle de quelques entêtés qui ne se rendaient pas. Pour n'avoir pas demandé au chef Trudel le permis nécessaire, les organisateurs de ces veillées avaient donc la mauvaise fortune de voir tous leurs invités mis à la porte par ordre de la sûreté.

C'est aux accords les plus entraînants et au milieu des danses les plus animées que les détectives municipaux ont fait leur apparition. L'escouade de la police était sous les ordres du sergent-détective Jos. Beaudoin. Elle se composait des détectives Louis Rochette, N. Smith, Aimé Guillemette, Oscar Tanguay, des constables Jos. Bélanger, Alb. Othot, Alain et Hébert. Les détectives et constables municipaux se dirigèrent d'abord vers une salle de la rue Ste-Hélène où étaient réunies plus de 200 personnes. Ils revinrent ensuite sur la rue St-Joseph pour pénétrer dans une maison où la foule était particulièrement nombreuse. A ce dernier endroit on comptait au moins 500 hommes et femmes.

Dès leur entrée dans ces salles, les détectives firent cesser la danse et ordonnèrent à tous les occupants de quitter les lieux dans le plus court délai. Effrayés par la présence des hommes de police, des dames et des jeunes filles commencèrent à pleurer en suppliant les agents municipaux de les laisser en liberté. Ce fut alors une course vers les vestiaires. Quelques jeunes gens voulurent résister aux détectives qui ne tardèrent pas à les maîtriser pour les conduire ensuite à l'Hôtel de Ville.

A L'HOTEL-DIEU

Les Quarante-Heures, à l'Hôtel-Dieu, s'ouvriront mardi le 23.

Les messes d'exposition et de reposition auront lieu (mardi et jeudi) à 8 h. 30, et la prière du soir se fera mardi et mercredi, à 7 h. 30.

A BELVEDERE

Les artistes du Conservatoire National de Québec interpréteront demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens, la comédie de Maurice Hennequin, "Les joies du foyer". Cette séance sera donnée au profit des oeuvres paroissiales.

LES ELECTIONS A PORT-ALFRED

(De notre correspondant)

Port-Alfred, 22. — Tous les nouveaux officiers du conseil de ville de Port-Alfred ont été élus par acclamation samedi. M. Ulysse Dufour, marchand, ex-échevin pour le quartier-sud, siège No 1, a été élu à la mairie. Les échevins élus sont comme suit : quartier nord, No 1, M. Herménégilde Gagnon ; quartier No 2, M. J.-Edouard Boily ; quartier centre, No 1, M. J.-Baptiste Paradis ; quartier No 2, M. Fériol Thibault ; quartier-sud No 1, M. R.-A. Foster ; quartier No 2, M. Egide Tremblay.

Les deux seuls nouveaux échevins sont M. H. Gagnon remplaçant M. Albert Lalancette, démissionnaire, et M. R. A. Foster remplaçant M. Napoléon Bouchard qui s'est aussi retiré.

IMPORTANT JUGEMENT

En marge du procès Graveline et Piuze.

La fameuse discussion autour de l'article 53 (a) de la Loi des Liqueurs est maintenant chose du passé. On se souvient qu'en vertu de ces articles deux accusés, Antonio Graveline et Azarie Piuze, ont été soumis à un interrogatoire. Mais en même temps, ils avaient pris une action en Cour Supérieure pour faire déclarer l'article 53 (a) inconstitutionnel. Cette action était dirigée contre le Procureur Général et la Commission des Liqueurs. M. Charles Lanctôt, C.R., la fit d'abord rejeter quant au Procureur Général, parce que les demandeurs n'avaient pas procédé par pétition de droit, et samedi, l'hon. Juge Bouffard a maintenu les prétentions de la Commission des Liqueurs, à savoir que la Commission ne peut être poursuivie sans la permission du Procureur Général, permission qui n'avait pas été obtenue.

Dans les deux cas, l'action est donc rejetée.

LE SUCCES D'UN COMPATRIOTE: M. JOS. DESGAGNES

Quiconque a rencontré une fois M. Jos. Desgagnés, de Mont-Joli, a reconnu le patriote ardent et convaincu, le travailleur sérieux et acharné qui veut arriver...

On ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'au service de l'"Union St-Joseph du Canada", il arrivait, en 1933, bon premier avec un chiffre d'affaires de $187,319.00.

M. Desgagnés connut, autrefois, d'aussi brillants succès. Alors qu'il représentait "Les Prévoyants du Canada", dans la même région de Rimouski.

A M. Desgagnés, inspecteur-organisateur de l'Union St-Joseph dans les comtés de Rimouski, Kamouraska, l'Islet et Montmagny, nos sincères félicitations.

Le rapport médical de l'Hôpital Laval

En 1933, dit l'assistant-surintendant, M. le Dr Roland Desmeules, 540 patients ont été hospitalisés et 947 traités. — La présence moyenne a été de 417. —

Hommage aux docteurs Arthur Rousseau et Raymond D'Auteuil.

STATISTIQUES

Le rapport médical de l'Hôpital Laval, préparé par l'assistant-surintendant, M. le docteur Roland Desmeules, vient d'être soumis au bureau de direction de cette institution et L'Evénement en publie le texte ce matin.

Ce rapport nous apprend qu'au cours de 1933 il est entré à l'Hôpital Laval 540 patients, dont 195 hommes, 229 femmes et 116 enfants. Pendant la même période, 947 malades ont été traités, et sur ce nombre 458 sont sortis tandis que 88 sont décédés. La présence moyenne des patients par jour a été de 417.

A la fin de son rapport, M. le docteur Desmeules rend hommage à deux disparus, le Dr Arthur Rousseau, fondateur et animateur de cet hôpital, et le Dr Raymond d'Auteuil.

Voici le texte de ce travail:

"Messieurs,

"J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport médical pour l'année 1933.

"Au cours de l'an dernier 540 patients furent admis à l'hôpital: 195 hommes, 229 femmes et 116 enfants.

"947 malades furent traités, passant 152,105 jours au Sanatorium; 458 sont sortis, 88 sont décédés.

"Le 31 décembre dernier, 401 patients étaient présents. La présence moyenne par jour fut de 417.

Condition physique à la rentrée

Tuberculose pulmonaire, début.	126
Modérément avancée	132
Avancée	169
Tuberculose osseuse et autres.	25
Non-tuberculeux	88

Condition physique à la sortie

Apparemment guéris	104
Evolution arrêtée	64
Améliorés	120
Non-améliorés	64
Non-traités et non-tuberculeux	106

RESUME DU TRAVAIL MEDICAL

Services de médecine

Docteurs R. Desmeules et Louis Rousseau

Examens complets d'entrée	540
Examens ultérieurs	2,840
Malades traités par pneumoth.	132
Nombre d'insufflations	1,645

6 malades subirent la thoracoplastie et 60 furent traités par les sels d'or.

Service de chirurgie

Docteur Paul Roger

Appareils plâtrés	42
Phrénicectomies	41
Opérations majeures	16
Opérations mineures	55

Service de radiologie et de physiothérapie

Docteur Jules Gosselin

Radiographies	1,344
Radioscopies pulmonaires	3,305
Radiograp. et radioscopies dig.	293
Examens à l'aide du lipiodol	30
Traitements physiothérapiques	12,028

Laboratoire

Docteur Henri Marcoux

Examens chimiques	813
Examens bactériologiques	2,575
Biopsies	10
Inoculations au cobaye	29

(Suite à la page 8)

J.-Ed. Mignault, O.O.D.
Docteur en Optique
Expert Optométriste-Opticien



Examen de la Vue. Verres, Lunettes, Montures de choix, etc. Gradué de Détroit, Michigan, Philadelphie, Toronto, Ont., Montréal, Can.
Expert pour Canadien National, Eastern Lines Ltee. l'Hôtel-Dieu, I., les RR. SS. Ursulines Oblates, Ste-Chrétienne, etc., etc.
Bureau 9½ à 5 p. m. et de 7 à 8 p. m.
52, St-Jean, Québec. Tél.: 2-1803

AU SUJET DE "ROBINSON CRUSOE"

La troupe "Robinson Crusoe" ne vient pas à Québec. En voici la raison. Cette compagnie avait consenti à venir jouer ici à ses propres risques. Un représentant qu'elle avait envoyé à Québec ayant constaté que la vente des billets après deux jours d'ouverture n'avait pas atteint un montant en rapport avec les frais énormes d'une troupe de plus de soixante personnes et deux wagons de décors, en a avisé le directeur à Montréal qui a préféré contremander l'engagement. Les personnes qui avaient acheté des billets peuvent ou se les faire rembourser au contrôle du Palais Montcalm ou bien les échanger pour des billets de la représentation extraordinaire de l'artiste Hindou Shan-Kar et ses danseurs et musiciens. Cette représentation a lieu mardi soir prochain. Elle est définitivement assurée car le contrat Shan-Kar comporte une garantie de sorte que ce grandiose spectacle ne peut être contremandé. Les billets seront mis en vente aujourd'hui même au Palais Montcalm.

LEMIEUX VS EMOND

Décision rendue samedi par l'hon. Juge Bouffard.

L'hon. Juge Bouffard a rendu un jugement interlocutoire, samedi dans la cause de Lemieux contre l'échevin Emond. M. Emond avait présenté une inscription en droit pour faire rejeter les conclusions de l'action (la disqualification pour cinq ans du défendeur). L'hon. Juge Bouffard a rejeté la pétition de droit, déclarant que si la poursuite prouve ses allégués, ce sera à un juge de décider si les conclusions de l'action doivent être rejetées ou maintenues.

C'est M. Frédéric Dorion qui occupe pour le demandeur en cette cause.

NE PAS OUBLIER

C'est ce soir le Euchre-Boucane du Patronage Laval, 40, Avenue Bigaouette. Les hommes et jeunes gens qui se rendront à cette partie de cartes pourront jouer, soit le euchre, soit le bridge, soit le quatre-sept, tout en fumant une bonne pipe. Il y a de magnifiques cadeaux et le coût d'entrée est de vingt-cinq centins.

UNE SEULE ALARME

Il n'y a eu qu'une seule alarme d'enregistrée, au bureau du télégraphe, depuis minuit, vendredi soir. L'appel a été donné à la boîte 464. Il ne s'agissait que d'une fausse alarme.

LES CANDIDATURES A L'HOTEL DE VILLE

Le tableau des candidatures municipales, certaines, probables ou simplement fondées sur des rumeurs, n'a pas subi de grande modification, en fin de semaine. Le seul changement notable, c'est qu'il comporte maintenant une candidature officielle à la mairie, celle de M. Oscar Drouin, C.R., M. P.P. Ce dernier a annoncé hier après-midi, au cours d'une assemblée, qu'il acceptait de briguer les suffrages. A part celles des échevins, il y a peu de candidature certaines.

Voici à peu près comment peut se lire le tableau, ce matin:

A LA MAIRIE

M. H.-E. Lavigueur	Certain
M. Oscar Drouin, M.P.P.	Officiel
M. Pierre Bertrand, M.P.P.	Probable
M. J.-E. Grégoire, avocat	Probable

A L'ECHEVINAGE

Quartier Montcalm

Siège No 1:	
L'échevin F. Jobin	Certain
M. E.-A. Tremblay, ex-éch.,	Certain
Siège No 2:	
M. J.-A. Gronier,	Probable
M. Pierre de Guise, avocat	Rumeur

Quartier St-Jean-Baptiste

Siège No 1:	
L'échevin P.-H. Bédard	Certain
Le Dr J.-O. Dussault	Très probable
Siège No 2:	
L'échevin Arthur Poulin	Certain
M. Em. Boiteau, N.P.	Très probable

Quartier Champlain

Siège No 1:	
L'échevin F.-J. Dinan	Certain
M. Jos.-R. Dickson	Rumeur
Siège No 2:	
L'échevin Wilfrid Samson	Certain
M. J.-R. Garneau	Probable

Quartier St-Sauveur

Siège No 1:	
L'échevin Arthur Drolet	Certain
M. Edmond Trépanier	Rumeur
Siège No 2:	
L'échevin Jos. Boutet	Certain
Siège No 3:	
M. Jos. Cantin, ex-échevin	Rumeur
M. Jos. Coulombe, ex-éch.	Rumeur
Le Dr J.-E. Parent, ex-éch.	Rumeur
M. Pierre Beaulé	Rumeur
M. P.-H. Drouin, avocat	Rumeur

Quartier Saint-Roch

Siège No 1:	
L'échevin Jos. Emond	Certain
M. L.-F. Martel,	Rumeur
Siège No 2:	
L'échevin Emile Gosselin	Certain

Quartier Limoilou

Siège No 1:	
M. J.-L.-A. Godbout	Probable
M. Eug.-A. Charland	Certain
M. Louis Ferland	Certain
M. Adélard Giguère	Probable
Siège No 2:	
L'échevin Albéric Noreau	Certain

Recette
pour faire des
Crêpes au Lait:



2½ tasses de farine
2 tasses de lait
1 cuillerée à soupe de beurre fondu
1 oeuf battu
4 cuillerées à thé de poudre à pâte

MANIERE DE PROCEDER

1.—Tamisez les ingrédients secs ensemble et mélangez avec les liquides et l'oeuf battu.
2.—Faites cuire sur une tôle bien graissée et bien chaude retournant lorsque cuit à point.
3.—Servez tiède avec sirop Doré Pony Brand.

Essayez des Crêpes
avec le
Sirop Doré
Pony Brand